MÉMOIRES DE L'INSTITUT D'ÉGYPTE. — TOME XVII.

MÉMOIRES

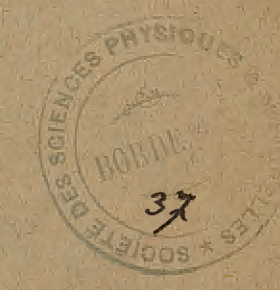
PRÉSENTÉS

A L'INSTITUT D'ÉGYPTE

ET PUBLIÉS SOUS LES AUSPICES

DE

SA MAJESTÉ FOUAD IER, ROI D'ÉGYPTE



TOME DIX-SEPTIÈME

MARIE JULES-CÉSAR SAVIGNY

SA VIE ET SON ŒUVRE

PAR

M. PAUL PALLARY

PREMIÈRE PARTIE. — LA VIE DE SAVIGNY

LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

—

1931

MÉMOIRES

DE

L'INSTITUT D'ÉGYPTE

TOME DIX-SEPTIÈME

MÉMOIRES

PRÉSENTÉS

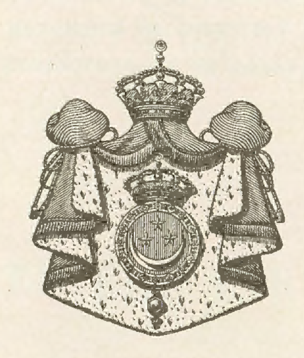
A L'INSTITUT D'ÉGYPTE

ET PUBLIÉS SOUS LES AUSPICES

DE

SA MAJESTÉ FOUAD IER, ROI D'ÉGYPTE

TOME DIX-SEPTIÈME



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1931

MARIE JULES-CÉSAR SAVIGNY

SA VIE ET SON ŒUVRE

PAR

M. PAUL PALLARY

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,
DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE (MÉDAILLE JOMARD),
DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET DE LA SOCIÉTÉ D'AQUICULTURE DE FRANCE;
MEMBRE HONORAIRE DE L'INSTITUT D'ÉGYPTE;
CORRESPONDANT DU MUSÉUM.

PREMIÈRE PARTIE

LA VIE DE SAVIGNY



Médaillon de Savigny, à l'âge de 24 ans (1802)
par David d'Angers.

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.

AVANT-PROPOS.

Quand nous avons publié, en 1926, l'Explication des planches de Savigny, *nous ignorions ce qu'était devenue sa collection. De Savigny, lui-même, nous ne savions que très peu de chose.*

Les trouvailles que nous avons faites de sa collection et de ses manuscrits nous éclaire davantage sur son existence et celle, inséparable, de son admirable compagne.

L'ouvrage que nous publions aujourd'hui ne fait pas double emploi avec celui de 1926 : il en est seulement un gros complément. Nous le plaçons également sous le patronage de l'Institut d'Égypte qui poursuit, si brillamment, les traditions de son glorieux aîné.

Nous partageons ce travail en deux parties :

La première est consacrée à la vie de Savigny, sans nous étendre sur ses travaux.

La deuxième, au contraire, sera exclusivement consacrée à ceux-ci.

Beyrouth, le 1er mars 1931.

PRÉFACE.

Fin avril 1927 j'allai rendre une visite d'adieu à mon vieil ami M. Canu, à Versailles. Peu de temps auparavant l'Institut d'Égypte avait publié une *Explication des planches de Savigny* dont je suis un des auteurs. M. Canu, étant membre honoraire de l'Institut, avait donc reçu l'exemplaire des *Mémoires* qui lui revenait.

Or, depuis plusieurs années, dormaient dans les sous-sols de la Bibliothèque de la ville de belles collections conchyliologiques et minéralogiques que l'ignorance d'un conservateur avait reléguées pêle-mêle dans cet endroit comme s'il s'agissait d'objets de rebut. Mais M. Canu, qui avait eu plus d'une occasion de les examiner pour essayer de les sauver de la destruction, avait remarqué que certaines des coquilles ressemblaient étrangement aux figures des planches de Savigny que l'Institut avait rééditées avec le plus grand libéralisme. Il me fit donc part de ses soupçons que la collection de Savigny, dont nous ignorions le sort et regrettions la disparition, pouvait bien être là. Il me priait de consacrer quelques instants pour m'assurer si réellement les coquilles concordaient bien avec les figures du splendide *Atlas* que tous les naturalistes connaissent.

Je n'eus pas de peine à reconnaître, en effet, que certaines de ces coquilles étaient bien celles qui avaient servi pour l'illustration des planches.

Mais il était tard, et mon séjour à Paris touchait à sa fin, car je

devais retourner au Maroc. Cependant la trouvaille était d'importance et offrait pour moi trop d'intérêt pour ne pas chercher à en avoir une confirmation plus précise. Je consacrai donc toute la journée du lendemain à l'examen des tiroirs.

Les meubles dans lesquels étaient logés les tiroirs se trouvaient dans deux petites pièces sombres et humides, pavées de galets. Pêle-mêle, fraternisaient fossiles, mollusques marins, fluviatiles et terrestres, la plupart sans étiquettes, recouverts d'une épaisse couche de poussière noire. Dans une pièce attenante, des fossiles et des minéraux gisaient en vrac dans des caisses, des tiroirs ou des vitrines. Et cependant c'étaient là des collections classiques, célèbres du vivant de leurs possesseurs : c'étaient la collection des roches pyrénéennes du général De Nansouty, et la splendide collection minéralogique de Huot, l'importante réunion des roches et fossiles, rapportée d'Égypte par Savigny, et les superbes séries paléontologiques locales qui faisaient l'admiration des visiteurs. Toutes furent également traitées, sans le moindre ménagement.

Ainsi donc l'impéritie d'un conservateur ignorant avait causé la destruction de ces importants documents. Pour arriver à ce résultat celui-ci avait surpris la bonne foi de M. Simon, alors maire de Versailles, et profité du désarroi causé par la guerre.

En temps normal un pareil acte de vandalisme n'aurait pu se produire.

Je consacrai donc toute une journée à chercher dans ce fouillis les coquilles de Savigny. J'en retrouvai plusieurs; mais ne pouvant prolonger plus longtemps mon séjour, je me bornai à faire part de ces

constatations, en l'absence du professeur Joubin, à M. E. Lamy. Et je rentrai à Oran.

Après une centaine d'années d'oubli, l'annonce que la collection Savigny était retrouvée fit sensation au Muséum. Un accord intervint rapidement entre le Directeur du Muséum, M. Mangin, le professeur Joubin et M. Canu, en qualité de délégué de la Société des sciences naturelles de Seine-et-Oise. Il fut convenu que je serais chargé de dégager de l'amas qui gisait dans les caves de la bibliothèque de Versailles tout ce qui avait appartenu à la collection Savigny. Les moyens m'en furent libéralement accordés par le Muséum et le Gouvernement général de l'Algérie voulut bien aussi contribuer à cette tâche en me procurant les moyens de traverser la Méditerranée.

C'est ainsi que je vins m'installer à Versailles le 20 août et que je passai quatre mois à dégager, pièce par pièce, non seulement les mollusques, mais encore ce qui restait en fait de polypiers, bryozoaires et oiseaux.

Je fais grâce au lecteur de ce que fut ce travail effectué dans les conditions que j'ai exposées plus haut. J'aime dire tout de suite que mes recherches eurent un résultat plus heureux que je ne l'espérais.

Non seulement la collection type fut reconstituée presque complètement mais je retrouvai les éléments de la collection générale formée par Savigny en Égypte et restée inconnue, sa collection d'étude, ainsi qu'une série de coquilles recueillies par lui au cours de son voyage en Italie.

Mais à cela ne se bornèrent pas nos trouvailles, car nous eûmes l'agréable surprise de retrouver dans la bibliothèque cinq grands volumes des vélins originaux des planches concernant les crustacés,

mollusques, polypiers, bryozoaires et échinodermes, et dix grosses liasses de manuscrits.

La réunion et l'inventaire des collections une fois terminés, nous les fîmes transporter au Muséum où nous les installâmes le 12 octobre. Le plus gros dépôt revint naturellement au Laboratoire de Malacologie. Ainsi cette importante collection est maintenant à la disposition des naturalistes.

D'autre part, avec les doubles de la collection j'ai constitué une série qui restera dans le Musée de la ville de Versailles en souvenir de Savigny.

Plus tard, des démarches entre le Muséum, le Ministre de l'Instruction publique et la ville de Versailles amenèrent également à la bibliothèque de notre grand établissement national les vélins et les précieux manuscrits que nous avions si heureusement découverts, M. Canu et moi.

L'assemblée des professeurs du Muséum voulut bien nous témoigner sa satisfaction pour ce travail : ce dont nous fûmes bien heureux.

Dè plus, M. Canu reçut, en 1931, la croix de la Légion d'honneur, juste hommage rendu à une vie de labeur et de désintéressement, aux services rendus aux sciences naturelles et, en particulier, à l'étude des Bryozoaires.

Pour terminer cette introduction, il me reste encore à déclarer le concours actif que j'ai trouvé auprès du bureau de la Société des sciences naturelles de Seine-et-Oise, de mon actif collaborateur et ami de vieille date, M. F. Canu, de M. Chabrol, de Provins, qui me procura d'utiles renseignements et me servit de guide dans la ville natale de Savigny. Je lui dois encore la copie des notes originales de

l'exemplaire de l'Expédition d'Égypte déposé à la bibliothèque de cette ville.

La recherche des testaments de Savigny et de M[lle] Letellier, conservés chez M[e] Monjou, notaire, place Hoche à Versailles, a pris également beaucoup de temps. Aussi, en plus de M. Canu, je dois mentionner M. Houth, qui a collaboré activement à ces recherches.

Je suis redevable au général Paul Azan, directeur du Service historique de l'État major de l'Armée, qui a laissé de si bons souvenirs en Oranie, d'avoir pu consulter les importantes archives du Ministère de la guerre, ce qui m'a permis d'y retrouver plusieurs documents intéressants.

J'ai surtout de grandes obligations à M. Dehérain, bibliothécaire de l'Institut, au D[r] Dorveaux, et à M. Bultaingaire, bibliothécaire du Muséum, dont l'amabilité et l'érudition ont grandement facilité mes recherches. C'est un réel plaisir de travailler avec des savants aussi complaisants.

Enfin je dois à l'amabilité de M. Chevalier fils les photographies de la maison natale et de la tombe de l'infortuné naturaliste.

Ainsi donc, il y a cinq ans, nous ne savions que très peu de choses de Savigny. Une modeste brochure à peu près ignorée nous renseignait seule sur sa vie ou plutôt sur les derniers actes de sa vie.

Les dictionnaires sont très sobres de détails sur lui et bien souvent disent des choses inexactes. Et c'est à peine si les historiens de l'Expédition d'Égypte mentionnent son nom. Son contemporain et homonyme, l'illustre jurisconsulte allemand, semble plus spécialement avoir attiré l'attention des biographes, à ce point que le

médaillon du naturaliste par David d'Angers est attribué à son homonyme dans le Catalogue officiel du Musée du Louvre[1].

Infortuné savant! L'oubli injuste dans lequel il a été si longtemps laissé va enfin cesser.

Et cependant Savigny a exercé une grande influence sur les naturalistes de son temps. Il n'y a guère que Cuvier dont les œuvres ont eu autant de retentissement. On ne peut ouvrir aucune publication entre 1800 et 1850 sans voir la place importante que tenait Savigny comme naturaliste. Ses articles ont été traduits dans plusieurs langues et commentés comme ceux d'un maître.

Mais l'oubli est venu et la noire poussière versaillaise a recouvert ses belles collections. Seules, les fondations de son admirable compagne à l'Institut et à la ville de Provins perpétuent encore sa mémoire. Le pieux souvenir de ses concitoyens est toujours aussi vivace et chaque année des jeunes gens bénissent son nom.

Savigny ne fut pas seulement un grand naturaliste : il fut aussi un homme au grand cœur.

Oran-Versailles, mars-juillet 1931.

---

[1] *Musée national du Louvre. Catal. des sculpt. du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes*, XIe partie, 1922, p. 46 :

Médaillons de David d'Angers — 1176 Savigny (Fréd. Ch. A) — diam. 0,19.

Par un curieux hasard, un Savigny de Moncorp, invité par le Khédive à l'inauguration du Canal de Suez, probablement à cause de son nom, a publié en 1873, chez Hachette, le *Journal d'un voyage en Orient, 1869-1870, Égypte-Syrie-Constantinople.*

Mais nulle part dans ce livre ne figure le nom de notre naturaliste.

MARIE JULES-CÉSAR SAVIGNY.

SA VIE ET SON ŒUVRE

PAR

PAUL PALLARY

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES,
DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE (MÉDAILLE JOMARD),
DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET DE LA SOCIÉTÉ D'AQUICULTURE DE FRANCE,
MEMBRE HONORAIRE DE L'INSTITUT D'ÉGYPTE,
CORRESPONDANT DU MUSÉUM.

CHAPITRE PREMIER.

LE BERCEAU.

La ville de Provins est accessible par la route et la voie ferrée de Paris-Bâle, dont le rapide franchit les 89 kilomètres qui la séparent de Paris en 1 h. 20. Le voyageur venant de Paris doit descendre à la station de Longueville, où l'attend un train qui part aussitôt après l'arrivée du rapide et le conduit à Provins, qui n'est éloigné que de 7 kilomètres, après un court arrêt à Sainte-Colombe.

C'est une bien gentille petite ville que Provins! Elle s'étale au pied et sur une colline déterminant ainsi deux quartiers : la ville haute et la ville basse.

Sur la ville haute sont les restes des anciens remparts de celle-ci, l'abbaye de Saint-Jacques, le refuge des moines de Preuilly, et surtout la Grosse Tour

du Roi, qualifiée par le commun de «Tour de César», donjon qui date du XIIe siècle, car Provins fut surtout une ville cléricale du XIIe au XVIe siècle.

On admire encore les débris de l'ancien palais des comtes de Champagne qui furent les seigneurs de la ville après les comtes de Vermandois, de Blois et de Chartres.

Provins est la capitale de la Brie, célèbre par ses fromages. Elle a donné son nom à une variété de roses, utilisée en pharmacie et en confiserie.

Ses habitants sont des Provinois.

La ville basse est moins riche en vestiges du moyen-âge, mais elle l'est davantage en maisons du XVIIe siècle, dont elle garde coquettement de beaux échantillons, telle sa bibliothèque.

Une jolie petite rivière, la Voulzie, chantée par Hégésippe Moreau, la traverse paresseusement en décrivant de nombreux détours. Des lavoirs bas égaient ses rives et quelques petites industries, teintureries, minoteries, utilisent la force de son courant.

La ville basse est bien plus active que la ville haute; on y voit davantage de mouvement. Les dragons y ont leur cantonnement depuis un temps immémorial.

Quant à la ville haute, c'est la cité du silence, celle qu'il faut recommander aux surmenés des grandes villes, aux intellectuels fatigués pour y faire une cure de repos cérébral.

Provins s'enorgueillit de quelques-uns de ses fils qui ont rendu son nom célèbre : Guyot de Provins, l'illustre amiral Nicolas de Villegagnon, qui accompagna Charles-Quint dans son expédition sur Alger, Toussaint Rose, qui fut secrétaire de Louis XIV, des savants, Savigny et Nocard, des poètes et littérateurs, Pierre Lebrun, Pierre Dupont, Hégésippe Moreau et Lenient. Encore en oublions-nous!

Savigny, le seul qui nous intéresse dans cette pléiade, a sa maison natale encore très bien conservée sur la place du Châtel, où elle porte le n° 1. C'est un bâtiment élevé d'un premier étage qui a façade sur la place et dont un des côtés est en bordure d'une petite impasse. C'est sur cette dernière face qu'on admire deux fenêtres de style gothique encore en fort bon état.

Cette maison appartient actuellement à M. Chevalier, dont un des fils, ingénieur, a bien voulu la photographier à notre intention. Au-dessus la mu-

nicipalité, dans une pieuse pensée, a fait placer une plaque de marbre qui porte cette inscription :

ICI EST NÉ
M. J. C. LELORGNE DE SAVIGNY
LE 5 AVRIL 1777.

Face à la maison de Savigny, de l'autre côté de la place, est l'ancien hôtel de la Coquille, dont la porte s'orne d'une coquille de pèlerin sculptée sur la clef de voûte. Il servait de relai pour les rouliers qui allaient à Paris ou en venaient. Il appartient à l'actuel conservateur du Musée et de la Bibliothèque de Provins, M. Robillot, ancien juge de paix de la ville.

Dans les environs, commune de Saint-Hilliers, et dans le hameau qui porte le nom de Savigny, existe une ferme importante qui porte également le nom de Savigny. Il est certain qu'elle n'a pas appartenu au père du naturaliste, mais il est bien plus probable qu'elle a été la propriété d'un de ses parents du côté paternel. En tous cas le nom a été conservé jusqu'à nos jours puisqu'il figure sur des affiches annonçant la mise en vente de cette propriété en 1929.

D'autres affiches signalent tous les ans aux Provinoises la distribution du legs Savigny et sollicitent les candidatures au bénéfice de cette fondation. Nous reparlerons plus loin de cette généreuse initiative à laquelle la baisse actuelle du franc a, malheureusement, beaucoup fait perdre de sa valeur.

Le nom de Savigny est assez répandu dans l'est et le centre de la France. Nous connaissons plus de trente localités qui portent ce nom, ce qui tend à faire croire que c'est une ancienne appellation, peut-être gauloise, qui s'applique au terroir et dont la signification est aujourd'hui perdue.

Ce nom de Savigny a été déjà porté par un écrivain, Christophe de Savigny, né en 1530 dans les Ardennes[1], et par le contemporain du naturaliste, le savant jurisconsulte allemand, Frédéric Charles de Savigny, né à Francfort-sur-le-Mein en 1779, mort à Berlin en 1861, qui est un des créateurs de la science du droit en Allemagne.

---

[1] Voir, pour ce nom et le suivant, le *Grand dictionnaire Larousse*, quoiqu'il ne soit pas toujours bien exact surtout en ce qui concerne le naturaliste. Ainsi celui-ci n'est pas cité dans l'article consacré à Provins. Il est dit de plus qu'il a fait un voyage en Chine, ce qui n'a pas eu lieu. Enfin on lui attribue l'*Explication des planches de l'Expédition d'Égypte* (1836), alors que c'est Audouin qui en est l'auteur.

CHAPITRE II.

L'ENFANCE.

C'est dans ce cadre harmonieux, dans le calme et la vie paisible de la petite capitale de la Brie, dans cette maison de la ville haute, en bordure de la place du Châtel, dont nous venons de parler et qui appartenait à sa famille depuis plusieurs générations, que Savigny est venu au monde, le 5 avril 1777, et qu'il y a passé son enfance.

Il était le fils de Jean-Jacques Lelorgne de Savigny, bourgeois (dit l'acte de naissance), et de dame Françoise Josèphe de Barbaud, d'origine noble et de situation aisée.

Il fut baptisé deux jours après en l'église de Saint-Ayoul. Son parrain fut J. B. Belly, vicaire de la paroisse, et sa marraine Marie Marguerite Lelorgne de Savigny, sa tante paternelle.

Il comptait dans son ascendance un oncle, conseiller du Roi, officier en l'élection de Provins, maître Louis Lelorgne de Savigny, décédé le 10 octobre 1762, qu'il ne connut donc pas. Sa parenté était d'ailleurs peu nombreuse et nous ne lui connaissons qu'un seul cousin qui lui ai survécu : Henry Lelorgne d'Ideville [1].

Il n'eut qu'une sœur, Amable Eléonore Louise Josèphe, née le 22 mars 1779, qui portait les mêmes prénoms que son aïeule paternelle et qui épousa

[1] Le baron Lelorgne d'Ideville, ancien secrétaire de l'Empereur, maître des requêtes au Conseil d'État et membre de la Chambre des députés.

Il avait encore comme parents : Louis Étienne Crespin de la Rachée, ancien conseiller du Roi, Lieutenant général au Bailliage et siège présidial, président du Tribunal civil de Provins, qui ne l'a précédé que de quelques mois dans la tombe, et le capitaine Hector Besnard, du 100e régiment d'infanterie, qui l'y suivit de deux mois! Il légua son épée à l'officier qui commandait le détachement chargé de lui rendre les honneurs.

un M. Louis Delezenne. Nous n'avons pas d'autres renseignements sur elle, sinon qu'en 1832 elle avait plusieurs enfants et habitait Perpignan.

Son enfance fut heureuse. Doué d'une vive intelligence et d'une curiosité précoce, il lui arrivait fréquemment de s'échapper de la maison paternelle, et, par les ruelles voisines, d'aller rendre visite aux Génovéfains de Saint-Jacques (Congrégation de France) qui, séduits par sa gentillesse, l'accueillaient toujours avec plaisir : ils étaient frappés de sa curiosité, des questions qu'il posait, car, dit son historiographe [1], il les questionnait souvent et à propos.

Sa plus grande joie était de feuilleter les livres à images et d'en demander l'explication. Aussi le prieur, le R. P. Michel Guignace de Villeneuve, et le bibliothécaire le tinrent en affection, lui apprirent à lire et à compter et, dès qu'il put lire couramment, lui prêtèrent des livres, ce qu'il désirait ardemment.

Ce fut au Collège des Oratoriens que Savigny fit ses premières études : il y passa six années et étonna ses professeurs par son ardeur au travail. Non content des leçons qu'il recevait, il rendait fréquemment visite au bibliothécaire, le Père Joseph Moutier (ou Dumoutier) [2], qui, comme beaucoup de religieux, était un homme non seulement très instruit, mais en même temps très affable, et au lieu d'être importuné par les visites de l'écolier il les stimulait, et s'intéressait à ses études. Ce fut lui qui lui enseigna les premiers éléments de la philosophie et de l'histoire naturelle. Il mit à sa disposition les trésors de sa bibliothèque et lui donna l'excellente habitude de *toujours vérifier ce qu'il avait lu,* habitude qu'il conserva depuis lors et qui lui fut d'un grand secours par la suite.

Dans cette atmosphère de science le jeune étudiant put feuilleter les atlas et y suivre les routes des grands voyageurs dont les récits l'émerveillaient. Mais ce qui le ravissait par dessus tout était d'avoir à sa disposition un microscope. Déjà se dessinaient en lui les deux grandes passions de sa vie, l'amour des voyages et l'étude de la nature, qui décidèrent de sa vocation. Aussi pour

[1] Le Dr Michelin, car c'est lui qui est l'auteur d'une plaquette, fort rare aujourd'hui, intitulée : *M. J. C. Savigny,* Provins 1852, recueil dédié à Mlle Letellier de Sainteville. Nous avons largement puisé dans ce recueil. Les passages entre guillemets, sans nom d'auteur, en sont extraits.

[2] Le Dr Michelin dit de lui que c'était un «homme d'un rare mérite, à la fois savant et candide».

se procurer des éléments de travail faisait-il, en la compagnie de ses professeurs, des promenades dans les champs et forêts du voisinage. Il prit goût aux herborisations et commença un herbier qu'il enrichit ensuite et qui resta en la possession du couvent jusqu'à la Révolution [1].

Mais ces travaux post-scolaires, comme nous dirions aujourd'hui, ne le détournèrent pas des études. Avec sa vive intelligence il apprit très facilement le latin, le grec et l'hébreu, et son biographe ajoute même qu'en hébreu, il aborda intrépidement les aspérités du *mappik* et du *kolem* [2].

Cette culture, si éclectique, devait favoriser ses goûts naissants pour l'histoire naturelle et le seconder grandement dans cette branche. On en eut un exemple éclatant lorsqu'il publia son célèbre mémoire sur l'*Histoire de l'Ibis,* où il dut interpréter des textes hébreux et grecs.

Il est évident que les bons religieux, émerveillés des progrès de leur élève, comptaient bien qu'il entrerait dans les ordres : c'était aussi le désir de ses parents. Mais Savigny aimait trop sa mère, l'indépendance et les voyages pour se résigner à une vie passive.

Le jeune étudiant avait quelques occasions d'aller dans la ville basse, surtout lorsqu'il devait aller chercher des médicaments chez un pharmacien nommé Opoix [3]. Là encore il se fit remarquer par sa curiosité intelligente. Aussi le praticien se faisait-il un plaisir de lui montrer son laboratoire et même de le faire assister à quelques expériences de chimie. On pense si le jeune César était heureux d'assister à ces manipulations!

A peine ses études terminées, il devint l'élève d'Opoix, se fortifia en chimie et surtout en botanique.

Nous laissons maintenant Savigny raconter ce qu'il fit ensuite :

«Je n'ai demeuré à la ville basse qu'accidentellement en 1793. J'y ai pris rapidement une idée des sciences physiques les plus nouvelles, sous la direction bienveillante de M. Bellanger, et c'est un fait que j'aime à me rappeler.

[1] L'ouragan révolutionnaire détruisit de fond en comble l'abbaye de St Jacques.

[2] Le *mappik* est un point qu'on met à la fin d'un mot pour indiquer qu'il faut faire sentir la lettre *h.* Le *kolem* ou *kelem* donne le son de *ou* à la syllabe longue *ô.*

[3] Je dois ce renseignement à M. Dorveaux, archiviste de l'Institut. Cet Opoix était conseiller municipal en 1843, lorsque le Dr Leroi vint faire la remise de l'exemplaire de la *Description de l'Égypte,* que Savigny offrait à sa ville natale.

« J'ai quitté Provins la même année, à l'âge de seize ans et demi, envoyé à Paris sur le rapport d'une commission de trois examinateurs et conformément à un décret de la Convention pour y suivre les cours de l'École de Santé[1]. Les cours de cette nouvelle école, substitués à ceux de l'ancienne Faculté, n'étaient pas réservés aussi exclusivement à l'art de guérir. Les sciences propres à éclairer, à féconder cet art, la physique, la chimie, la botanique et d'autres branches de l'histoire naturelle devaient y être également enseignées. Des cours plus étendus sur ces mêmes sciences, ceux du Muséum d'histoire naturelle, en particulier, m'étaient d'ailleurs ouverts. »

---

[1] On était alors en pleine Révolution et la Convention faisait rechercher partout les compétences, dont elle sut tirer un si bon parti.



Photo Chevalier fils.

Maison natale de Savigny, à Provins.



Photo F. Canu.

Chalet de Gally. — État actuel.
Vue sur la cour de la ferme. Portion XVIIIe siècle de l'ensemble. La partie de droite est plus ancienne.

CHAPITRE III.

SAVIGNY À PARIS.

Entre temps Savigny avait eu le malheur de perdre son père. Sa mère avait dû vendre la maison familiale; sa situation était fort critique, et lui-même se trouvait dans une gêne voisine du dénuement. Aussi, n'ayant pas les moyens de payer sa place dans le coche qui faisait alors le service entre Paris et Provins, ne manquait-il pas, lorsqu'il disposait de deux à trois jours, de faire, à pied, les vingt-deux lieues qui séparent Paris de Provins, et, dit encore son biographe, le chemin ne lui paraissait long qu'au retour.

Aussi, dès qu'il eut quelques ressources, il s'empressa de faire venir sa mère auprès de lui, tandis que sa tante élevait sa jeune sœur.

On lira plus loin dans le discours, plein de sensibilité, que Geoffroy Saint-Hilaire prononça à ses obsèques, quelles furent les misères qu'endurèrent la mère et le fils. Savigny n'avait pas encore vingt ans quand il eut le malheur de perdre sa mère.

A l'École de Santé, Savigny eut comme professeurs Lagrange, Berthollet, Fourcroy. Il logeait dans une mansarde de la rue Copeau, près du Muséum. Il était plein d'ardeur et d'espoir, mais c'était un étudiant pauvre, si pauvre qu'il ne possédait qu'un seul habit!

Mais le voisinage du Muséum était un avantage pour lui : il arrivait le premier à l'amphithéâtre et se plaçait le plus près possible de Lamarck, de Cuvier ou de Daubenton, notant leurs paroles avec un respect religieux.

L'assiduité et la tenue singulière de cet auditeur (car son habit était de nankin) attirèrent l'attention de ses professeurs. Lamarck, qui avait assumé la rédaction de la partie botanique de la nouvelle Encyclopédie, mais qui était surchargé de besogne, cherchait des collaborateurs. Son préparateur, Duméril, lui proposa son camarade Savigny. Lamarck lui demanda s'il se sentait capable de rédiger l'article : *Oseille*. Savigny accepta et le lendemain matin il

remit sa copie. Lamarck la lut et manifesta sa surprise : « Voyons, dit-il, est-ce bien vous qui avez écrit cela ? En ce cas, pas de fausse modestie : signez cet article et dorénavant j'entends que vous ayez l'honneur de votre travail. C'est de toute justice. »

Au Muséum il se lia avec Cuvier, Duméril, Geoffroy Saint-Hilaire, Jussieu, Michaud, Payraudeau, à l'amitié desquels il resta fidèle toute sa vie.

Peu de temps après il fut nommé professeur de botanique à l'École centrale de la Seine Inférieure. Son collègue, l'illustre Cuvier, le trouvait trop jeune et pour qu'il eût un air grave il exigea qu'il portât une perruque bien fournie.

Mais il n'alla pas à Rouen, où il fut remplacé par un de ses camarades, M. Guersant[1], et n'eut donc pas à porter perruque.

Bonaparte, qui avait de grands projets sur l'Orient, préparait déjà, dans le plus grand secret, son expédition d'Égypte. Il voulait non seulement occuper le pays et en faire une base pour une campagne plus lointaine, mais il voulait encore l'organiser à sa façon et en faire un modèle de culture française. Dans ce but il incorpora au corps expéditionnaire un groupe de savants spécialisés dans des disciplines différentes, des artistes, peintres, architectes, arabisants, imprimeurs, et des ouvriers d'art qu'il groupa sous le nom de Commission des Sciences et Arts[2].

Ce fut alors (1798) que Cuvier[3], à qui Bonaparte s'était adressé pour les naturalistes, proposa à Savigny de faire partie de cette Commission à titre de zoologiste avec Étienne Geoffroy Saint-Hilaire comme collègue[4].

Savigny hésitait : « Eh bien, mon cher ami, la peste vous ferait-elle peur ? »

---

[1] Quelques biographes disent que Savigny a fait un voyage en Chine. Outre que lui même n'en parle pas, on ne voit pas très bien à quelle époque de sa jeunesse il aurait pu l'effectuer attendu que nous sommes documentés sur sa vie, année par année, à partir de 1794.

On lui attribue l'*Histoire des Dorades de la Chine*. Mais c'est à tort car l'auteur de cet ouvrage est le naturaliste Sauvigny qui l'a publié en 1780. Or, à ce moment, Savigny n'avait que trois ans!

[2] Bonaparte avait chargé le général Caffarelli-Dufalga (mort devant Saint-Jean d'Acre) de tous les détails concernant cette Commission.

[3] Cuvier n'était pas encore professeur au Muséum : il n'était que le suppléant, chargé de cours, de Mertrud, le titulaire de la chaire, jusqu'à la mort de ce dernier (7 octobre 1802).

[4] Geoffroy Saint-Hilaire ne devait s'occuper que des animaux vertébrés. Les invertébrés incombaient donc à Savigny.

La peste était ce qui préoccupait le moins notre naturaliste. Il fit valoir qu'il était botaniste et non zoologiste : or c'était un zoologiste qu'il fallait.

Mais Cuvier, qui avait vu l'homme à l'œuvre et avait apprécié ses mérites, fit bien vite tomber ses scrupules :

« Acceptez donc, vous serez zoologiste quand vous voudrez! »

Savigny avait alors exactement vingt-et-un ans.

CHAPITRE IV.

LA BASSE-ÉGYPTE.

De nouveau nous laissons parler Savigny :

« Je partis donc, non pour Rouen, mais pour Toulon, où je me rendis honoré d'un grade supérieur[1]. Mes collègues étaient nombreux; nous montâmes à bord en nous séparant et, le 20 mai 1798[2], l'ordre fut donné de mettre à la voile.

Nous étions tous jeunes, brûlant d'impatience, la tête remplie de projets. L'émulation était générale; et malgré les revers qui, dans la suite, nous assaillirent tant de fois, elle ne fut jamais affaiblie. »

Cependant, si nous en jugeons par une lettre qu'il adressa à Cuvier (voir dans les pièces justificatives), il avait « l'esprit malade » et il se plaint que les passagers soient trop nombreux.

Nous avons heureusement, par Geoffroy Saint-Hilaire, des détails sur l'embarquement à Toulon et le parcours de la flotte à Malte et à Alexandrie.

Geoffroy Saint-Hilaire nous apprend qu'au départ de Paris les membres de la Commission étaient groupés en cinq classes : la première avec 6000 francs d'émoluments et les autres, respectivement, 5000, 4000, 3000 et 2000[3].

---

[1] C'est du 25 germinal an VI, qu'est datée la nomination de Savigny comme membre de la Commission.

[2] L'historien de l'expédition, ainsi que Geoffroy Saint-Hilaire, donnent la date du 30 floréal an VI = 19 mai 1798. L'arrivée à Alexandrie eut lieu le 29 juin, et le 1er juillet l'armée occupait la ville après un combat peu meurtrier.

[3] Il faut lire les lettres de Geoffroy Saint-Hilaire pour avoir des détails sur la vie qu'on menait à bord durant la traversée et sur les incidents de la route. Certainement Savigny a dû, lui aussi, envoyer des lettres à ses amis, mais elles ne nous sont malheureusement pas parvenues. C'est

Mais Savigny n'avait été placé que dans la quatrième et c'est probablement pourquoi il était aigri au moment de l'embarquement. Mais grâce aux réclamations de Geoffroy Saint-Hilaire il fut admis en première classe ainsi que son collègue, le botaniste Delile, ce qui leur donnait rang d'officier supérieur.

Mais ce classement ne plut pas aux généraux et amiraux, qui ne pouvaient admettre d'avoir comme collègues de si jeunes gens (car Savigny n'avait que 21 ans et Delile 20). Cependant beaucoup d'officiers supérieurs n'étaient guère plus âgés puisque le général Reynier, un ami de Geoffroy, n'avait que 27 ans!

Mais tandis que Geoffroy Saint-Hilaire était embarqué sur une belle frégate, l'*Alceste*, Savigny avait été placé sur le *Dubois*, vaisseau vénitien, non armé, que commandait le capitaine Lelong, bateau très solide, mais si mauvais marcheur qu'on lui donna comme attelage deux frégates, très bonnes voilières [1].

Pendant le trajet de Toulon à Alexandrie, qui ne dura pas moins de quarante-et-un jours, Savigny se lia avec un des architectes de la Commission, de Balzac [2], et dès le débarquement du corps expéditionnaire à Alexandrie, le 1er juillet, tous deux se mirent à la recherche des animaux et plus spécialement des coquilles tant à Alexandrie qu'à Damiette [3] et à Rosette. Que de fois j'ai lu soit sur des coquilles, soit sur des étiquettes cette abréviation : *Balz.*, qui m'avait tant intriguée au commencement de mes recherches!

Voici maintenant ce que nous apprend Geoffroy Saint-Hilaire sur le court séjour de la Commission à Rosette :

« Nous sommes établis, vingt personnes de la Commission des sciences, dans une maison. Nous y vivons tous en commun, à peu de frais et avec nos rations. Notre service est fait par trois esclaves maltais et un Français que

pourquoi celles de son collègue nous sont si précieuses pour combler le vide de cette période de son existence.

On y trouvera, notamment, des détails curieux sur l'occupation de Malte.

[1] *Lettres de Geoffroy Saint-Hilaire*, in Hamy, p. 31, 35.

[2] Le portrait de Balzac figure dans l'*Hist. scient. et milit. de l'expéd.*, t. V, en face la page 141.

[3] On procédait alors, dans cette localité, à l'embarquement du matériel qui devait parvenir au Caire par la voie du Nil.

plusieurs d'entre nous ont attachés à leur personne. Je vous promets, de plus, abondance de lait, de raisin et de gibier.

« Si vous vous décidez à venir nous joindre, faites tous vos efforts pour nous apporter notre esprit de vin et notre poudre à giboyer; nous ne pouvons rien tenter à l'égard des quadrupèdes, ovipares et poissons, sans ce secours ».

« La Commission des sciences est restée un mois à Rosette jusqu'à ce que l'Égypte fût entièrement soumise [1]. »

Bonaparte ne s'était pas attardé longtemps à Alexandrie. Il s'était mis en route pour Le Caire car l'époque de l'inondation du Nil était proche : il était entré dans cette ville le 23 juillet, après le combat des Pyramides [2].

Malheureusement la flotte française fut détruite dans la nuit du 1er au 2 août, par Nelson, dans la rade d'Aboukir, privant ainsi l'armée de toute communication avec la France.

Au Caire, Bonaparte s'occupa activement d'organiser le pays : il publia des ordres sévères pour faire respecter les croyances religieuses des Musulmans, et, le premier, en donna l'exemple. Il fit nettoyer la ville, qui en avait le plus grand besoin, et fonda l'Institut d'Égypte, dont nous parlerons au prochain chapitre.

Aussitôt après la fin de l'inondation il avait envoyé Desaix dans la Haute-Égypte pour réduire Mourad bey qui s'y était réfugié après le combat des Pyramides (octobre 1798).

A l'instigation des Turcs une révolte éclata au Caire le 21 octobre : elle fut réprimée aussitôt avec d'autant plus de sévérité que Bonaparte s'était montré généreux et bienveillant à l'égard des habitants [3].

[1] Hamy, *loc. cit.*, lettre XII, à Redouté jeune, de Rosette, le 7 thermidor an VI = mercredi 25 juillet 1798, pages 53, 54.

[2] Quelques historiens, à propos de la bataille des Pyramides, ont raconté que les savants de l'expédition étaient montés à âne et que les soldats les avaient fait placer dans un carré en s'écriant : « Au centre les ânes! ».

Il est probable que c'est là un mot qui, comme la plupart des mots historiques, a été inventé de toutes pièces. D'abord, sauf un très petit nombre de savants qui arrivèrent au Caire par la voie du Nil, le gros de la Commission était resté à Alexandrie et ne vint au Caire que bien plus tard. Ensuite il est peu probable que les membres de cette Commission, qui avaient rang d'officier, eussent des ânes comme monture. En réalité aucun savant n'a assisté à la bataille des Pyramides.

[3] On trouvera dans une lettre de Geoffroy Saint-Hilaire à Norry, architecte, resté à Alexandrie, des détails impressionnants sur cette insurrection (in Hamy, *loc. cit.*, p. 103-110).

Après ces émeutes Bonaparte constitua une Commission «composée des citoyens Nouet, Méchain fils, astronome, Dolomieu, Geoffroy Saint-Hilaire, Delisle, Savigny, Cordier, Coquebert, naturalistes, et Gratien Lepeyre, ingénieur des Ponts et Chaussées» dans le but d'étudier l'ancien delta, les naturalistes étant plus spécialement invités à s'occuper de recherches faunistiques.

La Commission s'embarqua sur un chebek pour Damiette dès les derniers jours de novembre de l'an VII. Mais l'ignorance de l'officier subalterne de marine qui commandait la barque ne permit pas à la Commission d'effectuer des recherches durant le trajet. Ce ne fut qu'à l'arrivée à Damiette que les membres de la Commission purent reprendre leur liberté d'action.

Geoffroy Saint-Hilaire et Savigny explorèrent le lac et capturèrent des poissons et des oiseaux. Ils séjournèrent plusieurs semaines dans les îles du lac Menzalé [1].

Au début de septembre ils visitèrent Salahieh et rentrèrent ensuite à Damiette où ils restèrent jusqu'à la fin de décembre. Les deux naturalistes revinrent alors au Caire, Savigny en excellente santé, mais Geoffroy si fatigué que Bonaparte renonça à l'emmener en Syrie.

Durant ce temps, Bonaparte, avec une escorte relativement faible, était allé jusqu'à Suez [2]. Il avait le projet de réunir la Méditerranée à la mer Rouge [3] et venait se rendre compte des difficultés de l'entreprise. Il s'était fait accompagner par Berthollet, Monge, Dutertre, Descotils, Le Père et Costaz.

Pendant que les divers groupes travaillaient, Bonaparte alla visiter les Lacs Amers, les sources de Moïse et le couvent de Sainte-Catherine au Sinaï. Il

---

[1] Savigny a tenu un journal de son séjour dans cette région. Nous le publierons dans la deuxième partie. C'est le seul document relatif à sa campagne qui nous soit parvenu.

Par le *Journal* de E. Devilliers nous savons qu'une première mission, composée de 21 membres, était installée à Rosette depuis le 10 juillet; que le 13, plusieurs membres de la Commission des arts arrivèrent d'Alexandrie, et que le 14 (26 messidor), les naturalistes firent une exploration autour de Rosette.

[2] Le général Bon l'avait précédé d'une vingtaine de jours, pour occuper la ville.

[3] L'article 3 de l'arrêté du Directoire du 23 germinal an VI (12 avril 1798) prescrivait au général en chef de l'armée d'Orient de faire couper l'isthme de Suez et de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la libre possession de la mer Rouge à la République française.

donna des ordres pour faire rebâtir l'aile droite du célèbre couvent, qui tombait en ruines (8 nivôse).

Après son retour au Caire, Bonaparte envoya une nouvelle mission d'ingénieurs pour procéder aux opérations de nivellement et de lever de plans. Cette mission se mit en route le 24 nivôse (16 janvier 1799) sous les ordres du général Junot.

Mais pendant son séjour à Suez, Bonaparte, ayant appris que Djezzar, pacha de Syrie, venait de s'emparer d'El-Arish, rentra aussitôt au Caire et prépara rapidement le corps expéditionnaire de Syrie.

CHAPITRE V.

SAINT-JEAN D'ACRE.

Bonaparte n'était pas homme à se laisser chasser d'Égypte par les Turcs. Déjà il avait rejeté en Syrie Ibrahim bey après le combat de Belbeïs et envoyé Desaix dans la Haute-Égypte pour réduire Mourad bey et l'empêcher de se joindre à Ibrahim bey.

Dans les premiers jours de février 1799 il se mit en route pour la Syrie avec les divisions Bon, Kléber, Lannes et Reynier, soit un effectif de 13.000 fantassins, et, en plus, la cavalerie de Murat, formant une autre division.

El Arisch fut prise le 17 février, puis ce fut le tour de Gaza et, le 3 mars, celui de Jaffa.

L'armée arriva devant Saint-Jean d'Acre (Akka) et en fit aussitôt l'investissement. Malheureusement le matériel de siège, qui avait été expédié par voie de mer, fut enlevé par la flotte de Sydney Smith qui vint s'embosser devant la place et utilisa ce matériel contre nous.

Akka était défendue par Ahmed el Djezzar et par un émigré français Antoine le Picard de Phélippeaux, ancien condisciple de Bonaparte à Brienne, officier de génie de mérite qui était passé au service de l'Angleterre [1].

Raconter en détail les péripéties du siège de Saint-Jean d'Acre (de même que pour la bataille des Pyramides dont nous n'avons pas parlé) sortirait de notre cadre. Cette bicoque, comme l'appelait Bonaparte, marqua l'arrêt de ses projets. En parlant de l'amiral Sidney Smith il disait : « Cet homme m'a fait manquer ma fortune ». Plus tard il devait écrire : « J'ai laissé mon imagination devant Saint-Jean d'Acre ».

Apprenant qu'une armée turque réunie par Abdallah, pacha de Damas,

[1] Il mourut de la peste, dans la ville même, peu de temps après la levée du siège.

venait au secours de Saint-Jean d'Acre, il alla au devant d'elle avec les divisions Bon et Kléber, et défit cette armée au mont Thabor.

Malgré plusieurs assauts meurtriers la place tint bon. Le siège avait commencé le 20 mars. Bonaparte dut le lever le 20 mai, après avoir écrasé la ville sous un bombardement affreux. Mais il avait perdu quatre mille hommes, le tiers de son armée.

Le retour fut lamentable. Faute de cavalerie les officiers durent abandonner leurs bagages et une partie de leur équipement. Et malheureusement la colonne avait plus de deux mille blessés et malades, que Bonaparte confia aux religieux du mont Carmel.

Mais à peine l'armée française était-elle en route que les janissaires de Djezzar arrivèrent en trombe au couvent, égorgèrent tous les blessés et malades et expulsèrent les religieux de leur résidence pour les punir d'avoir accompli cet admirable devoir de fraternité. Par cet acte odieux de cruauté Djezzar souilla son nom de défenseur de Saint-Jean d'Acre.

Nos soldats purent souffler quelque peu à Jaffa. Mais la peste était dans cette ville et la mortalité s'accrut dans des proportions effrayantes.

La retraite reprit enfin et l'armée rentra au Caire le 14 juin, sans matériel et presque sans artillerie. Faute de chevaux on avait dû utiliser les petits ânes du pays comme moyens de transport.

Dans les très rares documents intéressant la vie de Savigny, il n'y a qu'une seule attestation concernant sa participation, ignorée jusqu'ici, à l'expédition de Syrie[1]. C'est une lettre de Geoffroy Saint-Hilaire aux professeurs du Muséum, datée du Caire, 29 thermidor an VII (16 août 1799), in Hamy, *loc. cit.*, p. 127.

Nous avions toutefois soupçonné cette participation par la trouvaille, dans sa collection, de quelques mollusques terrestres de Syrie.

---

[1] Aucun de ses biographes n'en fait mention.

Au cours de nos laborieuses recherches nous avons fini par trouver dans une rarissime plaquette de trois pages, que nous reproduirons dans le deuxième volume, le court paragraphe suivant : «Il est le seul naturaliste qui ait suivi l'armée française en Syrie, et qui l'ait accompagnée dans le cours de cette expédition.» (*Titres présentés à la classe de sciences mathém. et phys. de l'Institut,* 8 février 1816, page première).

Voici, in extenso, le très important témoignage du collègue de Savigny :

«Il n'y a eu qu'un naturaliste, le citoyen Savigny, qui ait fait le voyage de Syrie. Au moment du départ, j'étais malade à Damiette, et quand je fus informé que l'intention du général était que je l'accompagnasse, je me trouvais dans l'impossibilité d'y satisfaire. Le citoyen Savigny me remplaça. Il employa un zèle et surtout un désintéressement très grand à remplir son objet; il ne fut ni arrêté par les dépenses qu'il fallait faire, ni attiédi par les pertes de chameaux et de chevaux qu'il éprouva; et quand tous les militaires pouvaient à peine suffire aux fatigues énormes de la traversée du désert, il employa son temps à ramasser les insectes qui s'y trouvaient. La collection faite en Syrie est d'un très grand intérêt. Il a bien voulu me remettre les lézards, serpents et quadrupèdes qu'il a rapportés».

CHAPITRE VI.

L'INSTITUT D'ÉGYPTE.

On sait qu'après l'occupation d'Alexandrie, une faible partie des savants put arriver au Caire par la voie du Nil. Monge, et Berthollet notamment se trouvaient sur la flottille qui remonta le Nil et qui fut attaquée le 13 juillet (25 messidor). Mais le gros de la Commission des Sciences et Arts (comprenant, entre autres, Dutertre, Norry, Peyre, Protain, Balzac, Dolomieu) était resté à Alexandrie, où, suivant l'expression de Kléber, *elle ne se nourrissait pas d'esprit.*

Ce ne fut qu'au début d'août que Bonaparte donna l'ordre à la Commission de rallier le Caire et le 3 fructidor (20 août) il fonda l'Institut d'Égypte, dont il choisit les membres parmi ceux de la Commission.

L'Institut fut installé dans deux des plus vastes palais du Caire, celui de Kacim bey et celui d'Hassan Kachef bey, près de Bab Gheïl el-pacha, et une dotation princière en assura le fonctionnement.

Bonaparte répartit ainsi les membres de l'Institut dans les quatre sections suivantes :

Mathématiques : Andréossy, Fourier, Costaz, Girard, Lepère, Monge, Bonaparte, Leroy, Nouet, Say, Malus, Quesnoy.

Physique et Histoire Naturelle : Conté, Descostils, Dolomieu, Berthollet, Geoffroy Saint-Hilaire[1], Champy père, Delile, Desgenettes, Dubois, Savigny.

Économie Politique : Caffarelli, Gloutier, Shulkowsky, Poussielgue, Sucy, Tallien.

---

[1] Geoffroy Saint-Hilaire avait comme adresse : Geoffroy, à l'Institut, maison de Cassim bey, quartier de Nasrié, au Caire.

Littérature et Beaux-Arts : Denon, Parseval de Grandmaison, Rigel, Dutertre, Norry, Redouté, Venture, Don Raphaël.

L'Institut tint sa première séance le 6 fructidor (23 août). Monge en fut le premier président; Bonaparte, par modestie, ne voulut être que vice-président; Fourier fut nommé secrétaire perpétuel et Costaz secrétaire adjoint.

En principe, les séances devaient se tenir régulièrement tous les cinq jours.

Non seulement l'Institut tint des séances mais encore ses membres organisèrent des sorties. La première excursion eut les Pyramides pour objectif et, avec une ardeur toute juvénile, les membres de l'Institut en entreprirent l'escalade. Ce fut Monge qui arriva le premier au sommet.

Dès lors Savigny s'occupa, avec ardeur, à la recherche non seulement des animaux vivants, mais encore des fossiles, des roches, des antiquités. Il visita les galeries souterraines, puits et hypogées, les tombes, les ruines. Il explora spécialement les ruines de Memphis et surtout le fameux Puits des Oiseaux d'où il a rapporté des momies d'Ibis sacré.

Il fouilla les canaux, le fleuve, les ravins; il escalada les montagnes, retournant les pierres, battant les buissons. Il ramassa ainsi une grande quantité d'animaux de toute sorte, des momies humaines et d'animaux divers, ne ménageant ni son temps ni sa santé, et réunit la plus importante collection d'animaux égyptiens qui ait été jamais constituée.

De plus il prit part aux travaux de l'Institut et publia, entre autres, la description d'une nouvelle espèce de Nénuphar dans la *Décade égyptienne* de 1799.

Il ne rayonna pas seulement autour du Caire, mais remonta le Nil jusqu'à Philæ, dans la Haute-Égypte.

C'est au cours de ces recherches, dans un pays désertique, sous un climat brûlant, qu'il prit les germes de la maladie qui devait avoir de si funestes résultats pour son organisme.

CHAPITRE VII.

LA HAUTE-ÉGYPTE.

On sait qu'après le combat des Pyramides, Mourad bey dut s'enfuir dans les déserts de la Haute-Égypte où il pensait trouver un refuge inviolable. Mais il avait compté sans Desaix que Bonaparte avait chargé de poursuivre et de réduire le chef mameluk.

La marche de la division fut rapide. Partie du Caire le 16 décembre, elle était le 21 à Minieh, le 25 à Siout et le 29 à Girgeh.

Desaix infligea une première défaite aux mameluks, le 22 janvier 1799, à Semenhoud et arriva le 24 janvier à Dendérah.

Là, à la vue des ruines majestueuses de cette localité, le peintre Denon demanda au général de faire halte, mais ses prières n'aboutirent qu'à obtenir un ralentissement de la colonne. Il se mit alors à dessiner fiévreusement tout ce qui lui parut offrir le plus d'intérêt. C'est ce jour-là qu'il découvrit le fameux zodiaque.

La division Desaix arriva le 26 devant Thèbes, dont les ruines imposantes remplirent nos soldats d'admiration.

Mais l'armée, qui avait un but précis, ne s'attarda pas à Thèbes et continua, sans trêve ni répit, sa poursuite acharnée vers les frontières de la Nubie.

Mourad, Hassan, Soleïman et les autres beys, se voyant serrés de si près, se réfugièrent en toute hâte dans le pays des Barabras.

Le jour même de l'arrivée à Syène, le 4 février, Desaix donna l'ordre de se remettre en route et nos soldats parvinrent à Philæ. Ce fut le point extrême atteint par la division. Elle rebroussa alors chemin et revint à Syène, où Desaix laissa le général Belliard avec mission de remonter à Philæ pour empêcher le retour des chefs mameluks en Égypte. Puis il revint à Esneh.

Mais la marche sur Philæ ayant été ajournée à la suite de nouvelles rassurantes reçues du sud, les soldats de la 21[e] division légère s'installèrent à Syène.

«Dès le second jour de son établissement il y avait déjà dans les rues de la ville des tailleurs, des cordonniers, des orfèvres, des barbiers français avec leurs enseignes..... Ce n'est plus un camp : c'est une cité où chacun travaille comme il le peut pour la plus grande utilité de tous et pour son bénéfice individuel.....

«Ainsi l'on vit en peu de jours à Syène des jardins, des cafés et des jeux publics..... Des restaurants à prix fixe avaient été improvisés et leurs enseignes étaient à la fois ironiques et pompeuses : *A la renommée des bonnes matelotes — Salon des deux couverts. — Ici on fait nopces et festins.* Dans d'autres on dinait à la carte et l'appétit devait y être excité par la longue litanie des mets succulens et des vins de toute espèce promis aux consommateurs : les salmis, les blancs-mangers, les truites saumonées, les bécasses truffées, etc., figuraient avec honneur sur l'affiche, mais *les prix manquaient,* ce qui, selon l'usage, voulait dire qu'il n'y en avait point pour le moment.....

«Au sortir du village une allée d'arbres se dirigeait au nord; les soldats y posèrent une colonne milliaire avec l'inscription : *Route de Paris n° 1*» (*Hist. de l'Expéd.*, t. II, p. 477 et 478).

Bonaparte voulut que les membres de la Commission des arts pussent profiter des opérations de Desaix pour effectuer la reconnaissance de la Haute-Égypte, et voici les détails que nous tenons soit de Geoffroy Saint-Hilaire, soit de de Villiers sur la participation des savants :

«Aujourd'hui, nous préparons une grande expédition : nous nous disposons à parcourir toute la Haute-Égypte. Mille contrariétés nous ont empêché de l'entreprendre jusqu'à présent; mais le général en chef, qui n'a jamais perdu de vue les membres de la Commission des arts, vient de prévenir tous leurs désirs. Il est toujours rempli pour nous des manières les plus bienveillantes, et il est entré dans une multitude de détails qui assureront le succès de notre entreprise et qui nous épargneront beaucoup de tracasseries et de fatigues[1]».

Le premier groupe, qui était parti du Caire le 27 thermidor an VII, était placé sous la direction de Costaz et comprenait Nouet Méchain, Coquebert,

[1] Hamy, *loc. cit.*, p. 127.

Coutelle, Savigny, Ripault, Balzac, Coraboeuf, Lenoir, Labatte, Lepère, Saint Genis et Viard.

Le deuxième groupe avait quitté Boulaq le 1er fructidor : il était dirigé par Fourier et était composé de Villoteau, Delile, Geoffroy Saint-Hilaire, Cécile, Lancret, Jomard, Redouté, Lacipière, Chabrol, Arnollet, Vincent et Rouyer.

Le quatrième jour complémentaire de l'an VII, ces deux commissions arrivèrent à Esné (E. de Villiers, *loc. cit.*, p. 213).

Les membres des deux commissions, qui avaient suivi naturellement l'itinéraire des colonnes Desaix et Davoust et dont les noms figurent sur un des murs de Philæ, travaillèrent avec ardeur à étudier tout ce qui se présentait à eux : ruines, statues, inscriptions, habitants, animaux, plantes, minéraux, roches.....

Savigny fut un de ceux qui se firent le plus remarquer par leur zèle à rechercher des matériaux pour la connaissance de la faune du pays. Il rapporta de ce séjour dans la Haute-Égypte un matériel de premier ordre, dont l'étude devait l'absorber jusqu'à la crise qui lui interdit tout travail. Il se fit admirer par son entrain, sa bonne humeur, son endurance et surtout par sa modestie. Il est bien fâcheux que l'état de sa santé ne lui ait pas permis de publier ses impressions de voyage[1]. Nous aurions eu un journal plein de vie, avec des observations précises sur tout ce qu'il avait vu.

Nous savons que Kosséir, port sur la mer Rouge, a été occupé par un détachement de la colonne Desaix, le 29 mai 1799. Mais nous ignorons si Savigny a fait partie de cette petite expédition. Cependant dans ses collections il y a un certain nombre de coquilles de la mer Rouge qui paraissent bien venir de cette région plutôt que de Suez. Mais on peut supposer aussi que notre naturaliste aurait pu charger un de ses amis de procéder à la cueillette de ces coquilles[2].

[1] D'autant plus que la correspondance de Geoffroy Saint-Hilaire, relative à cette expédition, ne nous est malheureusement pas parvenue.

[2] C'est très probablement Du Bois Aymé qui a rapporté à Savigny des coquilles de Kosséir. Cet ingénieur rendit à la petite garnison française un grand service en trouvant de l'eau potable alors que les puits indigènes ne fournissaient que de l'eau saumâtre.

Avant de quitter définitivement Philæ, Desaix fit graver l'inscription suivante sous la grande porte du pylône :

L'AN 6 DE LA RÉPUBLIQUE, LE 13 MESSIDOR,
UNE ARMÉE FRANÇAISE
COMMANDÉE PAR BONAPARTE
EST DESCENDUE À ALEXANDRIE.
L'ARMÉE AYANT MIS, VINGT JOURS APRÈS,
LES MAMELOUKS EN FUITE AUX PYRAMIDES,
DESAIX, COMMANDANT LA PREMIÈRE DIVISION,
LES A POURSUIVIS AU DELÀ DES CATARACTES,
OÙ IL EST ARRIVÉ
LE 13 VENTÔSE DE L'AN 7.
LES GÉNÉRAUX DE BRIGADE
DAVOUST, FRIANT ET BELLIARD,
DONZELOT, CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR,
LATOURNERIE, COMMANDANT L'ARTILLERIE,
EPPLER, CHEF DE LA 21e LÉGÈRE.
LE 13 VENTÔSE AN 7 DE LA RÉPUBLIQUE,
3 MARS, AN DE J.-C. 1799.
GRAVÉ PAR CASTEIX, SCULPTEUR.

De leur côté, les savants de la Commission des Sciences et Arts ajoutèrent, plus loin, sur la face du mur qui ferme le temple à l'est, cette modeste inscription qui rappelle leurs noms :

R. F.
AN 7
BALZAC, COQUEBERT, CORABOEUF,
COSTAZ, COUTELLE, LACIPIÈRE,
RIPAULT, LEPÈRE, MÉCHAIN, NOUET,
LENOIR, NECTOUX, SAINT-GENIS, VINCENT,
DUTERTRE, SAVIGNY.
LONGITUDE DEPUIS PARIS 30° 34' 16".
LATITUDE BORÉALE 24° 1' 34".

CHAPITRE VIII.

LE GOLFE DE SUEZ.

Bonaparte avait déjà envoyé deux missions à Suez. Mais aucun naturaliste n'avait fait partie de leur personnel. Aussi, après son départ d'Égypte, Kléber qui prépara la troisième, à la fin de 1799, n'omit pas d'adjoindre aux officiers et aux ingénieurs qui la composaient les naturalistes de l'Institut.

Dans une lettre adressée aux professeurs du Muséum et datée de Suez, le 17 nivôse an VIII (7 janvier 1800)[1], Geoffroy Saint-Hilaire donne les détails suivants sur cette mission qui comprenait, outre lui, Delisle, Savigny, Rozières, ingénieur des mines, Girard, Alibert, Devilliers, Berth, officier d'artillerie, et plusieurs ingénieurs des Ponts et Chaussées.

Cette mission se scinda en deux groupes : le premier, qui comprenait Delisle, Rosière, Berth et plusieurs ingénieurs, suivit une route non encore parcourue par des Européens, celle de la vallée de l'Égarement.

« Savigny et moi sommes arrivés ici par une autre route, non encore fréquentée; ces excursions auront fourni à l'accroissement de nos recherches scientifiques.

« A Suès, nous nous livrons sans relâche aux recherches qui nous sont propres. Le citoyen Delisle parcourt le désert en tous sens et les bords de la mer pour vous rapporter les plantes qui croissent dans ces lieux; le citoyen Savigny n'épargne ni dépenses ni peines pour se procurer les mollusques, madrépores, oursins, coquillages vivants et généralement tous les animaux à sang blanc que la rade de Suès peut fournir..... (p. 155).

« Nous avons, il y a trois jours, traversé la mer Rouge pour nous porter aux fontaines de Moyse..... » (p. 156).

[1] HAMY, *loc. cit.*, p. 155.

Quant à Savigny, il rapporta une très importante série d'invertébrés des bords de la mer Rouge. Tout son temps se passa à recueillir, noter et préparer les animaux qu'il trouvait.

C'était un de ses rêves de voir la mer Rouge : il pensait qu'il y ferait ses plus belles trouvailles. Mais la réalité dépassa ses espérances!

Savigny n'avait pas encore vu de marées et il éprouva un sentiment d'admiration pour la vue de ce phénomène qui lui facilitait si grandement ses recherches. Mais ce qui l'émerveilla par dessus tout fut le magnifique champ d'animaux marins qui s'offrait à lui. Les grands Bénitiers (Tridacnes et Hippopus), dans leur plein épanouissement, formaient un véritable parterre de fleurs rares[1]. Les actinies, les étoiles de mer, les oursins avec leurs gros piquants, les polypiers de formes si variées, et surtout les coquillages aux couleurs éclatantes, comme ceux des mers chaudes, le transportaient d'admiration. Avec une hâte fiévreuse il se mit à recueillir ces belles productions de la mer. Et en cela il fut grandement secondé par les troupiers de la colonne. Car partout où des soldats séjournent au bord de la mer c'est un plaisir, pour eux, de récolter des coquilles. Celles de la mer Rouge, si différentes de celles de la France, avec leurs vives couleurs et leurs formes étranges, devaient plus particulièrement les frapper d'admiration.

Les petits indigènes lui furent aussi d'un grand secours en lui rapportant des coraux, des poissons, des crustacés, des oursins, et surtout des coquillages qu'ils ramenaient, en plongeant, du fond de la mer pour quelque menue monnaie ou un peu de nourriture.

Son ami Geoffroy Saint Hilaire avait eu la prévoyance d'emmener du Caire quelques pêcheurs pour la capture des poissons et il fit profiter son collègue des invertébrés qu'ils rapportaient.

Savigny a exprimé le regret de n'avoir pas eu assez de temps pour prendre les figures des polypes vivants :

«C'est, dit-il dans ses notes inédites, une lacune que j'eusse remplie tôt

[1] «Le manteau de ces Mollusques est vivement coloré : on a sous les yeux l'un des plus charmants spectacles que l'on puisse voir lorsque, par une petite profondeur, un grand nombre de ces animaux étalent le velouté de leurs couleurs et varient les nuances de ces parterres sous-marins» (Quoy et Gaimard, in Paul Fischer, *Manuel de Conchyliologie,* p. 1035).

ou tard si le sort m'eût secondé. Je n'ai fait sur les côtes de la mer Rouge qu'une excursion de quelques jours, des événements très graves, tels que la prise d'El-Harich[1] et la marche des troupes ottomanes sur le Caire, m'ayant forcé de l'abréger. Le naturaliste qui s'établirait à Suez avec un dessinateur habile pourrait, en moins de six mois, doter ces premières publications du complément le plus riche et le plus intéressant. Mais le fait que je présente ici comme possible est-il déjà un fait accompli?[2]. Nos relations avec l'Égypte, l'Arabie, etc., sont maintenant faciles et je conçois les conquêtes que, depuis vingt ans, les sciences ont pu faire dans cette partie du monde!»[3].

Hélas, même en 1930, ce desideratum de l'illustre naturaliste n'a été satisfait qu'en partie.

Pour terminer ce chapitre nous ajouterons qu'on prévit le cas où les Turcs arriveraient jusqu'à Suez après la prise d'El Arish et la «marine s'était mise en mesure de faire, en cas de besoin, le voyage de l'île de France.

«La caravane des savants, aussitôt que l'ennemi sera aperçu, doit s'en aller à bord de la goélette pour en former la garnison, les matelots devant tous se rendre dans des chaloupes pour favoriser la retraite de la troupe.....

«Nous devons toutefois rester en rade pour attendre des nouvelles du Caire. Nous pouvons attendre un et même deux mois dans cette situation; nous pourrions aussi aller augmenter la garnison de Cosséir, notre goélette, les trois chaloupes canonnières réunies et les 257 hommes de Suez».

Mais on n'eut aucun besoin d'avoir recours à ces projets pessimistes et les savants purent rentrer au Caire sans avoir été inquiétés.

[1] Par Djezzar, pacha de Syrie, celui-là même qui venait de défendre si vaillament, peu de temps auparavant, Saint-Jean d'Acre.

[2] Ceci a été écrit vers 1850.

[3] Hamy, *loc. cit.*, p. 161 et 162.

CHAPITRE IX.

LA CAPITULATION D'ALEXANDRIE.

Bonaparte avait quitté le Caire le 1[er] fructidor an VII (18 août 1799), emmenant avec lui Berthier, Lannes, Murat, Andréossy, Monge, Berthollet et Denon.

Il s'était embarqué à Alexandrie le 22 août pour gagner la France après avoir écrit à Desaix de le rejoindre au plus tôt.

Après le départ de Bonaparte, les événements se précipitèrent. L'armée ayant à faire face aux Turcs, qui venaient de reprendre El Arish, aux Anglais et aux indigènes, sans aucun moyen de communication avec la France, s'affaiblit de jour en jour et son moral s'en ressentit fâcheusement. Aussi Kléber se décida à entrer en pourparlers avec le commodore Sidney Smith et le grand vizir et signa avec eux un traité pour l'évacuation de l'Égypte (21 janvier 1800). Mais cette convention, bien que portant la signature du général en chef, ne fut pas approuvée par le gouvernement anglais, qui exigeait que l'armée française se rendît prisonnière sans conditions. Kléber, indigné de ce manque de foi, riposta par la victoire d'Héliopolis (20 mars 1800) et la répression d'une grave émeute au Caire. L'Égypte était de nouveau reconquise.

Malheureusement il tomba, peu après, sous le poignard d'un fanatique indigène et le commandement échut à un officier incapable, un rénégat sans énergie ni autorité, le général Menou. Celui-ci se fit battre honteusement à Canope, le 21 mars 1801.

Devant ce désastre le général Belliard signa au Caire, le 8 messidor (27 juin 1801) une convention pour l'évacuation de cette ville[1].

[1] On trouvera dans les *Mém. du gén. Reynier, Camp. d'Égypte*, 2e partie, 1827, pages 296 à 337, des détails très précis sur l'évacuation du Caire par les troupes françaises.

La garnison se replia sur Aboukir, puis sur Alexandrie. Mais la Commission des Sciences et Arts, groupée avec l'Institut d'Égypte, avait déjà quitté le Caire le 6 avril.

Les savants et artistes arrivèrent le 11 à Rahmanieh, où ils furent l'objet d'avanies de la part de la soldatesque. Ce ne fut qu'à l'arrivée du général de brigade Cavalier, qui prit les savants sous sa sauvegarde, que ceux-ci purent enfin quitter Rahmanieh et arriver à Alexandrie.

Mais leurs tribulations ne faisaient que commencer!

Menou, informé de la venue des membres de la Commission, entra dans un violent accès de colère et leur interdit l'entrée de la ville. Ils durent donc passer la nuit sous les murs de la place. Le lendemain, il leur imposa une quarantaine de cinq jours durant lesquels un des membres, Lerouge, mourut de la peste ainsi que deux de ses serviteurs.

Une fois à Alexandrie, les savants demandèrent à rentrer en France. Menou leur fit subir toutes sortes de vexations, exigeant, entre autres, la remise des collections, manuscrits, dessins.....

Naturellement, tous refusèrent de se soumettre à cette injonction.

Enfin les membres de la Commission, au nombre de quarante-cinq, s'embarquèrent le 5 juin sur le brick l'*Oiseau*. Toutefois ils durent rester en rade, durant vingt-et-un jours, avant que Menou autorisât leur départ. Ce ne fut que le 26 que le brick put enfin quitter Alexandrie. Mais il fut, presqu'aussitôt, arrêté par une frégate anglaise qui conduisit le brick à Aboukir. L'amiral, lord Keith, lui refusa l'autorisation de poursuivre sa route et l'obligea à revenir à Alexandrie.

L'*Oiseau* arriva le 16 juillet devant la ville. Menou, par un ordre sauvage, menaça de le couler s'il n'évacuait pas le port dans un quart d'heure!

Il faut lire dans l'*Histoire de l'Expédition d'Égypte*, vol. VI, chap. XIII, à laquelle nous empruntons ces détails, les humiliations que durent subir nos savants ballottés entre lord Keith, qui tenait à les faire rester à Alexandrie,

L'article 11 de la convention intervenue entre les généraux anglais, turcs et français spécifiait que les «membres de la Commission des Sciences et Arts... jouiront des mêmes avantages que les militaires. Tous les membres... emporteront, en outre, avec eux, ... leurs papiers particuliers, ainsi que les autres objets qui les concernent» (p. 323).

et Menou, qui refusait de les recevoir! Ce ne fut que le 27 juillet que le brick revint encore une fois à Alexandrie où il dut subir une quarantaine de cinq jours. Les malheureux passagers purent alors débarquer de nouveau.

Menou se décida enfin à réunir un Conseil de guerre, qui accepta le principe d'une capitulation qui comportait, entre autres, cet article 16 :

«Demande. — Les individus composant l'Institut d'Égypte et la Commission des arts emporteront avec eux les papiers, plans, mémoires, collections d'histoire naturelle et tous les monuments d'art et d'antiquité recueillis par eux.

«Réponse. — Les membres de l'Institut peuvent emporter avec eux tous les instruments d'art et de science qu'ils ont apportés de France; mais les manuscrits arabes, les statues et autres collections qui ont été faites pour la République française, seront considérées comme propriété publique, et seront à la disposition des généraux des armées combinées.»

Ce projet de capitulation fut adopté à l'unanimité le 31 août 1801.

«Tout le monde pourtant ne se résigna pas à subir cet article 16 de la capitulation, qui dépouillait nos savants du fruit de leurs longues et laborieuses explorations. La conquête s'arrogeait un droit sur des choses qu'en tout temps elle avait respectées, sur la propriété intellectuelle. Cela avait passé entre militaires, comme un article insignifiant qui ne valait même pas la peine d'être discuté. Menou avait bien fait entendre quelques représentations timides, mais il s'était arrêté ensuite devant une fin de non recevoir.

«Quant à Hutchinson, désintéressé en cela, il se guidait sur les conseils d'un littérateur, distingué d'ailleurs, nommé Hamilton [1], venu à la suite de l'armée anglaise, et qui, aveuglé par une préoccupation irréfléchie, semblait trouver, plus simple alors d'accaparer les travaux de nos savants, travaux tout recueillis, tout complets, s'aidant, s'éclairant les uns les autres, plutôt que de commencer lui même une tournée solitaire, où il aurait vu peu et

[1] Cet Hamilton William Richard, né à Londres le 9 janvier 1777, était le secrétaire de lord Elgin, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, celui-là même qui procéda à l'enlèvement des frises du Parthénon.

L'ambassadeur l'avait envoyé en mission diplomatique auprès du général Hutchinson.

Plus tard il publia un mémoire sur les monuments égyptiens que leur volume avait fait laisser à Alexandrie et qui furent transportés au British Museum par ses soins.

mal, où il aurait glané après la moisson faite. Plus tard cet instant d'erreur fut noblement réparé; mais à l'heure actuelle, complice ou abusé, Hutchinson agissait pour ce littérateur qui peut-être n'était là lui-même que dans l'intérêt de quelque société scientifique de Londres, d'Oxford ou de Cambridge. Quoiqu'il en soit, l'article fut consenti sans que les parties intéressées fussent appelées à le combattre. Ils ne le connurent qu'au moment où on leur signifia qu'ils allaient être dévalisés.»

CHAPITRE X.

INTERVENTION DE GEOFFROY SAINT HILAIRE, SAVIGNY ET DELILE.

Il y a ici un chapitre émouvant de l'histoire de Savigny, que nous préférons reproduire d'après l'*Histoire scientifique et militaire de l'Expédition française en Égypte*, t. VII, p. 416 et suivantes. Ces pages bien qu'écrites quinze ou vingt ans après le retour de l'armée en France, sont encore vibrantes de l'indignation de nos savants quand on leur eut signifié la décision qui les concernait, sans qu'ils eussent été consultés au préalable à ce sujet :

«Alors se réveilla chez nos savants ce courage spécial, cette énergie propre, que l'occasion seule met en relief. A ce moment l'armée abattue se fût laissée dépouiller de ses derniers canons, ces nobles joyaux militaires; nos savants, eux, ne voulurent pas laisser à l'ennemi une seule pièce de leur riche matériel : ni collections, ni échantillons, ni papiers, ni momies, ni inscriptions lapidaires, ils ne voulurent rien abandonner.....

«C'était à eux, cela : ils l'avaient gagné bel et bien, à la sueur de leurs fronts, malgré les Arabes, malgré le soleil perpendiculaire, malgré le sable cuisant, malgré nos soldats eux-mêmes, qui souvent se riaient de cette ardeur incomprise. C'était à eux cela, ou plutôt à la France et au monde; mais perdu pour le monde et pour la France, si on le leur enlevait, car eux seuls en avaient la clef.

«Quand ils surent qu'on les avait ainsi vendus à l'ennemi, qu'on avait fait de leurs richesses un trafic à la façon de celui du *champ du potier,* ils n'hésitèrent pas un instant; tous réunis dans un élan spontané, rassemblés sans s'être convoqués, ils écrivirent à Menou une lettre collective dans laquelle ils protestaient contre la violence dont on usait à leur égard. Ils déclinèrent la compétence de la juridiction à laquelle ils avaient été soumis; ils conclurent

en disant que, si le Général en chef avait pu et dû disposer du sort de l'armée, disposer de son attirail de guerre, disposer d'un pays conquis, il avait dépassé ses pouvoirs quand il s'était fait le maître et le donateur d'une propriété particulière, d'une propriété de science et d'art, la plus sainte de toutes.

« A cela Menou répondit que les réclamans avaient raison, et qu'il allait demander le redressement de l'article. Il le fit en effet[1]; mais sa parole n'avait aucun poids auprès du Général en chef de l'armée anglaise. Impatienté d'anciens tâtonnements, et croyant toujours que Menou ne cherchait que des excuses à ses lenteurs, Hutchinson déclara qu'il n'y avait pas à revenir désormais sur un acte signé et que l'article qui concernait les savants et les artistes suivrait son plein effet.

« Quand les membres de l'Institut et de la Commission virent quel crédit avait Menou auprès du Général en chef de l'armée anglaise, ils écartèrent tout intermédiaire et envoyèrent trois de leurs collègues auprès de Hutchinson, comme porteurs des paroles et avocats de leur droit. Ces trois délégués étaient: Geoffroy Saint-Hilaire, Savigny et Delile[2].

« Reçus dans le camp anglais avec des égards mêlés de froideur, ils exposèrent leur réclamation avec douceur d'abord, puis avec énergie. Ils établirent que ce que l'on se proposait de faire à leur égard était contraire aux lois et aux usages des nations civilisées, que la propriété particulière avait, en tous temps, été laissée hors de cause, dans un démêlé entre nations, à plus forte raison celle des objets d'art et de science, la plus individuelle de toutes, celle qui est le moins transmissible, celle qui périt en changeant de mains.

« Vous nous enlèverez, dirent-ils, nos collections, nos dessins, nos plans, nos copies de hiéroglyphes, mais qui vous donnera la clef de tout cela? Ce sont des ébauches que nos impressions personnelles, nos observations, nos

[1] Voir aux pièces justificatives la correspondance échangée, à ce propos, entre lui et le général Hutchinson.

[2] Geoffroy Saint-Hilaire est bien connu comme zoologiste. Alire Raffeneau Delile, né à Versailles en 1778, était botaniste. Il a publié à Paris, en 1824, une *Flore d'Égypte illustrée,* qui comprend 320 pages et 62 planches dessinées par Redouté. Outre son titre de membre de l'Institut d'Égypte, il était directeur du Jardin botanique du Caire.

Après son retour en France il orthographia son nom : de Lile et fut professeur à la Faculté des sciences de Montpellier. Il mourut en 1850.

souvenirs doivent compléter. Sans nous, ces matériaux sont une langue morte, à laquelle vous n'entendrez rien, ni vous, ni vos savants. Nous avons passé trois années à conquérir, une à une, ces richesses, trois années à les réunir de tous les coins de l'Égypte, depuis Philæ jusqu'à Rosette : à chacune d'elles s'attache un péril surmonté, un monument aperçu et gravé dans nos mémoires. Et nous trouverions ici, sur cette frontière, un camp de soldats, qui se transformerait en corps de douaniers, pour arrêter et confisquer ces produits de l'observation et de l'intelligence! Il n'en sera point ainsi. Plutôt que de laisser accomplir cette spoliation inique et vandale, nous détruirons notre propriété, nous la disperserons au milieu des sables libyques, ou nous la jetterons dans la mer; puis nous protesterons en face de l'Europe, et dirons par quelle violence nous avons été réduits à détruire tant de trésors! »

Le général Hutchinson écouta froidement ce plaidoyer; ne voulant pas faire une réponse directe, il dit seulement qu'il pèserait tout cela et qu'il aviserait. Hamilton devait être porteur de sa réponse.

Il vint, en effet, dans la même journée à Alexandrie : « Le général anglais est inflexible, dit cet envoyé; il exige que la capitulation soit exécutée même pour ce qui vous concerne. »

Quelques membres de la Commission insistèrent.

« Non, Messieurs, poursuivit Hamilton, je crois que toutes démarches nouvelles seraient inutiles; elles aboutiraient à des rigueurs que pour ma part je voudrais éloigner de vous; elles vous exposeraient à être retenus comme prisonniers de guerre. »

Ce fut alors que par un élan courageux, par une inspiration énergique, Geoffroy Saint-Hilaire sauva une partie que tout le monde considérait comme perdue. « Non, dit-il à l'envoyé du général anglais, non, nous n'obéirons pas : votre armée n'entre que dans deux jours dans la place. Eh bien! d'ici là le sacrifice sera consommé. Vous disposerez ensuite de nos personnes comme bon vous semblera. Non, vous dis-je, il ne sera pas dit qu'un pareil sacrifice ait pu s'accomplir. Nous brûlerons nous-mêmes nos richesses. C'est à de la célébrité que vous visez? Eh bien! comptez sur les souvenirs de l'histoire : vous aurez aussi brûlé une bibliothèque dans Alexandrie. »

Ces mots firent une péripétie : l'idée de passer pour un incendiaire, pour un Omar, bouleversa la physionomie de l'envoyé anglais. Nourri d'études

honorables et sérieuses, loyal jusque-là, affectueux dans ses rapports privés, il ne voulut pas subir la chance de l'horrible célébrité qu'on lui offrait en perspective : «Qu'allais-je faire? dit il avec un profond retour sur lui-même. Comptez sur moi, Messieurs, je retourne au camp anglais, je vais plaider votre cause; nul ne la gagnera si ce n'est moi.»

En effet il parla avec tant de chaleur que le général Hutchinson devint plus malléable. Il craignit d'être désavoué; comme il l'eût été, sans doute, par la portion éclairée de la nation anglaise; il comprit que l'on ne pourrait expliquer un acte aussi barbare que par deux sentiments également condamnables : ou le désir de dépouiller des savants français pour offrir leurs travaux en holocauste aux compilateurs anglais, ou l'exaspération de l'animosité nationale poussée jusqu'au suicide, jusqu'à l'anéantissement de matériaux qui appartiennent à toute l'humanité.

Il se radoucit donc, se départit de la rigueur des conditions premières, et consentit, après quelque résistance, à laisser aux membres de la Commission le droit de disposer de ce qui leur appartenait.

Réconcilié avec nos savants, Hamilton fut alors admis à visiter leurs riches collections, et il se retira émerveillé de ce qui avait passé sous ses regards.»

Mais, ajoute un autre historien, «oubliant la générosité du procédé des Français à son égard, il ne rougit point de faire à la Commission la proposition outrageante de venir, avec lui, à Londres, et d'y publier, sous les auspices du gouvernement de la Grande Bretagne, le résultat de leurs travaux, leur promettant les plus brillants effets de la munificence nationale. Les savans lui répondirent en dissimulant l'injure qu'ils recevaient : «Si vous étiez dans la même position que nous, viendriez-vous en France?» Hamilton garda le silence et retourna vers les siens». [1]

[1] *Victoires, conquêtes, désastres, revers et guerres civiles des Français de 1792 à 1815*, par une Société de militaires et de gens de lettres. Tome 14e, Paris Panckoucke, 1819, pages 115 et 116.

CHAPITRE XI.

LE RETOUR EN FRANCE.

Ainsi, grâce à l'énergie des trois savants français, les collections recueillies par nos naturalistes restaient leur propriété.

Savigny revint donc avec les derniers vaisseaux anglais qui rapatriaient l'armée, sans qu'aucun incident eût marqué la monotonie de la traversée [1]. Mais à Marseille les savants et leurs caisses furent soumis à une rigoureuse quarantaine. Les lettres de Geoffroy Saint-Hilaire nous renseignent sur le séjour qu'il y fit avec son ami et sur les ennuis qu'ils durent supporter [2]. Après avoir pris possession de ses précieuses caisses, Savigny rentra enfin à Paris dans les premiers jours de février 1802, après plus de trois ans d'absence.

Il put donc écrire, non sans fierté, «Je rentrai certain d'avoir pleinement rempli ma mission.»

Son premier soin, comme bien on pense, fut de revoir son cher Provins, de se retrouver au milieu des siens et de ses amis. Il passa plusieurs jours dans la famille de M. Bellanger. Ses camarades d'enfance fêtèrent le jeune naturaliste, orgueil de la cité.

Savigny revenait en France mûri, non par l'âge, puisqu'il n'avait alors que 24 ans, mais par son labeur, ses voyages, les vicissitudes dont il avait été

[1] Les membres de la Commission des Arts et de l'Institut furent évacués, les uns (8 membres) par le *San Nicolò*, qui quitta Alexandrie le 26 septembre 1801.

Devilliers et la majeure partie des restants s'embarquèrent sur l'*Amico sincero* qui, parti le lendemain, arriva à Marseille le 26 brumaire (17 novembre).

Savigny et Balzac étaient arrivés, un peu auparavant, par l'*Alligator*.

Quelques jours avant leur départ, les savants avaient enfin pu encaisser une partie de leur solde arriérée. Savigny figure pour 333 livres 6, 8 sur l'état établi par Fourier le 15 fructidor an IX (12 septembre). — (D'après les documents des Archives historiques du Ministère de la guerre.)

[2] Voir aux pièces justificatives, p. 89.

l'objet ou le témoin; sa santé avait été parfaite jusque-là, tandis que ses compagnons avaient été éprouvés par les fièvres, le typhus, la peste, les ophtalmies. . . . . Et cependant c'est d'Égypte qu'il rapportait les germes de la maladie nerveuse dont il devait souffrir jusqu'à sa mort.

Les savants de l'Expédition étaient à l'honneur. David d'Angers, le grand statuaire, qui était alors à l'apogée de sa gloire sollicita l'honneur de faire leurs médaillons.

C'est grâce à cette circonstance que nous devons de connaître la physionomie de Savigny.

Pour l'établissement de sa maquette, David d'Angers utilisa le dessin à la plume que Dutertre avait exécuté pour l'historique de l'expédition, dessin dont une copie fait partie, aujourd'hui, des collections de la Société de Géographie de Paris. C'est grâce à MM. Grandidier et Reizler que j'ai pu avoir connaissance de ce portrait et en faire prendre une copie [1].

Ce dessin représente Savigny pendant son séjour en Égypte, en 1799, à l'âge de 22 ans. Sa figure est celle d'un tout jeune homme : elle est remarquable par l'air d'intelligence qu'elle reflète, par un front plat, par de longs sourcils, un nez allongé, des lèvres plutôt épaisses que minces et un menton arrondi. La tête est couverte de cheveux retombant sur le front et sur les joues qu'ils cachent en partie. Sur la nuque ils sont un peu relevés. Son visage est imberbe.

Le cou est entouré d'une large cravate nouée sur le devant, à la mode de

---

[1] Les portraits de la Société de Géographie ne portent pas de signature. Mais ils sont reproduits dans l'*Hist. de l'expéd.* avec le paraphe de Dutertre, dont le portrait figure au volume IV, en face la page 147.

Ce sont des épreuves avant la lettre et non encore retouchées. A la Bibliothèque nationale il y a des épreuves semblables (dont le nom est en cursive anglaise) et d'autres, retouchées et signées, avec le nom en majuscules antiques blanches.

Dutertre, qui était également membre de l'Institut d'Égypte, avait dessiné à la plume, dans le même format, les bustes des principaux officiers de l'armée, ainsi que de plusieurs savants.

Celui de Savigny se trouve dans le tome VIII, entre les pages 418 et 419.

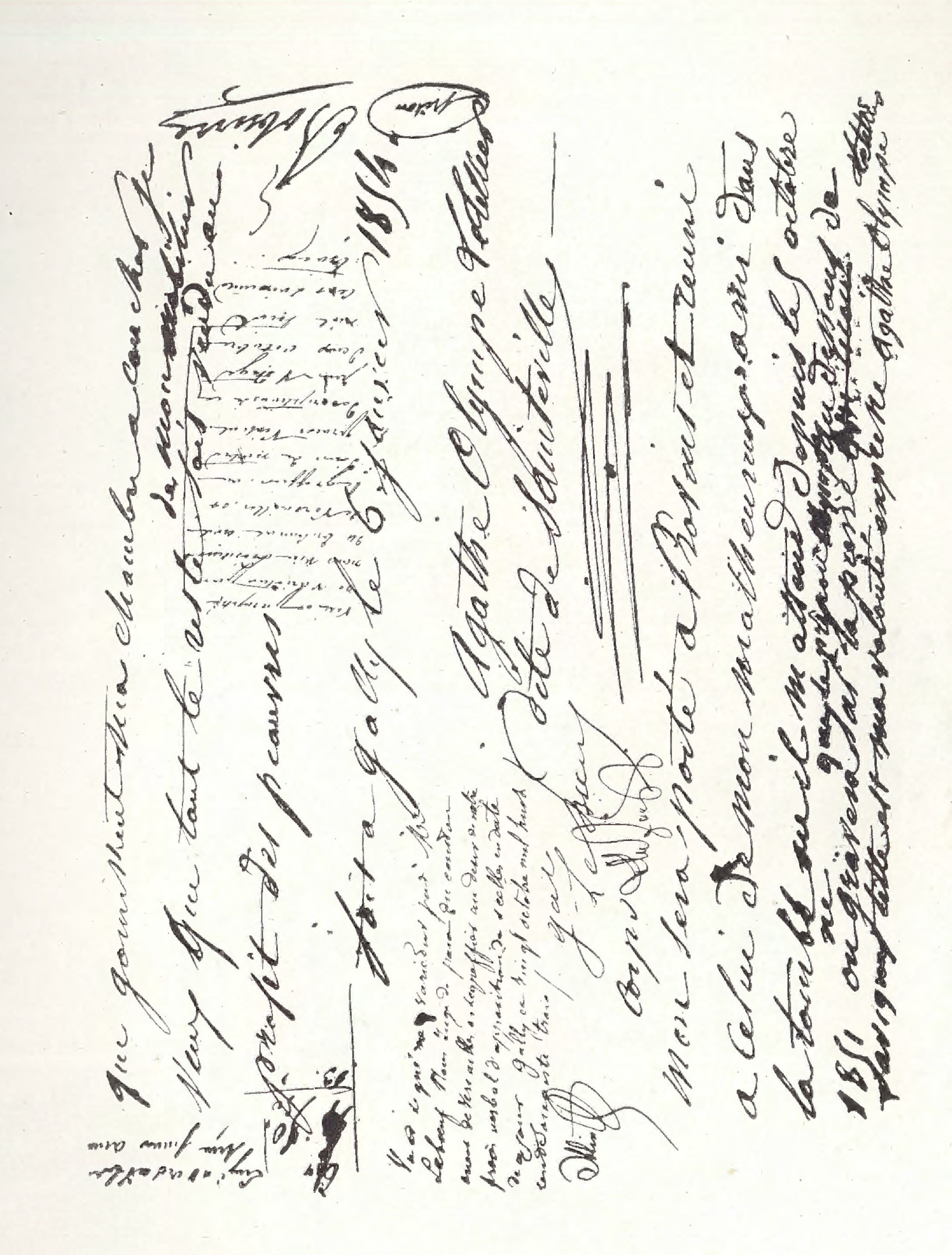
Il y a, page 259, le portrait d'un A. Gérard, zoologiste, qui, à notre connaissance, n'a rien produit et dont le nom même nous était inconnu.

On trouvera dans l'ouvrage d'E. DE VILLIERS DU TERRAGE, *Journ. et souv. sur l'Expéd. d'Égypte*, 1899, pages 355 à 364, des détails intéressants sur Dutertre.



Portrait à la plume de Savigny à 22 ans, par Dutertre (1799).

Collection de la Société de Géographie de Paris.



Dernières lignes du premier testament de Mlle Letellier, daté du 6 janvier 1854, avec le codicille et la signature du général Le Boeuf.

l'époque, et le buste est pris dans un veston de drap à col large mais replié comme le portaient les officiers de la Révolution.

David d'Angers modela la figure de Savigny en utilisant en grande partie ce portrait. Le profil a dû nécessiter, de plus, au moins une séance de pose. Il fit le beau médaillon dont l'original figure au Musée d'Angers. C'est celui dont nous donnons la reproduction dans le frontispice de cet ouvrage[1]. La seule différence que l'on remarque est que, dans le médaillon, le nez de Savigny est busqué au lieu d'être rectiligne comme le représente la figure de Dutertre.

De retour à Paris, Savigny travailla fiévreusement à la confection des planches et aux divers mémoires dont il avait rapporté les éléments. Il fit paraître successivement toute une série d'études, qui s'échelonnent entre 1801 et 1810 et dont nous parlerons dans le deuxième volume.

Pour donner une idée de son activité et de sa patience, nous dirons qu'il a étudié en détail l'appareil buccal de 1200 insectes de divers groupes! Il a été ainsi amené à conclure que la bouche des insectes suceurs n'est qu'une dérivation de celle des insectes broyeurs.

Il était si précis que Latreille disait de lui : « C'est un observateur dont personne ne contestera la scrupuleuse exactitude » (*Cours d'entom.*, p. 482.)

Le plus célèbre de ces travaux est son *Histoire naturelle et mythologique de l'Ibis*, qui date de 1805, et qui eut un grand succès. Savigny fit preuve d'une rare érudition en commentant des textes anciens grecs, hébreux et latins.

Ces publications attirèrent sur Savigny l'attention des naturalistes français et étrangers et lui valurent d'être nommé membre de plusieurs sociétés savantes étrangères.

Elles lui valurent aussi d'être fait chevalier de la Légion d'honneur en 1814.

En 1815 Savigny habitait à Paris, rue Cassette n° 35, dans le quartier

---

[1] Il en existe une réplique au Musée de Louvre. Une reproduction photographique, à petite échelle, figure dans l'ouvrage *Les médaillons de David d'Angers* par son fils, Paris 1867, planche 47.

Il fut tiré de ce médaillon une épreuve en bronze qui fut offerte à Savigny mais qui fut vendue à la mort de Mlle Letellier. Nous ignorons ce qu'il est devenu.

Saint Sulpice (actuellement VI[e] arrondissement), non loin du Luxembourg[1].

Mais avant de se fixer rue Cassette, il avait demeuré, en 1812, rue du Helder n° 14, et en 1814, rue de la Loi, hôtel d'Espagne, n° 292. Il se faisait adresser sa correspondance au nom de M. de Savigny, professeur[2].

Malheureusement Savigny abusa trop de sa puissance de travail. La maladie d'yeux, dont il avait rapporté les germes d'Égypte, se traduisit par une affection nerveuse de forme très grave dont il ressentit la première atteinte le 4 août 1817 :

«Je fus tout à coup atteint, spécialement dans l'organe de la vue, d'une affection nerveuse très grave, qui me força de suspendre immédiatement tout travail et de me retirer à la campagne. Cette affection qui, suivant les médecins, devait diminuer par le repos et mettre quatre à cinq mois à se dissiper, s'étendit infiniment au delà de ce terme.

«Fatigué à la longue d'une inaction qui m'était peu naturelle, je me laissais aller quelquefois à des études dont les occasions, à la campagne, se multipliaient autour de moi. Enfin je partis pour l'Italie dans l'espoir d'accélérer ma guérison et dans le dessein de me livrer, sur les côtes du golfe Adriatique et de la Méditerranée, à des recherches plus importantes, sans être périlleuses. Je prolongeai cette excursion jusqu'à la fin de 1822.»

Nous croyons que c'est dans cette période de sa vie que Savigny réunit les éléments de sa belle collection d'oiseaux de bocage et qu'il prépara les squelettes de petits animaux, qu'il augmenta le nombre de coquilles qui constituaient sa collection d'étude et que nous avons retrouvée, en partie, ces temps derniers.

Savigny ne nous donne aucun détail sur ce voyage. Mais en consciencieux naturaliste, il recueillit des coquilles partout où il passa et les étiquettes des boîtes renfermant ses cueillettes en Provence et en Italie nous renseignent sur son itinéraire à partir de Marseille. C'est ainsi que nous savons qu'il passa

---

[1] Savigny a longtemps conservé son domicile de la rue Cassette n° 35, faubourg Saint Germain, car dans des actes notariés datés des 24 octobre 1831 et 21 novembre 1833 (actuellement chez M[e] Monjou), il indique ce domicile comme ordinaire, tandis que celui du chalet de Gally est momentané.

[2] Bibliothèque nationale. Manuscrits. Nouv. acquis. Lettres à Van Praët, 874, f[os] 135 et 137

par Marseille, Aix, Cassis, Nice, qu'il alla en Corse, puis à Florence, Sienne, Turin, La Spezzia, Naples, Marais pontins et Rome.

D'autre part, par une lettre de Camillo Ranzani nous sommes informés de son passage à Bologne, le 2 novembre 1822[1].

Il séjourna donc plus de quatre ans en Italie, mais il ne dut pas aller sur la côte adriatique, comme il en avait le projet, ou alors il n'a rien rapporté de cette région, ce qui serait bien extraordinaire étant données ses habitudes.

Il est très probable qu'il ne fit pas ce voyage seul puisqu'il connaissait déjà M[lle] Letellier, qui l'avait soigné avec la plus grande sollicitude, et que son état ne lui permettait guère de voyager seul.

Nous ignorons également quelles sont les obligations «les plus impérieuses» qui le rappelèrent à Paris, à la fin de 1822.

Mais ce séjour en Italie, en calmant son système nerveux et en reposant sa vue, lui fit le plus grand bien. Il se crut guéri et se remit à l'ouvrage de plus belle.

On aura une idée du labeur auquel il s'assujettit en se référant au chiffre officiel de 125 planches qu'il fournit pour l'*Atlas de l'Expédition d'Égypte*. Encore ce chiffre ne s'applique-t-il qu'aux planches publiées, mais d'autres avaient été préparées qui ne l'on pas été. Il faut aussi penser au travail *préparatoire,* long et minutieux, nécessité par l'exécution de ces planches. Il n'y a que ceux qui en ont publié qui peuvent se faire l'idée d'une telle besogne.

---

[1] Ranzani profite du passage de Savigny pour lui remettre le dernier volume de ses publications accompagné d'une lettre pour Cuvier (Acad. sciences, carton 3244, pièce 61). L'illustre zoologiste italien est flatté d'avoir reçu la visite d'un naturaliste aussi distingué que Savigny.

CHAPITRE XII.

LE CHALET DE GALLY.

Le chalet de Gally est à l'extrémité occidentale du grand parc de Versailles, dans une très belle situation, assez éloigné pour qu'on n'y puisse entendre les bruits de la ville. C'est la campagne avec ses frais ombrages et son calme reposant.

Son histoire tient en quelques lignes.

L'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris possédait, sous le nom de chapelle de Gallie, un lieu de culte et une grange dimeresse, dès 1163; mais Gallie dépendait de la paroisse de Trianon.

Gallie, sous le nom de Val de Gallie, était un lieu qui avait donné son nom à toute la vallée voisine.

Louis XIV acheta Gallie, le 13 novembre 1684, en même temps que Choisy-aux-Bœufs, et l'incorpora au grand parc.

Un mur de la grange existe encore à gauche de l'entrée. Des restes de la chapelle sont visibles à droite de la ferme. Les bâtiments actuels, élevés entre le mur et la partie ancienne, datent des XVIIe et XVIIIe siècles. L'ensemble est resté propriété de l'État et loué comme ferme. Sur le cadastre il est orthographié Gally [1].

Au moment de notre histoire le chalet était occupé par M. Alexandre Letellier de Sainteville [2], Inspecteur des Domaines de la Couronne, qui fit bénéficier sa nièce du bail qu'il tenait de l'État.

Au début de 1830 il fut procédé à une revision des biens de la Couronne et l'infortuné naturaliste se vit menacé, un moment, d'être expulsé de son asile. Dans cette situation il s'adressa à son protecteur et ami Cuvier, qui était tout puissant, et obtint enfin la jouissance gratuite de la maison et du petit

---

[1] Nous devons ces précieux renseignements à l'érudition de M. Émile Houth, lauréat de l'Institut et diplomé d'études supérieures d'Histoire et de Géographie.

[2] Ce nom est tantôt écrit en deux parties, Le Tellier, tantôt en un seul, tandis que de Sainteville est toujours écrit en un seul mot.

domaine. Il remercia Cuvier par une lettre touchante qu'on lira à la fin de ce volume.

Savigny habitait la partie gauche des bâtiments, qui est véritablement le chalet de Gally. Le jardin était placé derrière.

Nous ignorons dans quelles circonstances Savigny avait fait la connaissance de la famille Letellier, mais cette connaissance était assez intime puisque, dès le début des crises, M. de Sainteville lui avait généreusement offert l'hospitalité. Il y fut transporté dans un état lamentable et y séjourna, comme nous l'avons déjà dit, jusqu'à son départ pour l'Italie.

A son retour il resta encore quelque temps à Paris. Mais à partir de 1824 il s'y réinstalla et ne le quitta plus jusqu'à sa mort.

M. de Sainteville, pour laisser plus de liberté à son ami, lui abandonna complètement le chalet et vint loger à Versailles, avenue de Paris, n° 3, à la Grande Poste aux chevaux.

Il mourut le 31 octobre 1825 [1].

Quoiqu'il en soit, Savigny se remit sérieusement au travail. Mais il avait trop présumé de sa guérison.

«Des symptômes de la nature la plus inquiétante ne tardèrent pas à se manifester. Je pressentais une rechute, je le disais; mais rien de visible à l'extérieur ne paraissait justifier ce pressentiment. On hésita à me croire et je succombai.

«Le temps s'écoulait au milieu de continuelles anxiétés lorsque, le 20 mars 1824, se déclara brusquement la rechute tant redoutée, ou plutôt une affection nerveuse, mille fois plus grave, et dont rien ne put arrêter les progrès. C'était la funeste névrose, connue des médecins sous le nom d'*exaltation de la sensibilité*, liée, dès son principe, au sentiment d'une invincible terreur. Quoique commune à tous les organes des sens, cette nouvelle affection avait, comme la précédente, son siège principal dans l'organe de la vue. Elle ne pouvait, quelle que fût sa violence, amener la cécité, dans l'acception rigoureuse du mot, mais elle rendait peu à peu mes yeux incapables de supporter la lumière et dans l'obscurité toujours plus profonde où elle me forçait de me

[1] Il est curieux de noter que c'est également dans le mois d'octobre que décédèrent Savigny et Mlle Letellier.

tenir, elle faisait briller une foule d'images vivement colorées, dont les émissions successives, réitérées à l'infini, me fatiguaient, m'obsédaient sans cesse. A ces premières apparences en succédèrent de plus formidables encore. Bientôt des phénomènes impétueux, lumineux, ardents, immenses, remplissant nuit et jour, sous mille aspects divers, provoquèrent les crises les plus intenses, les plus déplorables. D'autres phénomènes, distingués des précédents moins par leurs formes et par leurs couleurs que par leur redoutable influence, vinrent périodiquement en accroître, en aggraver les effets. Aux sensations propres à la vue s'unirent un entraînement rapide en haut, en bas, en tous sens; une odeur fétide, des sifflements aigus, des sons harmonieux ou discordants, des voix humaines chantant, ou parlant, déclamant, et d'autres bruits non moins étranges. Le sommeil suspendait rarement ces détestables illusions sans qu'il se produisît au réveil des visions menaçantes, bizarres, incompréhensibles. Je citerai, comme l'une des plus fréquentes, la voûte spacieuse formée par d'innombrables faces humaines, toutes également expressives, prenant je ne sais quel air inflexible, et fixant sur moi des regards sinistres.

«On le comprendra sans peine : un tel ébranlement du système nerveux m'interdisait non seulement toute application, tout travail de l'esprit, mais encore toute relation sérieuse au dehors.»

Savigny a communiqué à l'Académie des sciences, sous le titre : *Remarques sur les Phosphènes, phénomènes dont le principe est dans l'organe de la vue* ou *Fragments du journal d'un observateur atteint d'une maladie des yeux* (18 mars 1839), une longue étude des phénomènes qui le torturaient. Malheureusement nous n'avons pas retrouvé l'original de ce journal.

Il serait désirable qu'un neurologiste pût prendre connaissance de la communication de Savigny à l'Académie et des notes que nous reproduisons pour nous éclairer sur la nature de ces troubles nerveux.

Nous avons dit que la vue de la lumière était insupportable à Savigny et qu'il lui était nécessaire de vivre dans l'obscurité. Quand, par hasard, il devait séjourner dans une pièce éclairée, il devait envelopper sa tête d'un voile noir. C'est dans cet état qu'on peut le voir dans le tableautin qui est conservé à la Bibliothèque de Provins. Nous le reproduisons plus loin. [1]

[1] Ce petit cadre a été exécuté par la maison Collard, rue de la Pompe, 25, à Versailles.

CHAPITRE XIII.

LA «DESCRIPTION DE L'ÉGYPTE».

Un des premiers actes de Napoléon Ier fut de faire publier un *Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française*, sous le titre de : *Description de l'Égypte.*

Tous les lettrés connaissent ce superbe ouvrage, du format grand aigle, magnifiquement imprimé et illustré, qui forme le monument le plus important qui ait jamais été publié sur l'Égypte. Il constitue un des plus beaux titres de gloire du grand empereur.

Il fut distribué dans les principales bibliothèques et il est peu de villes, en France, qui ne le possèdent. Savigny l'offrit à la ville de Provins en 1810, mais la remise n'en fut faite que bien plus tard (1843).

La rédaction de cette importante publication fut répartie entre plusieurs commissions techniques, qui se chargèrent chacune d'une spécialité sous la présidence de Jomard.

Après l'abdication de Napoléon, Louis XVIII poursuivit l'achèvement de l'ouvrage.

Seul, le format grand aigle est une incommodité pour le maniement des volumes qui constituent la *Description de L'Égypte.* Aussi Panckoucke, en publia une deuxième édition, en 1827, dans un format plus commode.

Savigny avait sa partie dans ce grand travail. Étienne Geoffroy Saint-Hilaire s'était chargé des vertébrés[1], mais les invertébrés formaient le lot de notre naturaliste. Aussi, dès son retour en France, s'occupa-t-il activement à faire dessiner les petits animaux qu'il avait rapportés. Il fit exécuter les figures avec un soin méticuleux par les meilleurs dessinateurs de l'époque :

---

[1] Toutefois il n'est l'auteur que du texte. La paternité de la planche incombe bien à Savigny.

Huët père et fils, Turpin, Meunier, Bessa, Ringuet, Barraband et Prêtre, qui illustrèrent à l'aquarelle et à la gouache des vélins qui font l'admiration de tous les connaisseurs. Mais la reproduction de ces dessins en couleurs aurait été tellement difficile que la Commission dut se borner à les faire publier en noir.

Si nous ne sommes pas très documentés sur la façon dont Savigny fit préparer les planches, nous savons que l'avancement de la publication exigeait la remise du texte correspondant aux planches.

Savigny avait bien livré à l'impression plusieurs mémoires relatifs aux Oiseaux et aux Annélides, mais il n'avait pas encore préparé le texte relatif aux invertébrés figurés. Aussi, après plusieurs années d'attente, «l'administration, voulant terminer, sans plus de retard, cette publication, renonça à l'idée d'y comprendre les planches de Savigny et en avait même ordonné la suppression, lorsque M. Cuvier, appréciant tout l'intérêt qu'offrait la partie iconographique du travail de Savigny, même dans cet état incomplet, intervint auprès du gouvernement et obtint l'autorisation de faire paraître les planches en question, accompagnées seulement d'une explication très sommaire dont l'impression pouvait être promptement achevée[1].»

Le sous-secrétaire d'État, Ministre de l'Intérieur, Corbière, écrivit alors à Savigny la lettre suivante :

Paris, le 19 mars 1825.

«Monsieur, depuis deux ans les Chambres n'allouent plus de fonds pour la *Description de l'Égypte* et cet état de choses m'a mis dans la nécessité de prendre des mesures urgentes pour l'achèvement d'un ouvrage aux dépenses duquel il ne me serait plus possible de pourvoir.

«Parmi les mesures adoptées, se trouve la publication immédiate des planches d'histoire naturelle qui sont gravées et qui devaient faire partie d'un travail que l'état de votre santé ne vous a malheureusement pas permis d'achever dans les délais fixés.

«Cependant, Monsieur, en prescrivant la publication immédiate de ces planches, j'ai pris des dispositions pour que les explications sommaires qui

[1] *C. R. Acad. sc.*, t. LXXV, 25 novembre 1872.

devront les accompagner ne nuisent pas aux travaux que vous aviez commencés, et que je conserve l'espoir de vous voir reprendre plus tard, lorsque votre santé sera rétablie.

«C'est dans ce but, et pour vous prouver l'estime que m'ont inspirée l'étendue de vos connaissances et votre caractère, que j'ai choisi un de vos élèves, M. Audouin, pour dresser ces explications. Comme son travail se rapportera aux descriptions complètes qui pourront vous devoir le jour, la science n'est pas moins intéressée que l'administration à ce qu'aucune erreur grave ne se glisse dans l'explication des planches qu'on va publier.

«Je vous prie donc, Monsieur, de donner à M. Audouin tous les renseignements dont il pourrait avoir besoin pour bien remplir sa tâche, et de mettre à sa disposition les matériaux qui seront disponibles entre vos mains.

«Agréez, etc.

Signé : Corbière.

Cette lettre arriva malheureusement dans un moment où Savigny était le plus gravement atteint et elle ne lui fut pas communiquée.

Une consultation médicale eut lieu et les docteurs furent unanimes à déclarer qu'il était impossible de faire, même la proposition, de demander à Savigny le moindre travail intellectuel.

Cette décision fut transmise au Ministre.

CHAPITRE XIV.

L'INTERVENTION D'AUDOUIN.

Audouin était professeur d'entomologie au Muséum : c'était un bon naturaliste, spécialisé dans la faune française, et, par suite, peu préparé pour la tâche qu'on lui demandait. Il s'était fait connaître par des études sur les Crustacés, la Pyrale de la vigne, la Muscardine des Vers à soie. On lui doit, en collaboration avec Milne Edwards, une *Histoire naturelle du littoral de la France.*

Il était le gendre de Brongniart, membre de l'Institut et directeur de la Manufacture de Sèvres; Cuvier le patronnait. Il n'avait que vingt-huit ans lorsque Corbière le chargea de donner une explication sommaire des planches de Savigny.

Évidemment, pour les insectes, Audouin pouvait se charger de leur identification. Mais il n'était pas qualifié pour la détermination des Mollusques, des Annélides, des Bryozoaires et des Polypiers. Sous ce rapport, le choix d'Audouin ne fut pas heureux. Des malacologistes tels que de Blainville, Deshayes ou de Férussac, par exemple, auraient été bien plus autorisés pour entreprendre ce travail.

La Commission d'Égypte se borna à remettre à Audouin deux exemplaires des planches déjà tirées [1]. Il se plaignit alors de n'avoir pas à sa disposition les échantillons eux-mêmes.

A distance on comprend mal le reproche d'Audouin. Il est inadmissible que la Commission n'ait pu disposer des collections ou tout au moins des vélins. De plus une partie des invertébrés était déposée dans le laboratoire

---

(1) Audouin en découpa les figures et en forma un petit atlas qui est maintenant à la Bibliothèque du Muséum où nous avons pu l'identifier.

de Cuvier au Muséum depuis 1802 et cela était public[1]. Il paraît étrange qu'Audouin l'ait ignoré.

Que Savigny eût conservé par devers lui les vélins qui sont aujourd'hui au Muséum cela est très probable, sinon certain. Mais enfin ces vélins s'étaient forcément trouvés entre les mains des graveurs pour l'exécution des planches en noir et, de plus, soit à la Commission, soit à l'Imprimerie royale, on devait posséder les autres planches en couleurs (peut-être même y sont elles encore?). Or, avec de telles planches, Audouin pouvait travailler avec une précision suffisante, en l'absence des originaux, surtout pour les animaux articulés[2].

Car les vélins de Savigny sont de purs chefs d'œuvre. L'éminent entomologiste Latreille les citait avec admiration à ses élèves : «Êtes-vous dans la nécessité de représenter des objets que vous avez décrits, ayez toujours sous les yeux les incomparables planches d'histoire naturelle que M. Savigny a fait exécuter pour la *Description de l'Égypte*[3].»

Ce fut avec une amertume non dissimulée que Savigny apprit, plus tard, l'intervention d'Audouin. Lorsqu'il put prendre connaissance de la façon dont cet entomologiste avait traité ses planches il ne put s'empêcher d'écrire les appréciations suivantes qui ont été ajoutées, sous sa dictée, dans l'exemplaire de l'*Expédition d'Égypte* de Provins :

«M. Audouin, ou plutôt un collaborateur malhabile, car ce ne saurait être M. Audouin, n'a pas saisi l'ordre des six premières planches de coquilles et l'a interverti dans ses points les plus importants... L'auteur de ce grave désordre.....

«J'ai longtemps hésité à écrire cette note qui ne saurait avoir d'utilité bien réelle. Pourtant j'ai dû craindre de paraître approuver, par mon silence, les

[1] «La collection des Annélides formée par Cuvier pour le Muséum s'est rapidement accrue par les dons que nous ont faits MM. Savigny et d'Orbigny. Le premier nous a remis d'abord toutes les espèces qu'il avait recueillies dans la mer Rouge, ensuite la série des lombrics ou Vers de terre, desquels il a fait une très belle monographie, enfin la collection qu'il vient de rapporter des mers d'Italie. (Deleuze, *Hist. et descr. du Mus. roy. d'hist. nat.*, 1823, p. 611).

[2] Ce sont précisément ceux qui nous manquent, preuve qu'ils n'étaient déjà plus entre les mains de Savigny.

[3] *Cours d'Entomologie*, 1831, p. 308.

suppressions, les altérations de toutes sortes prodiguées, avec les meilleures intentions du monde, au texte que la Commission avait entre les mains et qu'elle n'a pas su faire respecter.....

«M. Audouin réitère ici un regret déjà souvent exprimé, celui de ne pouvoir consulter les dessins dont les couleurs lui eussent facilité la détermination des espèces.

«La privation dont il se plaint n'a pas été aussi absolue qu'on pourrait le croire. Beaucoup de dessins étaient restés, depuis la gravure, dans les cartons de la Commission et ne me sont pas encore revenus. Il y avait, en outre, ceux de dix planches d'hyménoptères. Ils ont certainement été mis à la disposition de M. Audoin (*sic*) et rien que je sache, si ce n'est le plan qu'il s'était tracé, n'a pu l'empêcher d'en faire usage.»

«Il paraît bien, d'après une note aperçue à l'instant, que ce n'est pas M. Audouin qui a placé les Zoophytes avant les Polypes.

«Qui est-ce donc?»[1]

Nous reproduirons intégralement ces notes dans la deuxième partie de notre ouvrage. Mais ces citations suffisent à démontrer que l'intervention d'Audouin a été plutôt néfaste qu'utile à l'œuvre de Savigny. Mais Audouin y a gagné de se voir attribuer, et bien souvent à tort, la paternité d'un grand nombre d'espèces qu'il ne connaissait même pas!

Dans notre *Explication des planches de Savigny,* 1926, pages 8 à 13, nous avons reproduit les appréciations de quelques naturalistes français et étrangers sur l'intervention d'Audouin. Tous la jugent avec sévérité. Nous y renvoyons nos lecteurs afin que ce travail ne fasse pas double emploi avec celui-ci.

[1] De plus, Savigny a fait des réserves, sur les altérations faites à ses notes par la Commission d'Égypte, par une lettre à l'Académie des sciences, du 23 décembre 1844 (*C. R.*, page 1401.)

Paris 15 10bre 1816

A Monsieur le Président de l'Académie
des Sciences de l'Institut royal.

Monsieur le Président

J'ai l'honneur de vous adresser la seconde partie
de mes memoires sur les animaux sans vertebres.
J'ose esperer que vous voudrez bien en faire agréer
l'hommage a l'academie.

Je suis avec respect

Monsieur le Président,

Votre très humble et
très obeissant serviteur

J.-Ces Savigny

Autographe de Savigny (1816).

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS

CHAPITRE XV.

LES HONNEURS ET LES SOUFFRANCES.

Le 31 juillet 1821, Savigny avait eu l'honneur d'être élu membre de l'Académie des sciences, section d'Anatomie et de Zoologie. Il succédait à Richard (Claude Marie). Cette élection fut approuvée par lettre du Ministre de l'Instruction publique du 3 août.

Les remarquables travaux qu'il avait publiés et la notoriété dont il jouissait le firent passer au premier tour.

Mais Savigny n'avait pas de fortune ou plutôt n'en avait qu'une médiocre [1].

C'était sa compagne qui, non contente de vivre en recluse et de soigner avec la plus touchante sollicitude «ce martyr de la science», comme elle l'appelle dans son testament, sacrifiait, sans regret, une fortune assez élevée.

Émus de cette détresse, ses collègues prirent l'initiative de demander au roi une pension et, par une lettre adressée au baron Dupuytren, en date du 28 novembre 1825, le roi fixa à 1200 francs la pension annuelle accordée à Savigny [2].

L'importance des publications de Savigny lui avait déjà valu la croix de

---

(1) D'après deux procurations de Savigny à Mlle Letellier, datées, l'une du 24 octobre 1831 et l'autre du 21 novembre 1833, nous savons que la fortune de Savigny se composait de 1950 francs de rente 4 o/o, de son traitement d'académicien, de ses droits de présence et des indemnités qui lui revenaient sur la vente de ses travaux.

Nous devons à l'amabilité de Me Monjou, notaire à Versailles, communication de ces documents, ce dont nous le remercions vivement.

(2) «D'après le compte rendu au roi (par MM. Dupuytren et Portal, membres de la Commission nommée par l'Académie à ce sujet) des mérites, des services et des malheurs de M. Lelorgne de Savigny, l'un des membres le plus distingués de l'Institut d'Égypte et de l'Institut de France, Sa Majesté a daigné lui accorder une pension de 1200 francs sur sa cassette.» — Extr. du *Journ. des Maires* du 30 nov. 1825, n° 143.

chevalier de la Légion d'honneur, en 1814; il fut promu officier en 1846.

La plupart de ses travaux ont été traduits en allemand dans l'*Isis*, la plus importante revue d'histoire naturelle de l'époque.

Enfin il était membre d'un grand nombre de Sociétés savantes françaises et étrangères qui se faisaient honneur de le compter dans leur sein.

Parmi les plus notoires des Sociétés dont il faisait partie nous citerons les Académies d'Oxford, d'Amsterdam, de St Pétersbourg, de Dublin, de Stockholm, de Turin et de Marseille, la Société Wernerienne d'Edimbourg, Die Gesellschaft naturforschender Freunde, de Berlin, la Société des naturalistes de Moscou, la Regalis Societas Londini pro scientia naturali promovenda (Londres), les Sociétés Philomathique, d'Histoire naturelle et Linnéenne de Paris et la Société entomologique de France.

On peut dire qu'à partir de 1824 Savigny ne fut plus qu'une loque humaine au point de vue physique. Mais son cerveau était resté lucide et, dans les rares moments de calme, il dictait à sa fidèle amie soit des notes concernant ses travaux, soit surtout le journal de ses souffrances, «journal unique, insensé peut-être, que j'ai dicté avec constance, en affrontant mille angoisses, dans la pensée qu'il donnerait un jour la juste intelligence des causes de si affreuses tortures». Avec une précision étonnante, étant donné son état, il notait toutes les phases de sa cruelle affection. Comme nous l'avons dit plus haut, quelques parties de ce journal ont été publiées dans les Comptes rendus de l'Académie des sciences, mais d'autres ne nous sont pas parvenues. Peut-être ne sont-elles pas définitivement perdues.

Dans une des lettres qu'il dictait dans les moments où le calme renaissait dans son esprit, rien n'est plus poignant que le récit qu'il fait des souffrances intolérables qui le suppliciaient, des hallucinations bizarres et épuisantes qui le hantaient. Et, lorsque des périodes de rémission se produisaient, la vue demeurait d'une telle susceptibilité qu'il était condamné à vivre dans l'obscurité absolue.

Les médecins avaient d'abord déclaré que quelque temps de repos, deux à trois ans au plus, suffiraient pour amener la guérison. Mais les mois et les années passaient et l'état du pauvre naturaliste ne s'améliorait pas. Dans cette détresse il n'avait pour tout réconfort que l'amitié de sa compagne et les visites de rares amis, du Dr Leroi, son médecin et ami de longue date, puis de

M. Landrin [1], qui désirait se documenter sur la faune de l'Égypte, du peintre Bida, un fervent d'orientalisme qui était célèbre à cette époque, d'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire, son collègue, et du fils de celui-ci, naturaliste déjà distingué, qui devait avoir l'honneur de prononcer son éloge funèbre. Enfin il s'était lié avec la famille Le Bœuf dont un des enfants sut capter son amitié et surtout celle de sa compagne.

Mais ces visites étaient rares et elles ne faisaient du bien au malade que lorsqu'elles coïncidaient avec une période de calme.

Cette vie végétative pesait lourdement à l'homme actif dont nous avons raconté la vie laborieuse et, pour occuper ses rares moments de calme, il eut l'idée d'envoyer à la ville de Provins l'exemplaire de la *Description de l'Égypte* qu'il avait promis, en septembre 1810, à M. Laval, alors maire de Provins. Il avait fait richement relier cet exemplaire et avait fait construire un meuble en acajou, dans le style égyptien, avec des rallonges qui permettent de l'étaler et de le consulter commodément.

Il chargea son ami, le Dr Leroi, qui était alors bibliothécaire de la ville de Versailles, d'aller remettre cet ouvrage à la ville de Provins.

Le Dr Leroi s'acquitta de cette mission en octobre 1843. Il fut reçu par le conseil municipal, réuni pour la circonstance, le 13 octobre, et lui fit remise de l'exemplaire et du meuble destiné à le contenir ainsi que d'une lettre dictée par Savigny dans laquelle il rappelait, en termes émus, les souvenirs de son enfance, son séjour en Égypte et sa maladie. Il faisait part de ses projets futurs, tellement l'espérance est vivace en l'homme!

«La lecture de cette lettre, écoutée avec une religieuse attention, excita chez tous les membres de l'Assemblée une vive et profonde émotion.

«Le Conseil chargea M. Leroi d'exprimer à M. de Savigny les sentiments de sympathie et de reconnaissance des habitants de Provins et de lui adresser

[1] M. Landrin, naturaliste amateur, voulait étudier la faune de l'Égypte et avait le projet de publier les coquilles de la collection Savigny. Il s'était donc mis en rapport avec Savigny, Deshayes et Bourguignat. Il alla à Provins, en 1843, demander des renseignements à M. Curé, juge d'instruction. Il est l'auteur d'un ouvrage sur les plages de France, d'un dictionnaire de minéralogie, et de plusieurs articles parus dans le *Bulletin de la Société des sciences naturelles de Seine-et-Oise* et dans la *Nature*. On lui doit la publication de la Correspondance de Linné avec Cl. Richard.

les vœux que forment ses concitoyens pour le rétablissement de sa santé et l'entier achèvement de ses œuvres.

« Le Conseil vota ensuite l'impression de la lettre de Savigny à 400 exemplaires et chargea le Maire, M. Destremau, de se rendre à Gally, pour offrir, en personne à M. de Savigny, les témoignages de l'affection et de la vive reconnaissance de ses concitoyens. »

En 1846, le jeune Charles Lenient, élève du Collège de Provins, ayant été lauréat du Concours général, le savant naturaliste lui écrivit une lettre charmante pour le féliciter[1].

Ce fut cette même année que Savigny fut promu Officier de la Légion d'honneur[2].

Ce fut la dernière distinction que reçut le grand naturaliste.

En 1850 il s'inquiéta des membres de sa famille, restés à Provins, en très petit nombre, hélas! Une de ses cousines Mme Lestumier ayant manifesté le désir de le voir, il lui écrivit une longue lettre[3] dont nous détachons le passage suivant : « Vous annoncez, ma chère cousine, l'intention de me faire une visite amicale dans le cours de cette année; j'ose espérer que cette promesse ne sera pas vaine. L'aimable dame (Mlle de Sainteville) que vous connaissez un peu vous recevra avec le plus vif empressement, et son amitié nous viendra en aide si nos maux ne sont pas adoucis et que nous ayons besoin de nous consoler. Surtout, ma chère cousine, faîtes en sorte de venir dans la belle saison; vous verrez alors que notre solitude n'est pas sans quelques charmes; qu'on peut y jouir d'une fraîche verdure et respirer le parfum des fleurs, y entendre le chant des fauvettes et des rossignols; voila de ces jouissances vraiment pures que la nature ne refuse à aucun de ses enfants, et que la mort ou une affreuse destinée peuvent seules nous ravir ».

(1) On lira cette lettre dans le recueil que le Dr Michelin a dédié à Mlle de Sainteville, à la page 34.

(2) Les Archives de la Légion d'honneur ayant été incendiées en 1871, il ne nous a pas été possible de connaître les dates précises des deux promotions de Savigny dans cet Ordre. Encore nous a-t-il fallu rechercher la dernière dans l'*Almanach royal* de 1847.

(3) Daté du 29 janvier 1850. Page 39 du même recueil.

CHAPITRE XVI.

LA FIN DU NATURALISTE.

Savigny attendait la mort depuis longtemps, cette mort qui allait mettre un terme à ses souffrances, avec la résignation d'un sage.

Sa fin fut celle d'un philosophe antique :

La mort ne surprend pas le sage.
Il est toujours prêt à partir[1].

Dieu eut enfin pitié de son long martyre. Savigny s'éteignit doucement, à l'âge de 75 ans, dans les bras de sa bien aimée compagne, le dimanche 5 octobre 1851, à 2 heures et demie de l'après midi, dans ce chalet de Gally où il était reclus depuis vingt-sept ans!

Son ami, le Dr Leroi[2], qui l'avait soigné avec la plus admirable sollicitude, avait été désigné comme exécuteur testamentaire. Il prévint donc l'Académie des sciences et écrivit au Maire de Provins pour lui demander de réserver un emplacement dans le cimetière de Saint-Quiriace, où Savigny désirait être inhumé.

Mais à cause de la durée des funérailles il fut nécessaire d'embaumer le corps.

(1) La Fontaine, *Fables, La Mort et le Mourant.*

(2) Le Dr Joseph Adrien Le Roi est né en 1797, à Versailles. Il fut atteint du typhus en 1815 lors de l'invasion. Chef de clinique de l'Hôpital en 1830, il succéda, en 1845, à Huot dans la charge de bibliothécaire de la ville et publia plusieurs ouvrages appréciés sur Versailles ou sur des événements se rapportant à son histoire. Chevalier de la Légion d'honneur en 1857.

Il fut la cheville ouvrière de la Société des sciences naturelles, fondée en 1831 et collabora activement aux travaux des Sociétés d'Agriculture et d'Horticulture.

Il mourut en 1873, après une vie bien remplie.

Son biographe, le D^r^ Le Duc, ne dit pas un mot de ses relations avec Savigny (*Mém. soc. sc. nat. et médic. de Seine-et-Oise*, XI, 1875).

Il fut ensuite transporté à Paris, où l'Académie des sciences fit célébrer, le 14, à onze heures, à l'église Saint-Sulpice, un service auquel elle assista en corps. Puis le convoi se dirigea vers la barrière de Fontainebleau.

Les cordons du char étaient tenus par MM. Royer, président de l'Académie des sciences, Duméril, Jomard et de Villiers. On remarquait, parmi les assistants, les principaux zoologistes alors présents à Paris, les derniers survivants de l'Institut d'Égypte : Jomard, de Villiers et Cordier, et plusieurs notabilités : Flourens, Milne-Edwards, Faye, Lebrun, Horace Vernet, Adam, Berlioz, Alex. Martin, Combes, etc.

Son seul parent présent à Paris, Henri Lelorgne d'Ideville, sa fidèle et dévouée compagne, MM. Vitry et Leroi conduisaient le deuil.

A la barrière, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire [1] prononça un discours, plein de sensibilité, que nous reproduisons plus loin. Jomard ajouta quelques mots rappelant la belle conduite de Savigny lors de la capitulation d'Alexandrie.

Le cortège se disloqua alors : la plus grande partie de l'assistance rentra à Paris. Le cercueil fut transféré dans une voiture, qui attendait, pour le transporter à Provins, et ses fidèles amis l'accompagnèrent jusqu'à sa dernière demeure. A la fin de la cérémonie, Geoffroy Saint-Hilaire, atteint d'un violent accès de fièvre, n'avait pu se joindre au convoi; il s'en excusa, quelques jours après, au Maire de Provins.

Le lendemain, mercredi 15, les obsèques eurent lieu aux frais de la ville, à Saint-Quiriace, en présence d'une grande affluence de toutes les classes de la population. Le Maire de Provins, MM. Michaud et Choiselat ses camarades d'enfance, ainsi que le capitaine Vacher tenaient les coins du poêle. On se montrait spécialement un groupe d'officiers de l'armée d'Égypte, les capitaines Vacher, Bernard et Jénot. Les honneurs militaires lui furent rendus et le service religieux se fit en grande pompe : Provins tenait à honorer dignement un de ses plus illustres enfants.

Sur sa tombe, le Maire, M. Meunier, prononça un discours où il fit l'éloge de son concitoyen, grand par son savoir, mais si malheureux par sa vie.

L'assistance se retira profondément impressionnée par cette triste cérémonie.

---

[1] C'était le fils de l'illustre zoologiste de l'expédition. Le père était décédé en 1844.

Dans ses séances du 15 octobre et du 2 décembre 1851, la Municipalité concéda; à perpétuité, un terrain au cimetière Saint-Quiriace et donna le nom de Savigny à la rue qui longe la partie latérale de la maison où il est né et aboutit à l'ancienne abbaye de Saint-Jacques. Elle fit placer une plaque de marbre au-dessus de la porte d'entrée de sa maison natale, plaque dont nous avons reproduit l'inscription au chapitre 1er.

Quelques années plus tard, la population de Provins conduisait, dans ce même champ de repos, le corps d'un vieux soldat de l'Expédition d'Égypte, le capitaine Jénot, de la Garde impériale.

La tombe de l'ancien dragon n'est éloignée que de quelques mètres de celle de Savigny. Ainsi Provins a l'honneur de garder la dépouille de deux admirables soldats de l'armée de Bonaparte.

CHAPITRE XVII.

OLYMPE LETELLIER DE SAINTEVILLE.

De Mlle Letellier nous ne savons que bien peu de chose. Nous ignorons même la date exacte de sa naissance ! Son acte de décès, dressé à la Mairie de Versailles, le 20 octobre 1863, dit seulement : «âgée d'environ 73 ans, née à Paris, quartier du Louvre [1]».

Elle était la fille de François Letellier, frère aîné d'Alexandre Marie Letellier de Sainteville, Inspecteur des Domaines de la Couronne, Chevalier de Saint-Louis, qui était bénéficiaire d'un bail pour le domaine de Gally [2]. A la mort de cet oncle, elle ajouta à son nom celui de Sainteville (par la volonté de son oncle, dit-elle dans un de ses testaments).

Du vivant de son père, Mlle Letellier habitait à Paris le n° 53 de la rue de Vaugirard. Elle conserva cet appartement tout le temps qu'elle passa à Gally. Mais elle n'y venait que très rarement, pour des achats ou des affaires. C'est dans ce domicile qu'elle fit transporter le corps de Savigny.

Si nous ne savons que très peu de chose sur elle, c'est parce qu'elle s'effaça toujours devant la personnalité de son ami, et ce que nous allons en dire procède surtout de déductions et des très rares documents qui nous sont parvenus.

Nous n'avons plus d'elle qu'un seul portrait : c'est une petite aquarelle de Bida [3]. Son testament mentionne bien un portrait à l'huile qu'elle légua à sa

---

(1) Dans la lettre qu'elle écrivit au Maire de Provins, et qu'on lira plus loin, elle fait savoir qu'elle est née au mois d'octobre.

(2) Dans son testament il est toujours fait mention de : ma maison de Gally.

(3) Bida, peintre et dessinateur (1814-1895). Élève de Delacroix, il est surtout connu comme illustrateur. Il exposa, aux salons de 1847 à 1861, des scènes de l'Orient. Son portrait figure dans le Larousse. Il fit, lui aussi, plusieurs séjours en Orient et en Italie. On lui doit l'illustration de la Bible, des Évangiles, des œuvres d'Alfred de Musset, de la vie de Jeanne d'Arc. Il a publié un

fidèle cuisinière Émilie Félicité Bournisien. Nous n'avons pu savoir ce qu'il était devenu. Peut-être était-ce l'original de l'aquarelle de Bida.

Bida était féru d'orientalisme et il était grand admirateur de Savigny, avec lequel il avait souvent occasion de s'entretenir de l'Égypte. C'est certainement lui qui fournit les dessins des ornements qui illustrent un certain nombre de ses ouvrages, tels que les plats des couvertures de l'exemplaire de Provins et du meuble qui les contient.

Cette aquarelle, qui a été faite vers 1845, représente une femme à figure fraîche, à cheveux noirs en bandeaux recouverts en arrière d'une voilette, à visage haut, au front découvert, aux sourcils écartés, aux yeux bruns, grands, au nez aquilin et allongé, à la bouche petite et au menton haut; le cou est dégagé sans le moindre ornement.

Cette figure donne une impression de calme, de bonté et de simplicité. Bida a bien traduit les trois principales qualités de son modèle car la bonté est souvent synonyme de dévouement.

Comment connut-elle Savigny? Nous l'ignorons. Tout ce que nous savons est que, lors de sa première crise, son oncle, M. Letellier, lui avait offert l'hospitalité la plus généreuse dans son chalet de Gally. L'intimité qui s'établit alors entre son infirmière bénévole et lui dut prendre rapidement un caractère de compassion et de tendresse de la part de la jeune fille et de reconnaissance de celle de Savigny. De là à l'amour, il n'y avait qu'un pas.....

Le voyage en Italie (1817-1822) a toutes les apparences d'un voyage de noces.

Au décès de son oncle, survenu à Gally le 31 octobre 1825, Mlle Letellier hérita de ses droits sur la ferme, des meubles, bestiaux, voitures, graines et fourrages et d'une rente de 500 francs.

Toute sa vie, nous le répétons, Mlle Letellier s'effaça devant son compagnon. Elle mena, durant vingt-sept ans, auprès du pauvre savant, la plus triste et la plus douloureuse existence, remplissant, oubliée de tous, l'œuvre de charité la plus admirable. Avec une noblesse de sentiments qui l'honore profondé-

---

recueil de poésies: *Passe temps* (1883), dont le frontispice représente un joueur de harpe égyptienne. Il a compté parmi ses élèves et amis, en plus de Savigny : le peintre Henri Régnault, tué à Buzenval, Jean Paul Laurens, Eugène Fromentin, l'architecte Garnier, Gaston Paris, etc.



Portrait de Mlle Letellier de Sainteville (d'après une aquarelle de Bida).



Savigny recouvert d'un manteau noir (d'après un tableautin de la bibliothèque de Provins).

ments, elle reporta sur Savigny toutes les bonnes actions qu'elle accomplit. Elle s'effaça toujours, avec une modestie qui nous émeut, devant le nom célèbre de son compagnon.

Les fondations de Provins et de l'Académie des sciences sont son œuvre et, cela, bien peu de personnes le savent. C'est n'est pas avec la très médiocre fortune dont jouissait le malheureux naturaliste qu'il aurait pu les constituer.

Ne s'étant jamais séparés, nulle lettre d'amour n'était nécessaire. Mais s'il ne nous reste aucun témoignage écrit, comme les célèbres lettres d'Héloïse et d'Abélard, nous avons la preuve de cet amour d'abord dans l'existence de recluse qu'elle mena durant un quart de siècle, puis dans le désir exprimé de reposer auprès de lui et enfin de n'avoir que son prénom : Olympe, gravé sur la pierre tombale.

Dans son testament, Savigny ne la qualifie-t-il pas de « bien aimée » ?

Si Mlle Letellier mena une existence d'infirmière, si elle dut souffrir des réactions nerveuses que la maladie provoquait chez son compagnon, elle eut au moins, en compensation, des moments de calme où éclataient la profonde tendresse et la reconnaissance de son cher malade. Combien de femmes dont la vie fut également toute de dévouement et d'abnégation pour un homme n'eurent pas de telles satisfactions! Que l'on pense seulement à l'ingratitude dont fit preuve le Dr Gardeil à l'égard de Mlle de la Chaux, cette lamentable histoire que nous a contée Diderot!

Si Mlle Letellier ne put, faute de connaissances techniques, seconder Savigny comme le fit Mlle de Gournay pour Montaigne, elle eut du moins le grand mérite de sauver tous les matériaux, collections et manuscrits réunis par son ami, et ce n'est certes pas de sa faute, comme on le verra, si ces précieux documents ne nous sont pas parvenus intégralement.

Dès 1853, Mlle Letellier, par l'intermédiaire du Dr Leroi, offrait à la Ville de Versailles les collections de Savigny [1]. Mais ce ne fut que l'an d'après que le Conseil municipal vota les fonds nécessaires à l'achat des armoires et vitrines destinées à ces collections.

Celles-ci restèrent dans ces meubles, *spécialement achetés dans ce but*, jusqu'en

[1] Dans le deuxième volume nous donnerons des détails plus étendus sur cette donation et sur l'état des collections.

1919, époque à laquelle le conservateur, M. Hirschauer[1], les relégua dans les caves, pour disposer des pièces et des dits meubles!

Après avoir ainsi pourvu aux dernières volontés de son compagnon, Mlle Letellier se prépara, à son tour, à le rejoindre.

Elle rédigea plusieurs testaments, dont l'avant dernier est daté du 1er décembre 1856, pensant qu'elle n'aurait plus longtemps à vivre.

Cependant elle survécut encore onze ans à Savigny.

Elle ne décéda que le 19 octobre 1863, dans le même mois que son ami, dans le chalet de Gally qui lui était devenu si cher.

Suivant ses dernières volontés elle fut inhumée à Provins aux côtés du compagnon de son existence et la même dalle recouvre les deux corps. On se borna à graver, sous le nom de Savigny, celui d'Olympe, pour se conformer à son désir.

Ce fut le général Le Bœuf, demeurant à Paris, rue d'Amsterdam, n° 39[2], que Mlle Letellier avait désigné, dans ses divers testaments, comme son héritier qui procéda à ses obsèques et qui fit exécuter celui daté du 1er décembre 1856, mais qui ne fut reçu, par maître Pichard notaire à Versailles que le 22 octobre 1863. Il approuva la donation faite à l'Académie des sciences, par acte notarié du 11 novembre, et c'est lui qui dut entrer en possession des documents, qui nous manquent aujourd'hui, sur les deux principaux acteurs de ce livre[3].

Mais que sont-ils devenus?

---

(1) Décédé en 1930.

(2) Le même qui devint ensuite maréchal de France et qui, à la veille de la guerre de 1870, à la tribune du Corps législatif, affirmait, de la façon la plus catégorique, que notre armée était prête et qu'il ne manquait pas un seul bouton de guêtre à nos soldats.

(3) Savigny avait dû laisser une volumineuse correspondance. Comme naturaliste il était en rapport avec la plupart des zoologistes de son temps et il avait conservé des relations avec ses collègues de la Commission des sciences et de l'Institut d'Égypte ainsi qu'avec ses parents et amis de Provins. On peut voir par les manuscrits de Versailles combien il était conservateur car les brouillons de ses notices s'y trouvent en plusieurs états. D'autre part, étant donné le culte que Mlle de Sainteville avait pour lui, il est très peu probable qu'elle se soit séparée de lettres qui lui rappelaient tant de souvenirs de son cher disparu. Comme, malgré toutes nos recherches dans les diverses bibliothèques de Paris et de Versailles, nous n'avons rien trouvé, il faut bien conclure que c'est le général Le Bœuf qui, n'ayant pu tirer profit de ces papiers, les aura détruits, sans se douter de l'acte de vandalisme que sa cupidité lui faisait accomplir.

CHAPITRE XVIII.

LA SÉPULTURE.

La tombe de Savigny se trouve à l'angle nord du cimetière Saint-Quiriace, dans un terrain offert généreusement par la ville de Provins.

Savigny disait souvent que son désir le plus cher serait de reposer, pour l'éternité, sous l'ombre d'un bois.

« Son amie a, le plus possible, accompli ce vœu par des plantations. Dieu les défende du vent hostile de notre montagne!

« M. de Savigny avait dit aussi qu'il ne voulait nul ornement pour sa tombe. On a respecté sa défense par l'érection d'une simple pierre, où se lit son nom. »

Je suis allé m'incliner sur la tombe des deux nobles figures, le 13 février 1930, en compagnie de M. Chabrol, qui a bien voulu me servir de guide.

La tombe de Savigny est située dans un enclos, de 10 mètres sur 8, limité par une barrière basse. Deux thuyas d'un côté et trois de l'autre forment une bordure toujours verdoyante. A l'entrée se trouve une belle croix de fer que les bénéficiaires des prix[1] viennent fleurir le jour de leur mariage. C'est une tradition sacrée à laquelle elles ne manquent pas.

Le jour de ma visite, c'étaient deux palmes qui ornaient la croix : elles portaient les noms de Chapotot et de José.

Une dalle massive, en calcaire, verdie à la surface, porte, gravé en creux, à la partie supérieure :

SAVIGNY

Au milieu, une couronne d'immortelles dans le style empire, et au-dessous :

OLYMPE

sans aucune date.

---

(1) Voir au chapitre suivant.

On aurait pu y graver également sa devise qui était *Patientia*, et qui doit être, en effet, la qualité primordiale de tout naturaliste.

La tombe est ombragée par un magnifique cèdre du Liban recouvert de lierre à la base.

Tout l'enclos du terrain est envahi par des herbes folles qui complètent ainsi la parure verdoyante de la sépulture.

Le vœu de Savigny de reposer sous la verdure ne pouvait mieux être satisfait!

A quelques mètres en avant de cette tombe, se trouve celle d'un vieux soldat de l'expédition d'Égypte, dont nous avons copié l'épitaphe :

Ici repose un vieux soldat d'Égypte
Félix François JENOT de la Garde impériale
Chevalier de la Légion d'honneur le 14 mars 1806
Décédé à Provins le 1er novembre 1859
à l'âge de 79 ans.

Son buste, orné d'un casque de dragon, surmonte la plaque.

Un peu plus bas, on voit encore la sépulture du Dr Michelin, ornée d'un chapiteau roman.

Bien que la plaquette dédiée à Mlle Letellier de Sainteville soit anonyme nous savons, par des témoignages très sûrs, que c'est le Dr Michelin qui en est l'auteur.

Ainsi donc, par un hasard bienheureux, les trois amis reposent dans le même enclos à peu de distance les uns des autres. La mort même n'a pu les séparer!

CHAPITRE XIX.

LES FONDATIONS SAVIGNY.

Par acte passé le 24 octobre 1849 devant Me Pichard, notaire, demeurant à Versailles, M. de Savigny fit donation à la ville de Provins d'une rente de 1200 francs 3 o/o pour faciliter, chaque année, le mariage de quatre jeunes filles pauvres, nées à Provins.

L'acte indique, avec précision, les conditions dans lesquelles ces dots devront être attribuées. Elles dénotent le naturaliste méticuleux qu'était Savigny, font l'éloge de son libéralisme et l'honorent :

« La religion de la jeune fille, dit-il, sa conduite plus ou moins régulière, celle de ses parents..... ne pourront, sous quelque prétexte que ce soit, fournir des motifs d'exclusion. »

Et il ajoute encore au sujet du futur époux :

« Quant à ses qualités, bonnes ou mauvaises, on fera bien de s'en remettre pour leur appréciation à l'instinct de la jeune fille, instinct qui la portera sans doute à vouloir une alliance pour la rendre heureuse et pour honorer sa famille, en l'honorant elle même [1]. »

Tontefois Savigny réservait la jouissance de cette fondation jusqu'au décès de sa compagne. Mais celle-ci ne voulut pas profiter de cette clause et voici, *in extenso*, la belle lettre que Mlle Letellier de Sainteville écrivit au Maire de Provins, trois jours après l'inhumation du naturaliste dans le cimetière de la ville haute. On ne lira pas sans émotion les lignes suivantes :

« Monsieur le Maire,

« Des rêves faits dans sa jeunesse, M. de Savigny ne pouvait plus en réaliser qu'un seul. C'était de faciliter le mariage de pauvres jeunes filles, en pourvoyant aux premiers besoins du ménage. A force d'économies, de privations peut-être, M. de Savigny est parvenu à posséder la somme nécessaire

[1] Nous reproduisons, plus loin, l'affiche qui fait appel aux candidates à ces fonctions.

à l'acquisition de 1200 francs de rente 3 o/o, qu'il destinait à cette pieuse action. M. de Savigny a cru devoir me réserver la jouissance de ces 1200 francs de rente, mais je ne veux pas Monsieur le Maire, que les jours qu'il m'est donné de passer sur cette terre retardent le bonheur des jeunes filles qui auront mérité de recevoir le legs que leur bienfaiteur leur destine. Je supplie donc la ville de Provins de vouloir bien m'accorder la faveur d'accepter dès ce moment, ma renonciation à la jouissance de ces 1200 francs de rente.

« Les époques choisies par M. de Savigny pour la célébration des mariages sont le mois d'avril et le mois d'octobre. C'est dans ces mois que M. de Savigny et moi sommes nés. Mon désir le plus ardent est que le mois d'avril prochain, au jour de la naissance de M. de Savigny, deux mariages soient célébrés, et que dès lors le nom de M. de Savigny soit béni.

« Veuillez, Monsieur le Maire, m'indiquer les formalités qu'il me faudra remplir pour mettre la ville de Provins en mesure d'exécuter sans retard les dernières volontés d'un de ses enfants.

« J'ai l'honneur d'être, avec respect, Monsieur le Maire, votre très humble et très obéissante servante,

AGATHE-OLYMPE LETELLIER DE SAINTEVILLE.

Gally, le 14 octobre 1851.

La première remise des prix fut faite, le mercredi 12 mai, par le Maire, M. Garnier, devant le conseil municipal et les fonctionnaires publics convoqués, à cet effet, à l'Hôtel de Ville.

Les deux premières jeunes filles qui bénéficièrent de la donation de Savigny-Letellier, furent Mesdemoiselles Denise Adolphine Champion et Caroline Éléonore Bouchereau.

Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, qui honorait cette cérémonie de sa présence, prononça un discours dans lequel il qualifia Savigny de « Bélisaire de la science ». Il termina son discours par ces mots :

« Vertu, gloire, souffrance, voilà, dit-il, quel fut M. de Savigny [1]. »

[1] Le récit de cette cérémonie, sous la signature de Jules Mouton, professeur au Collège de Provins, a paru dans la *Feuille de Provins*, du 15 mai 1852. L'article a pour titre : *L'OEuvre de M. Savigny. Dotation annuelle de quatre jeunes filles pauvres. Notice sur cette fondation.*

A cette fondation, qu'on regrette de n'avoir pas eu plus d'imitateurs, Mlle Letellier ajouta un autre bienfait.

Son testament olographe (le quatrième), en date du 1er décembre 1856, comportait le legs suivant :

« Moi, Agathe, Olympe, Letellier de Sainteville, voulant, avant toute autre disposition, perpétuer, autant qu'il est en mon pouvoir de le faire, le souvenir d'un martyr de la science et de l'honneur, je lègue à l'Institut de France, Académie des sciences, section de zoologie, *vingt mille francs* au nom de Marie-Jules-César Le Lorgne de Savigny, ancien membre de l'Institut d'Égypte et de l'Institut de France, pour l'intérêt de cette somme de *vingt mille francs* être employé *à aider les jeunes naturalistes voyageurs qui ne recevront pas de subvention du Gouvernement et qui s'occuperont plus spécialement des animaux sans vertèbres de l'Égypte et de la Syrie,* qui voudraient publier leur ouvrage et se trouveraient en quelque sorte les continuateurs des recherches faites par M. Jules-César Savigny sur ces contrées et qui n'ont pu être terminées à cause de l'affreuse maladie qui l'a précipité vivant dans la tombe. »

Le général Le Bœuf, légataire universel, confirma cette donation et le 22 février 1863 l'Académie accepta ce legs et cette décision fut ratifiée par décret du 20 avril 1864.

La première récompense sur la fondation Savigny fut décernée en 1866 au naturaliste Léon Vaillant, qui fut plus tard professeur de Malacologie au Muséum, pour ses recherches sur la faune de Suez.

Les deux autres bénéficiaires *ex æquo* furent Mac Andrew et Issel (1870), pour le même sujet.

Le prix ne fut plus attribué jusqu'en 1880, année a laquelle il fut décerné à Grandidier, l'explorateur de Madagascar, et, à partir de 1890, il a été à peu près régulièrement attribué chaque année.

Les principaux bénéficiaires de ce prix ont été : en 1890, le Dr Jousseaume; en 1891, le Dr Faurot; en 1894, Mayer Eymar; en 1898, M. Coutières; en 1901, MM. Bonnier et Pérez; en 1903, Fourtau; en 1904, A. Krempf; en 1905, M. Gravier; en 1906, Pallary; en 1907, Alluaud; en 1908, Lesne; en 1909, du Buysson; en 1910, Dr Emile Brumpt; en 1911, Canu; en 1912, Louis Germain; en 1913, Neuville; en 1914, Surcouf; en 1916, Ed. Lamy; en 1917, Dr R. Jeannel; en 1919, Louis Boutan; en 1920, Ferdi-

nand Le Cerf; en 1921, Armand Krempf; en 1922, Dr Jacques Pellegrin; en 1923, Gaston Seurat; en 1924, C. Houard; en 1925, Eugène Séguy; en 1926, Édouard Lamy; en 1927, Maurice Langeron; en 1928, J. L. Dantan; en 1929, H. Gauthier; en 1930, Dr L. Parrot.

Ici se termine la première partie de la tâche que nous nous sommes assignée : celle de retracer la vie de Savigny et de sa noble compagne.

Nous consacrerons les chapitres suivants, qui constitueront le deuxième volume, aux collections et publications de l'infortuné naturaliste.

PIÈCES ANNEXES.

A. — LETTRES INÉDITES DE SAVIGNY OU LE CONCERNANT.

AU CITOYEN CUVIER, MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL,

JARDIN DES PLANTES À PARIS.

Monsieur,

Nous nous embarquons à l'instant. je devais vous écrire en vous faisant un envoi comme nous en étions convenus. le sort ne l'a pas permis. je n'ai pu me procurer d'Esprit de vin.

Je ne vous parlerai pas de notre voyage jusqu'à Toulon. j'ai pendant tout son cours partagé l'Enthousiasme de notre Excellent ami, le C. (citoyen) Geoffroi, mais je ne pourrais rien ajouter aux tableaux séduisants qu'il vous en a faits.

A présent je ne suis pas tranquille : Mes camarades s'apperçoivent de ma tristesse et tachent d'y faire diversion; Soins inutiles! on ne quitte pas son Pays sans regret. Mon dieu qu'est ce que le cœur de l'homme! insensé que je suis de juger toujours des autres d'après moi même.

Ne m'oubliez pas. Vous serez toujours présent à ma Pensée, vous et tous mes autres amis. Je ne puis leur Ecrire, j'ai l'Esprit trop malade Mais ils me connaissent et ils me le pardonneront. Remerciez bien Duméril; Hélas! je me repose sur lui du soin de ce j'ai de plus cher [1].

Nous sommes tous séparés. Heureusement on nous promet de relâcher à Gênes [2]. C'est là où je compte vous écrire de nouveau. La traversée sera

(1) Cette phrase laisse supposer qu'il connaissait déjà Mlle Letellier.

(2) Cette relâche n'eut pas lieu.

pénible pour moi. Nous sommes pour ainsi dire entassés les uns sur les autres, et cependant je ne crois pas qu'il y ait personne sur mon vaisseau avec qui je puisse lier connaissance.

Je suis avec la plus respectueuse considération Votre tout Devoué.

J. Cés. Savigny.
Toulon, ce 24 floréal, an 6.

(Académie des sciences, Fonds Cuvier, Carton 3220, pièce 7).

Nous avons respecté scrupuleusement l'orthographe de cette lettre. Il est à remarquer que Savigny ne mettait presque jamais de majuscule après un point.

LE GÉNÉRAL EN CHEF MENOU
AU GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE ANGLAISE.

Alexandrie, le 18 fructidor, an 9 de la R. F.
(5 septembre 1801).

. . . Vous m'apprenez, Monsieur le général, par la dernière phrase de votre lettre que je n'aurais pas dû signer, avec autant d'abandon et de confiance, la Capitulation apportée par Monsieur le brigadier général Hoppe qui m'assura qu'on aurait tous les égards possibles à mes observations. Je crus n'avoir pas besoin d'autres assurances. Et j'aurais crû me faire tort à moi même et à Messieurs les Généraux des puissances alliées en ayant une autre pensée.

Quant à l'article des monumens qui est le seizième, il est dit : *Monsieur le général Hope ayant déclaré, sur quelques observations du Général en chef de l'armée française, qu'il ne pouvait rien changer à cet Article, il a été convenu qu'il en serait écrit à M. le Général en chef de l'armée anglaise.*

J'ai exécuté, Monsieur le Général, le contenu de cet article. J'ai eu l'honneur de vous écrire. Je n'ai point eu de réponse.

J'ai encore eu l'honneur de vous proposer de vous en rapporter à ma parole d'honneur, pour faire la distinction entre ce qui pouvait appartenir à la République et aux particuliers. Il faut ici s'expliquer franchement, Monsieur le Général : si vous ne vous en rapportez pas à ma parole il est évident que c'est vous même qui ferez ce choix, alors il faudra nécessairement visiter tous les Effets de l'armée par ce que je crois qu'il n'y a pas un seul individu, à commencer par moi, qui n'ait acheté quelque pierre, médaille ou antiquité, ou ramassé quelques cailloux. Si telles sont vos intentions, Monsieur le Général, il serait beaucoup plus simple de me les faire connoitre très promptement. . .

(Archives historiques, Registre L. 2, folios 131 et 133.)

Nous n'avons pas retrouvé la lettre du général Hutchinson à laquelle répond le général Menou. Mais il est facile de voir qu'il s'agit d'une mise en demeure d'avoir à exécuter le fameux article 16 de la capitulation, relativement à la remise à l'armée anglaise des collections formées par nos savants durant leur séjour en Égypte.

M. HELY HUTCHINSON, GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE ANGLAISE,
AU GÉNÉRAL MENOU.

Au camp devant Alexandrie.
5 septembre 1801.

Mon général,

Quand je réclame les manuscrits arabes, les statues, plusieurs collections et objets d'antiquités, je ne fais que suivre le bel exemple que vous avez donné à l'Europe entière. Etiez vous en guerre contre l'Apollon du Belvédére, le Laocoon et plusieurs beaux morceaux que vous avez enlevés de Rome? Certainement les statues et les tableaux du prince Borghèse étaient la propriété de sa famille. Ils sont pourtant en partie à Paris. Dans tous les pays où les français ont fait la guerre, ils ont mis la main sur tout ce qui leur paraissait convenable de prendre. Comme le sort des armes a décidé contre vous, je réclame l'exécution de la capitulation sur ce point, je ne veux rien relacher là dessus. Et avant de partir vous aurez la bonté de remettre les manuscrits arabes que vous

avez mis en réquisition au Kaire par l'entremise du père Raphael et que vous avez tirés de la grande mosquée du Kaire et de plusieurs lieux publics.

Vous avez aussi une pierre déterrée à La Rosette qui était à bord de la corvette l'*Oiseau* avec une inscription dans les langues grecque et cophte et avec des hiéroglyphes. Les deux statues dont j'ai eu l'honneur de vous parler ne peuvent pas être la propriété du général Friant. Nous avons déterré ici plusieurs objets de quelque importance qui ne sont pas aux individus de l'armée qui les ont trouvés, mais au public. Je sais que vous avez aussi plusieurs sarcophages et objets d'antiquités qui doivent être placés à Paris, surtout une grande partie de ce que vous appelez la collection du citoyen Conté. Je réclame tous ces objets et vous pouvez être persuadé que je ne laisserai pas partir un seul morceau pour la France. Ayez la bonté de fouiller parmi vos papiers et vous trouverez toutes les cartes topographiques de l'Égypte. Le citoyen Jacotin a dit au quartier maître général de notre armée qu'ils étaient tous à Alexandrie. C'était donc un petit oubli de votre part quand vous avez dit qu'ils n'y existaient pas. Faites moi la grâce de faire les recherches nécessaires. Je crois que les ingénieurs géographes peuvent vous indiquer le lieu où ils se trouvent.

J'ai l'honneur d'être votre très humble et obéissant serviteur,

Hély Hutchinson, général en chef.

Au camp, le 10 septembre 1801.

Mon général,

Vous aurez la bonté de donner ordre qu'on remette dans les mains de Monsieur le Colonel Turner et de Monsieur Hamilton les objets d'antiquités, les statues, les manuscrits copthes et arabes que je réclame en vertu de la capitulation et aussi une collection d'histoire naturelle, botanique et minéralogique que je demande comme Propriété publique.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus haute considération, mon Général, votre très humble et très obéissant serviteur.

Hély Hutchinson, général en chef.

(Archives historiques. Dépôt de la guerre, Armée d'Orient, n° 187.)

Nous n'avons pas respecté l'orthographe de ces lettres ne voulant pas rendre responsable un étranger de l'ignorance des finesses de la langue française.

On remarquera toutefois le pédantisme dont elles font preuve. Ce n'est certainement pas un général en chef anglais qui aurait employé ce ton de persiflage à l'égard d'un collègue français. C'est plutôt Hamilton qui en est le véritable auteur.

Il est assurément amusant de voir reprocher aux français l'enlèvement des statues de Rome, alors qu'entre 1800 et 1810 lord Elgin devait enlever les sculptures du Parthénon, qu'il vendit ensuite au British Museum. Cet Hamilton, d'ailleurs, était d'une inconscience rare puisqu'il avait fait aux savants français l'offre singulière de publier à Londres le résultat de leurs travaux!

À MONSIEUR LE GÉNÉRAL HUTCHINSON,

GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE ANGLAISE.

Alexandrie, le 19 fructidor, an 9 de la R. F.
(6 septembre 1801).

Monsieur le général,

. . . Depuis longtemps, Monsieur le général, les anglais ont donné l'exemple à tout l'univers d'enlever tout ce qui était à leur convenance. Si nous avons emporté quelques statues d'Italie et plusieurs autres chefs d'œuvres, c'est en vertu de traités faits avec les princes et états de cette contrée, mais jamais nos généraux ne se sont permis d'enlever aux nombreuses armées qu'ils ont vaincues le fruit des recherches et travaux que pouvaient avoir fait quelques individus de ces armées.

. . . permettez moi, Monsieur le général, de vous faire observer la différence qu'il y a entre des statues et tableaux apportés d'Italie en France, quelques sarcophages, des fragmens de pierre, oiseaux, reptiles, rassemblés en Égypte, d'un côté et de l'autre avec . . .

Je sçais parfaitement, Monsieur le général, que les sort des armes a décidé entre nous, qu'ainsi que j'ay eu l'honneur de vous le mander hier, vous avez

sans contredit le droit du plus fort, vous l'exercerés comme vous voudrez, comme bon vous semblera, je ne m'en mêlerai plus.

Je ne vous remettrai point, Monsieur le général, de manuscrits arabes parce que je n'en ay point un seul; je n'en ay jamais parlé au père Raphael, qu'à peine ay-je vu trois fois depuis que je suis en Égypte, jamais je n'ai donné l'ordre d'en tirer de la grande mosquée du Kaire, ny de plusieurs autres lieux publics. Ceux qui vous ont fait de tels rapports sont des fourbes insignes.

Il est vrai, Monsieur le général, que j'ay en ma possession une pierre que j'ay fait déterrer à Rosette et qui porte trois inscriptions différentes, elle était ma propriété, mais je vous déclare que je comptais véritablement l'offrir à la République en arrivant en France. Vous la voulez, Monsieur le général, vous l'aurez parce que vous êtes le plus fort et que je ne serai pas fâché de publier en Europe que ma propriété m'a été enlevée par les ordres de Monsieur le général anglais.

On vous a trompé quand on vous a dit que cette pierre était à bord de l'*Oiseau*, elle était depuis longtemps dans un magasin d'Alexandrie; je l'avais fait venir chez moi, je l'en ferai sortir et vous la prendrès quand il vous plaira.

Je ne me mêlerai point, Monsieur le général, des deux statues parce que je n'ay pas le droit d'enlever la propriété d'un autre, ce sera entre vous et le général Friant.

Je vous ay parlé, Monsieur le général, dans une de mes lettres, des deux sarcophages. Quant à la collection du citoyen Conté je n'en ay entendu parler, mais je vous déclare que je ne l'ay jamais vue. Je ne sçois même pas où elle existe dans la ville d'Alexandrie, pas plus que les instruments de musique du citoyen Villoteau.

J'auray l'honneur de vous envoyer, Monsieur le général, des membres de l'Institut et de la Commission des arts qui vous mettront au fait de choses que j'ignore parfaitement.

(Archives historiques du Ministère de la guerre, Armée d'Orient, f° 133.)

LE GÉNÉRAL HUTCHINSON, GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE ANGLAISE,

AU GÉNÉRAL MENOU, GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE FRANÇAISE.

Au camp, le 12 septembre 1801.

MON GÉNÉRAL,

Au lieu de m'avoir remis tout ce qui est propriété publique, je sais que vous gardez plusieurs manuscrits arabes et cophtes et que vous cherchez à me dérober tout ce qui est possible. Vous avez réclamé la pierre trouvée à La Rosette comme votre propriété particulière et les deux statues déterrées à Alexandrie comme la propriété du général Friant. Vous savez, mon général que ces objets là ont toujours été censés appartenir à la République française, toute l'Égypte et toute votre armée sait cela aussi bien que moi.

J'ai appris à juger les hommes par ce qu'ils font et non par ce qu'ils disent. Je n'ai pas cherché à violer l'article 16 de la capitulation : mais c'est vous qui l'avez fait quand vous avez réclamé plusieurs objets comme appartenant à des individus de votre armée, qui sont à la République française. Je vous l'ai déjà dit dix fois, et je vous le répète, que je veux avoir tous ces objets que je demandois par la voye de M. Hamilton et du Lieutenant colonel Turner, c'est-à-dire tout ce qui appartient à la République française et toutes les collections qui ont été faites à ses dépens. La guerre des soldats est finie, je ne veux pas la guerre de plume, il faut que cette correspondance finisse au moins de ma part, je ne veux plus la continuer.

J'ai l'honneur d'être votre très humble et obéissant serviteur,

HÉLY HUTCHINSON, général en chef.

(Archives historiques du Ministère de la guerre, Armée d'Orient, f° 192.)

LE GÉNÉRAL EN CHEF MENOU

À MONSIEUR HUTCHINSON, GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE ANGLAISE.

Alexandrie, le 26 fructidor, an 9 de la R. F.
(13 septembre 1801.)

MONSIEUR LE GÉNÉRAL.

Je m'en réfère aux diverses lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire relativement à l'article 16 de la Capitulation. Si vous n'avez pas le droit de la justice en réclamant la propriété particulière vous avez celui de la force dont vous pouvez user comme bon vous semblera. Vous devez avoir tout ce qui appartient à la République et rien de plus. Il vous plait de regarder comme propriété publique plusieurs propriétés particulières.

C'est ici que la question s'élève entre vous et moi : qui jugera la cause? Je ne vois pas ici d'autre tribunal que celui de la force. Vous êtes à la fois juge et partie, il ne me reste plus qu'à protester formellement contre cet acte de votre volonté, me réservant de réclamer en tems et lieu, et réservant aussi à mon Gouvernement la même faculté de réclamer contre cette spoliation de propriétés particulières. Les individus lezés se réservent aussi le même droit.

J'ai donc l'honneur de vous répéter, Monsieur le général, que vous userez de votre droit du plus fort ainsi que vous le jugerez à propos. Quant à moi si j'ordonnais de vous remettre autre chose que les propriétés publiques j'outrepasserais tellement les bornes de la justice, de mes devoirs et de l'autorité qui m'est confiée que je mériterois de perdre la tête sur un echaffaud. Je veux bien la perdre honorablement, d'un coup de canon, mais je ne me soucie nullement de la perdre comme un criminel.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le général, votre très humble et obéissant serviteur,

MENOU.

(Archives historiques. Armée d'Orient. Registre n° 3. — Correspondance et ordres du général en chef Menou, feuillets 11 et 12).

À MONSIEUR HUTCHINSON,

Et moi aussi, Monsieur le général, je serai enchanté de terminer la guerre de plume avec vous, car elle est extrêmement fastidieuse. Je n'aurois pas même eu l'honneur de vous écrire aujourd'hui si Monsieur Hamilton ne m'eut fait celui de me remettre ce matin une lettre de vous.

Quant à la guerre de soldats je ne sçais où elle en est en Europe, mais si elle y continue, comme c'est probable, j'irai vous demander ma revanche.

Quant aux manuscrits cophtes, je n'en ai pas un seul. Quant aux manuscrits arabes, j'ai, comme cela est nécessaire à un vrai sectateur de l'islamisme, deux korans et trois ou quatre petits livres de prières. J'imagine, Monsieur le général, que vous avez quelques bibles du rite anglican. Ainsi nous possédon chacun des livres de nos religions. J'ai parlé ce matin à Monsieur Hamilton de mes Corans, il m'a répondu avec beaucoup d'obligeance, qu'on n'enlevait à personne les livres dans lesquels on pouvait prier selon le rite de sa croyance religieuse.

Au total, Monsieur le général, vous sçavez mille fois mieux que moi, car votre amour pour la science est connu dans toute l'Égypte et dans toute votre Armée, vous sçavez, dis-je, que dès qu'on achète en Égypte un livre arabe, c'est toujours un manuscrit, car il n'y existe pas d'imprimerie, je ne sçais même, car je suis fort ignorant, s'il en existe à Constantinople.

Ce ne sera qu'en Europe, Monsieur le général, que je reviendrai sur la pierre, ma propriété, que vous avez la bonté de me dérober; vous trouverez peut-être ce dernier mot inconvenant, mais je ne fais que copier ce même mot dont vous vous êtes servi dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire.

Quant aux deux statues, il me serait difficile de les dérober, car elles pèsent chacune deux ou trois mille livres et tout le monde peut les voir chez le général Friant. Quant aux autres collections, je m'en réfère à ce que j'ai eu l'honneur de vous mander, et je puis sur ma parole vous assurer que je ne me suis jamais exercé dans l'art sublime de dérober.

Et moi aussi, Monsieur le général, j'ai appris à juger les hommes par ce qu'ils font et non par ce qu'ils disent! Les débats parlementaire de l'Angleterre offrent à cet égard de très solides et de très curieuses observations.

Je finis ma dernière lettre en vous priant d'être persuadé des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur le général, votre, etc.

MENOU.

P. S. — Messieurs Hamilton et Turner sont libres de faire tous ce que vous leur ordonnerez.

J'apprends dans l'instant que plusieurs de nos faiseurs de collections désirent suivre leurs graines, minéraux, oiseaux, papillons ou reptiles partout où vous dirigerez leur caisses. Je ne sçais si pour cela ils se feront Empailler[1], mais je puis vous assurer que si la fantaisie leur en prenait, je ne les déroberois pas. Je leur ai permis de s'adresser à vous, Monsieur le général.

(Archives historiques. Registre n° 2, f° 12.)

A Alexandrie, le 28 fructidor, an 9 de la R. F.
(15 septembre 1801).

AU GÉNÉRAL EN CHEF,

Le désir de pouvoir concourir un jour aux progrès des sciences naturelles nous avait engagés à suivre l'armée française en Orient, et à entreprendre une suite de recherches qui ont commencé depuis notre départ de France, et que nous avons continuées presque sans interruption pendant près de quatre années.

Cependant la Déclaration formelle du Général anglais qui persiste, malgré vos représentations et les nôtres, à considérer les collections d'histoire naturelle que nous avons recueillies, comme objets d'Arts publics, et à leur faire ainsi l'application de l'article XVI de la Capitulation d'Alexandrie, nous prive aujourd'hui de la partie essentielle de notre travail, et nous met dans l'impossibilité absolue d'en publier jamais les résultats.

Dans ces circonstances pénibles, Citoyen Général, nous ne vous croirions pas

[1] Nous espérons, qu'en bon anglais, le général Hamilton aura apprécié ce trait d'humour.

quittes envers les sciences et la patrie si nous ne vous faisions part du dernier moyen qui s'est offert à nous, le seul qui nous permette de conserver quelque espoir, celui d'accompagner nos collections jusqu'à Londres pour y adresser directement nos réclamations au Gouvernement anglais.

Si vous approuvez ce projet, Citoyen Général, nous vous prions de l'autoriser et de demander au Général en chef de l'armée ennemie, d'ordonner que nous soyons conduits à Londres le plutôt possible et par la voie la plus directe avec nos collections qui devront rester en notre pouvoir jusqu'à ce que le Gouvernement anglais ait prononcé définitivement sur cet objet.

Nous espérons, Citoyen Général, que le Gouvernement français, instruit par vous de nos démarches et des motifs qui nous les auront fait entreprendre, ajoutera bientôt ses puissantes réclamations à notre faible voix et nous fera rendre, après avoir obtenu la justice que nous attendons, à nos familles et à la Patrie.

Salut et Respect,

J. C. SAVIGNY   ALIRE R. DELILE.

Vu et approuvé les déclarations cy dessus et des autres parts, Monsieur le Général anglais n'a de son côté que le droit du plus fort, en s'emparant des propriétés particulières, il viole le droit de gens, il viole les usages reçus parmi tous les sçavans de l'Europe qui forme pour ainsi dire une société qui ne peut prendre et ne prend, en effet, aucune part aux guerres que se font les puissances. Il oublie ce qui a toujours été pratiqué par la Société royale de Londres, par les instituts et académies de France et de toute l'Europe. Il oublie les décisions qui tant de fois ont été rendues par les Gouvernements de France et d'Angleterre, décisions toutes conservatrices des travaux et des collections faites par les sçavans des deux nations. Je m'en réfère d'ailleurs à la lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à Monsieur le Général en chef anglais.

Le 26 fructidor.

(Archives historiques, Armée d'Orient, septembre 1801, feuillet 12 et registre N. 2, n° 415.)

À MONSIEUR LE BARON CUVIER, CONSEILLER D'ÉTAT, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

Mon très Cher et très honoré confrère,

Vos bons offices auprès de M. le Baron de la Bouillerie en me faisant obtenir la jouissance gratuite de la maison et du petit domaine de Gally m'ont assuré la possession d'un asile qu'il m'eut été bien penible de quitter. Vous m'avez ainsi rendu, dans une adversité sans exemple, le service le plus propre à l'adoucir, à en diminuer l'affreux poids. Une telle marque de votre affection a pénétré mon cœur du sentiment de la plus profonde reconnaissance. Permettez moi de vous en offrir l'expression. Puisse le Ciel m'appeler un jour à vous en donner des preuves sensibles!

Agréez, mon très cher et très honoré confrère, une nouvelle et vive assurance de mon inviolable attachement.

J. C. Savigny.

Gally, le 5 mai 1830.

(Académie des sciences. Fonds Cuvier, carton 3327, pièce 24).

Il nous manque malheureusement la lettre dans laquelle Savigny exposait à Cuvier sa pénible situation. Il est très probable que celui-ci l'a adressée au baron de La Bouillerie, maître des requêtes au Conseil d'État, en lui demandant d'user de la plus grande bienveillance vis-à-vis du demandeur.

Extraits des lettres de Geoffroy Saint-Hilaire concernant Savigny.

(*Lettres écrites d'Égypte, recueillies et publiées par le Dr E. T. Hamy,* Paris 1901).

Page 80. — Geoffroy écrit à Cuvier qu'il a employé son influence auprès de Bonaparte pour faire admettre ses bons amis Savigny et Redouté à l'Institut.

Page 101. — «L'entomologie, dont le citoyen Savigny s'occupe avec beaucoup de succès, lui rend beaucoup; les vers peu...» (Lettre à de Jussieu).

Page 165. — Lettre à M. A. Geoffroy Saint-Hilaire (son frère), commandant du génie.

De l'île de Farchi, en face Rosette, le 1er ventôse, an VIII = jeudi 20 février 1800.

«J'avais laissé la malle à Savigny ainsi que la clef du cadenas. La serrure avait été brisée par Bouilly; Savigny avait apporté ici la clef du cadenas que je te renvoie. La malle a été confiée aux soins de Dutertre. Savigny m'a de plus appris que grâce à sa négligence (de Bouilly), mes livres de littérature ont été pillés après mon départ (du Caire); il en a rapporté quelques-uns ici, et laissé d'autres chez moi.....»

Page 189. — Dans une lettre non datée, mais écrite de Rosette en 1801, Geoffroy Saint-Hilaire informe les professeurs du Muséum que Delile est fréquemment malade, la vue de Nectoux (botaniste) est presque perdue. Savigny et les minéralogistes Descotels et Rozières jouissent d'une meilleure santé.

Page 203. — A Georges Cuvier. Au Caire, 4 compl., an IX = lundi 20 septembre 1801.

«Savigny, qui a fait une collection d'insectes, est dans le même cas. Sa collection est tout à fait précieuse. Il vous salue et pense toujours à vous aussi bien que moi; mais que nous en revient-il, si vous nous avez complètement oubliés!»

Page 206. — Lettre aux professeurs du Muséum datée de Marseille, 27 brumaire, an X = mercredi 18 novembre 1801.

Il informe les professeurs de l'arrivée à Marseille des naturalistes, sauf du citoyen Coquebert (un botaniste), mort de la peste en mars 1801, au sud du Vieux-Caire.

«Nos collections réunies forment un total de 40 à 50 caisses».

Il demande à ses collègues du Muséum des subsides pour renouveler l'eau de vie des bocaux et payer les frais de transport des caisses jusqu'à Paris.

Page 207. — Lettre au citoyen Jussieu, directeur du Muséum, datée de Marseille, 3 nivôse, an X = jeudi 24 décembre 1801.

«Je suis autorisé à prendre pour le service de l'histoire naturelle, sur le préfet des Bouches du Rhône, une somme qui est même illimitée. L'inconvénient, c'est que le préfet n'a aucun fonds à sa disposition : le citoyen Nectoux

a reçu une ordonnance de 500 francs, mais le ministre de l'intérieur, en la lui accordant, n'a pas déterminé sur quel payeur il l'avait expédiée. Je regrette que la bienveillance du ministre reste ainsi sans effet, non pour moi, mais particulièrement pour Savigny dont la collection est très belle et très considérable et dont les moyens pécuniaires sont bornés.....

« Mes caisses d'antiquités et les caisses de Savigny sont soumises à quinze jours de plus de quarantaine à cause du coton servant de bourre. On m'a remis les animaux conservés dans de la liqueur, je vais leur donner des soins, puis je les expédierai de suite et (partirai) moi-même immédiatement après, laissant Savigny s'occuper seul de ce qui reste en quarantaine..... »

Page 230. — Lettre au citoyen Jussieu, directeur du Muséum d'histoire naturelle, datée de Marseille, le 11 nivôse, an X = 1er janvier 1802.

« ..... la préfecture m'a fait offrir une somme de 3000 francs dont j'ai fait la répartition au prorata des besoins de chacun et conformément au tableau ci-inclus :

« Tableau des dépenses relatives aux collections d'histoire naturelle arrivées d'Égypte :

	Francs.
Achat d'eau de vie pour la conservation d'animaux faisant partie des collections des citoyens Savigny et Geoffroy Saint-Hilaire, 15 quintaux à raison de 43 francs l'un	645
Dépenses d'emballage et de premiers frais de transport à raison de 30 francs par caisse, savoir :	
Pour le citoyen Savigny, 19 caisses	570
— — Geoffroy, 10 —	300
— — Delile, 9 —	270
— les citoyens Rozière et Dupuy, 12 caisses	360
— le citoyen Villoteau, 5 caisses	150
— dépenses de même nature au citoyen Nectoux, d'après une décision particulière du ministre	500
	2795

B. — DOCUMENTS RELATIFS À L'ÉTAT CIVIL DE SAVIGNY.

ACTE DE NAISSANCE DE SAVIGNY.

Extrait du registre des Baptêmes, Mariages et Sépultures de la paroisse de Saint-Quiriace de Provins :

L'an mil sept cent soixante dix sept, le sept avril, par nous, prêtre-vicaire de la paroisse de Saint-Ayoul de cette ville, maître es-arts et gradué de l'Université de Paris, du consentement de Monsieur le Curé de cette paroisse, a été baptisé Marie-Jules-César, né du cinq avril, fils du sieur Jean-Jacques Lelorgne de Savigny, bourgeois, et de dame Françoise-Josèphe de Barbaud, ses légitimes père et mère. Le parrain a été messire Jean-Baptiste Belly, prêtre-vicaire de la paroisse de Saint-Ayoul; la marraine, demoiselle Marie-Marguerite Lelorgne de Savigny qui ont signé avec le père dudit enfant, ainsi que M. le Curé de ladite paroisse, qui s'est trouvé présent à la cérémonie [1].

M.-M. Lelorgne de Savigny. Billy, Vicaire de S.-Ayoul.
J.-J. Lelorgne de Savigny.
Guynet, Curé.

LETTRE DE FAIRE PART DES OBSÈQUES DE SAVIGNY.

Messieurs,

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de M. Marie Jules César Lelorgne de Savigny, Membre de l'Institut (Académie des sciences), de l'ancien Institut d'Égypte, Officier de la Légion d'honneur, décédé à Gally, petit parc de Versailles, dans sa 75e année, qui se feront Mercredi 15 octobre 1851, à onze heures très-précises du matin, en l'Église de Saint-Quiriace.

De la part de M. et Mme Delzéne, M. et Mme Taxil et leurs enfants, M. le Baron Lelorgne d'Ideville, MM. Léon et Henri Lelorgne d'Ideville, M. le Baron Camille Fain, Mme Fain, M. et Mme François, M. Crespin de la Rachée, M. le Capitaine Besnard, M. Charles Cattet, M. Honoré Billy, Mme Perrot-Billy, Mme Deheurle-Billy, M. Lestumier et Mlle Letellier de Sainteville, ses Sœurs, Beaux Frères, Nièces et Neveux, Cousins et Exécutrice testamentaire.

De la part aussi de M. le Maire et de MM. les Membres du Conseil municipal de Provins.

[1] Il resulte de cet acte que notre naturaliste aurait donc dû porter le nom de Lelorgne qui est bien le patronyme de sa famille. Mais il a préféré celui de Savigny et lui est toujours resté fidèle, alors que la plupart

ACTE DE DÉCÈS DE SAVIGNY.

(*Extrait*).

D'un acte de décès dressé à la Mairie de Versailles, le 6 octobre 1851, il appert que : M. Marie-Jules-César Lelorgne de Savigny, membre de l'Institut de France (Académie des Sciences) et de l'ancien Institut d'Égypte, célibataire, né à Provins (Seine et Marne) le 17 avril 1777 [1], demeurant à Gally, commune de Versailles, y est décédé le 5 octobre 1851, à deux heures et demie.

TESTAMENT DE M. LELORGNE DE SAVIGNY.

Mon testament. — Je lègue comme un témoignage de haute estime et de sincère reconnaissance à ma bien-aimée Mademoiselle Agathe-Olympe Letellier, demeurant aujourd'hui rue de Vaugirard, numéro cinquante trois, toutes mes propriétés et tous mes biens meubles et immeubles de quelque nature qu'ils soient sans aucune exception et je lui lègue également tous sous droits et titres, présents et à venir, à faire valoir auprès du Gouvernement ou de tout autre et de quelque nature qu'ils soient, sans aucune exception, pour elle posséder le tout et en jouir comme de sa propriété légitime, l'instituant ainsi ma légataire universelle, toutefois sous la condition expresse que ladite Mademoiselle Agathe-Olympe Letellier remettra un mois après la connaissance qu'elle aura de ma mort et dudit testament, ou plus tôt si faire se peut, mais non plus tard, à ma bien-aimée sœur Amable Éléonore Lelorgne de Savigny, femme Delezenne, ou à son défaut à ses senfants une inscription de douze cents francs de rente sur le grand livre de la dette publique, pour que ma dite sœur et ses enfants en jouissent et la possèdent en toute propriété. Je déclare et certifie que le présent testament contenant ma volonté expresse est en entier écrit de ma main et signé de mes noms et prénoms

Marie-Jules-César Lelorgne de Savigny
Membre de l'Académie des Sciences.

Paris, ce douze février, dix huit cent vingt deux.

---

de ses contemporains dont le nom commençait par Le, La, De ou Du reprenaient, sous l'Empire, leur nom d'avant la Révolution. Exemples : De Lile, Du Tertre, Le Boi, Le Duc, De Villiers, etc.

[1] C'est une erreur. Par l'acte de naissance nous savons que Savigny est né le 5 avril et non le 17.

FUNÉRAILLES DE M. DE SAVIGNY.

DISCOURS DE M. ISIDORE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

PRONONCÉ AUX FUNÉRAILLES DE M. DE SAVIGNY, LE 14 OCTOBRE 1851.

Messieurs,

Le confrère illustre auquel nous venons rendre les derniers devoirs manquait depuis bien longtemps dans nos rangs. De ceux qui entourent ses restes mortels, bien peu ont eu le bonheur de le connaître personnellement, et je suis presque le seul auquel ait été accordé, depuis plus d'un quart de siècle, le douloureux privilège d'être témoin des tortures sans exemple de son long martyre.

Dans ces tristes solennités auxquelles la mort nous appelle trop souvent, un touchant usage veut que l'un de nous retrace les principaux faits de la noble vie qui vient de s'éteindre. Usage plein de douceur et de consolations, lorsqu'il évoque, dans le deuil présent, les souvenirs d'un passé heureux, de longues années glorieusement et paisiblement écoulées dans l'étude, d'une vieillesse tranquille autant qu'honorée, d'une mort calme et sereine au milieu de la famille, des amis et des disciples! Sans doute de tels souvenirs ne diminuent pas les regrets de la dernière séparation; mais ils en tempèrent l'amertume, et nous pouvons nous dire, le cœur attristé et attendri plutôt que déchiré : C'est la fin d'un beau jour!

Hélas! combien est différent, combien est cruel le devoir que j'ai aujourd'hui à remplir! Il n'est presque dans la vie de Savigny que des souvenirs de douleur! C'est sur elle, et non sur sa mort, que ses amis doivent pleurer! La mort, c'est sa délivrance. Il y a vingt-sept ans qu'il appelait de ses vœux la tombe comme un asile!

Marie-Jules-César Lelorgne de Savigny est né le 17 avril 1777 [1] à Provins. Celui qui devait être si cruellement éprouvé, avait vu le jour sous les auspices les plus favorables. Son père, fils et petit-fils de magistrats honorables, sa mère, qui appartenait à une famille noble et riche de la Franche-Comté, avaient d'illustres et puissantes amitiés; et Savigny, que la nature n'avait pas moins bien traité que la fortune, semblait avoir, à tous les titres, un heureux et brillant avenir. On se décida à le faire entrer dans les ordres, et, dès son enfance, le couvent des génovéfains devint pour lui comme une seconde maison paternelle. Il y passait une grande partie de ses journées, recevant de l'homme le plus savant qui fût alors à Provins, le père Dumoutier, des leçons d'histoire, de latin, de grec, d'hébreu,

---

[1] Voir ci-contre, p. 92, note 1.

avidement saisies par la précoce intelligence de l'enfant. Le père Dumoutier croyait deviner dans son élève un des membres futurs de l'épiscopat français.

Vaines espérances! vains projets! La Révolution éclate, et bientôt Savigny perd tout à la fois. La carrière à laquelle il se préparait est fermée; et c'est à peine si sa mère, devenue veuve, peut sauver quelques faibles débris de la fortune de la famille.

L'ancien élève des génovéfains devint alors celui d'un pharmacien de Provins. Sous la direction de ce nouveau maître, Savigny fit de rapides progrès dans l'étude de l'histoire naturelle et de la chimie. Un concours pour des places d'élèves à l'École de santé ayant été, à cette époque, ouvert dans les départements, Savigny, encore adolescent, se présenta, fut l'un des vainqueurs, et vint à Paris.

C'était la première fois qu'il se séparait de sa mère; et dans quelles circonstances ils devaient se retrouver! Je n'oserais dire, avec les détails affreux qui sont à ma connaissance, toutes les souffrances auxquelles l'un et l'autre furent en proie! Savigny à Paris, sa mère à Provins, connurent toutes les horreurs de la détresse la plus extrême; il souffrirent souvent du froid; plus d'une fois le pain leur manqua! Et pas même la consolation de s'écrire, selon le besoin de leurs cœurs! C'était trop pour une mère. Madame de Savigny se sentit bientôt frappée à mort. Mais pouvait-elle mourir sans revoir son fils? Elle se fit transporter à Paris dans l'humble chambre de l'étudiant, seul asile qu'il pût lui offrir : et quel asile! Qui pourrait dire les scènes de désespoir dont il fut témoin? Je ne veux citer qu'un seul trait de ce sombre tableau : une nuit, à travers le toit mal clos, il tomba de l'eau glacée sur le lit de la mourante!

Savigny n'avait pas vingt ans lors de la mort de sa mère; et, jusque dans sa vieillesse la plus avancée, le souvenir de ces jours affreux est resté, au millieu de ses souffrances, la plus cruelle de toutes. C'était la plaie toujours vive de cette âme, aussi tendre que ferme et énergique.

Cette époque est celle aussi où Savigny délaissa la médecine pour se consacrer entièrement aux sciences naturelles. Lamarck y fut son introducteur. Sous les auspices de ce grand maître, Savigny, comme Lamarck lui-même, fut d'abord botaniste; et quand, un peu plus tard, Cuvier et M. Duméril le firent nommer professeur à l'École centrale de la Seine-Inférieure, c'est la science des végétaux qu'il devait enseigner.

Il allait partir pour Rouen, lorsqu'on lui offrit d'accompagner le général Bonaparte en Orient. Une place de zoologiste restait seule à donner. «Acceptez-la, dit Cuvier, dont nous citons les propres paroles; *vous serez zoologiste quand vous voudrez.*» Il accepta, fut adjoint à mon père pour les animaux sans vertèbres, et partit avec son ami pour l'Égypte. L'Europe savante sait comment il a justifié les prévisions de Cuvier.

Ce que Savigny a fait pour la science en Égypte et en Syrie, ce qu'il a fait à son retour en France, nous ne saurions le dire ici : le temps nous manque, et bien plus encore le calme d'esprit nécessaire pour rendre à de tels travaux un juste hommage. Mais qu'il nous soit permis d'en signaler le double caractère. C'est la gloire bien rare de Savigny d'avoir réuni, à un très-haut degré, les mérites de l'observateur exact, ingénieux, plein de sagacité, et du généralisateur qui sait être hardi sans cesser d'être rigoureux. Comme généralisateur, qui ne l'admirerait démontrant, dès 1814, par la plus délicate analyse, la composition analogique de la bouche chez tous les insectes, et créant ainsi, en anatomie philosophique, le premier travail, et assurément l'un des plus beaux qui aient été faits en dehors de l'embranchement des vertébrés? Comme observateur, dans combien de directions il s'est avancé le premier, et si loin, dès ce premier effort, qu'on a pu à peine le dépasser depuis! Cuvier, parlant de ses recherches sur les tuniciers, ne dit pas qu'il découvre, mais qu'il *révèle;* car c'est presque d'un monde inconnu qu'il nous ouvrait l'accès; et de combien d'autres travaux on pourrait le dire encore! Savigny est sans nul doute, avec Cuvier, l'auteur principal du mouvement qui depuis, et toujours de plus en plus, entraîne les zoologistes vers l'étude si longtemps négligée, mais si féconde, des animaux inférieurs.

Tous ces admirables travaux, et bien d'autres encore, avaient été l'œuvre de quelques années. Que ne devait-on pas attendre de Savigny? Il était, lorsque l'Académie l'admit en 1821 dans son sein, entre un passé glorieux et un avenir peut-être plus glorieux encore. Il était dans la force de l'âge et du talent; il avait d'immenses travaux préparés, d'autres achevés déjà. Aucun d'eux ne devait, hélas! voir le jour, de son vivant du moins! Atteint une première fois, en 1817, après plusieurs années d'observations microscopiques, d'une névrose douloureuse des sens et surtout de la vue, Savigny reprit, à peine guéri, les recherches dont il venait d'être victime; et une seconde et plus douloureuse invasion eut lieu en 1824. Cette fois, son martyre ne devait plus avoir d'autre terme que sa vie!

Savigny l'avait prévu. Les funestes symptômes avaient à peine reparu, qu'il disait : «Je ne guérirai pas. *On ne revient pas deux fois de l'enfer!*» Mais qui eût prévu que son supplice se prolongerait durant vingt-sept années; supplice horrible : la prison dans les ténèbres. Et ce n'était pas assez : quand les ténèbres devenaient moins profondes, quand la moindre lueur menaçait les paupières du martyr de la science, un masque d'acier et deux voiles noirs devenaient nécessaires pour le protéger. Et durant ces vingt-sept années, pas un seul jour sans souffrances!

Heureusement, pas un jour non plus sans consolations! Que serait devenu notre malheureux confrère, sans un de ces incroyables dévouements dont Dieu a mis le secret dans le cœur de la femme? Dans la sombre retraite où Savigny souffrit vingt-sept ans, près de Versailles, une amie était venue s'enfermer avec lui; et, jusqu'au jour de sa délivrance, elle ne l'a pas quitté, captive volontaire, durant vingt-sept années, dans la solitude et les ténèbres. On rapporte de tels actes; on ne les loue pas.

Il est d'autres consolations qui ne manquent jamais au plus malheureux, celles de l'espérance. Aux heures où ses souffrances, jamais interrompues, devenaient moins cruelles, et jusque dans ces derniers temps, Savigny reportait sa pensée sur ces travaux inédits qui lui avaient coûté si cher, et qu'il conservait sans les voir, mais sans en rien oublier : l'espoir qu'ils seraient un jour restitués à la science, qu'ils seraient publiés comme un volume complémentaire du grand ouvrage sur l'Égypte, a été sa dernière consolation.

C'est ainsi qu'il s'éteignit, toujours résigné, toujours ferme, toujours dévoué à la science, et jusqu'à la fin partagé entre elle et le souvenir de ses amis et de sa ville natale.

Adieu, Savigny; adieu, cher confrère et ami! repose enfin dans le tombeau! Ta mémoire restera parmi nous, doublement consacrée par la gloire et par le malheur; et, de même que la religion réserve à ses martyrs ses plus belles palmes, les naturalistes de tous les temps entoureront ton nom de leur vénération et de leur reconnaissance, toi qui agrandis la science, et qui souffris pour elle!

A la suite du discours de M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, M. Jomard, *invité à prononcer quelques mots au nom de l'Institut et de la Commission des sciences d'Égypte, a improvisé les paroles suivantes :*

C'est aux naturalistes qu'il appartenait de louer l'homme éminent que nous avons perdu, le profond observateur qui s'est signalé dans plusieurs branches de l'histoire naturelle par de brillantes découvertes : il m'appartient seulement de parler du zélé voyageur, du collecteur infatigable qui a parcouru avec tant de dévouement les déserts de l'Égypte, les plaines brûlantes de la Thébaïde et les montagnes de la Syrie. Il a rapporté de ses excursions d'innombrables richesses qui ont servi à former l'ouvrage, fruit presque unique de l'expédition des bords du Nil. Personne n'ignore que les figures fournies par Savigny à la *Description de l'Égypte* composent une grande partie des planches d'histoire naturelle qui ornent cet ouvrage; depuis de longues années, la voix des savants en a proclamé la supériorité; Savigny visait à la perfection, et il y est souvent arrivé.

Mais l'honneur qui en a rejailli sur la nation française est dû surtout au courage que Savigny et ses compagnons de voyage ont déployé en un jour critique. L'armée anglaise, après avoir mis la main sur les monuments antiques que nous avions péniblement apportés des ruines de Thèbes, de Memphis et d'Alexandrie, déjà embarqués sur nos vaisseaux, voulut compléter cette spoliation en s'emparant, de vive force, des collections et des dessins rassemblés par les naturalistes, les ingénieurs et les artistes français. Geoffroy, Savigny, Delile, bien que privés d'un appui sur lequel ils devaient compter, protestent. Ils déclarent, à deux reprises, au commissaire et au général anglais, comme au général français lui-même, qu'ils sont résolus à ne pas abandonner leurs trésors, qu'ils se constitueront plutôt prisonniers et les suivront jusqu'à Londres, pour les réclamer au nom de la science et du droit des gens; enfin, se plaçant sur les caisses renfermant les collections, ils s'écrient qu'ils les brûleront, ou les jetteront à la mer, plutôt que de s'en séparer un seul instant.

Ce trait de courage et de dévouement sauva tout; il méritait d'être rappelé en présence des restes de celui que nous regrettons, et que ce fait honore, à la fois, comme homme, comme savant et comme Français. C'est au patriotisme et à l'énergie de Savigny et de ses amis qu'on doit la conservation de tant de richesses scientifiques, sans lesquelles il eût été

impossible de former le *monument national* élevé par l'empereur Napoléon en souvenir de la grande expédition.

Pardonnez, Messieurs, la faiblesse de ces paroles, sans ordre et sans suite. Adieu, cher compagnon de voyage! Allez rejoindre vos émules dans cette mémorable campagne, Delile et Geoffroy-Saint-Hilaire, nos amis Conté, Malus, Larrey et tant d'autres hommes célèbres, et nos illustres chefs Berthollet, Monge et Fourier, dont la gloire jette un éclat qui va croissant tous les jours!

VILLE DE PROVINS (S. ET M.).

DOTS SAVIGNY.

Le Maire de la Ville de Provins prévient les Jeunes Filles qui peuvent avoir des droits aux dots fondées par M. Lelorgne de Savigny, que de ces dots sont disponibles :

pour les Jeunes Filles nées sur la Paroisse Saint-Quiriace;
pour les Jeunes Filles nées sur la Paroisse Sainte-Croix;
pour les Jeunes Filles nées sur la Paroisse Saint-Ayoul.

Le but que s'est proposé le donateur, en créant ces dots, a été de procurer à de jeunes époux privés de ressources le moyen d'acquérir, plus facilement et plus tôt, les meubles nécessaires à leur entrée en ménage et les instruments indispensables à l'exercice de leur profession.

Les conditions imposées par le fondateur pour l'obtention de ces dots sont les suivantes :

Les postulantes devront être âgées de 16 ans au moins et de 22 ans au plus (26 ans dans les cas exceptionnels), être nées à Provins et issues de parents vivant du travail de leurs mains.

Les dots étant distribuées au printemps et à l'automne, les demandes doivent être adressées au Secrétariat de la Mairie, avant les 15 février et 15 août, termes de rigueur.

Le futur époux choisi par la postulante ne doit pas être âgé de plus de 30 ans, être né dans l'arrondissement de Provins ou y être fixé depuis plus d'une année.

Les mariages doivent être célébrés, pour les dots du printemps dans le courant du mois d'avril, pour les dots de l'automne dans le courant du mois d'octobre.

Provins, le

Le Maire.

C. — DOCUMENTS RELATIFS À MLLE LETELLIER DE SAINTEVILLE.

PREMIER TESTAMENT DE MLLE LETELLIER.

1° Voulant, autant qu'il est en ma puissance, perpétuer le souvenir de mon malheureux ami, M. Marie-Jules-César Lelorgne de Savigny, membre de l'ancien Institut d'Égypte, dès sa création, décédé membre de l'Institut de France et Académie des sciences, faire connaître quelles étaient les généreuses pensées que lui dictait son cœur, mais restées sans effet par la cruelle destinée qui lui était réservée. Je lègue en son nom, et comme venant de lui, 30.000 francs de capital à l'Académie des Sciences, Section de Zoologie, pour les intérêts en être accumulés et servir à aider les jeunes Français qui auraient, dans l'intérêt des sciences naturelles, entrepris des voyages, sans commission du Gouvernement, et qui, de retour dans leur patrie, voudraient publier quelques ouvrages d'histoire naturelle pour lesquels ils se trouveraient encore sans aucun appui du Gouvernement.

M. Savigny avait ressenti, plus que tout autre, combien le manque de fortune dans le monde peut entraver la carrière dans les Sciences et surtout dans les sciences naturelles.

2° Je lègue à la Ville de Versailles comme souvenir de la famille Letellier de Sainteville, 20.000 francs, pour que chaque année, l'intérêt de cette somme serve à marier deux pauvres jeunes filles nées à Versailles et dont le défaut de ressources empêche l'établissement, ne demandant, en retour, qu'une prière à Dieu en souvenir de mon passage sur cette terre.

Je lègue à ma chère Émilie Félicité Bournisien, qui est à mon service en qualité de cuisinière, depuis le 15 octobre 1826, une rente viagère de 1200 francs qui doit, à son décès, faire retour à la ville de Versailles encore comme souvenir de la famille Letellier de Sainteville et pour être employée tous les ans à donner à autant de pauvres ménages d'ouvriers un livret de la Caisse d'épargne de cent francs, la distribution en sera toujours faite le jour (anniversaire) où j'aurai décédé.

Je lègue ensuite à Mlle Catherine Boursier, pour être ajoutée à son bien être, une rente viagère de 600 francs qui, à son décès, fera retour à la Ville de Versailles, et devra servir à l'entretien des collections de Marie-Jules-César Lelorgne de Savigny que j'ai données à la Ville pour la Bibliothèque [1].

. . . .

S'il reste encore quelque somme de libre, ma fortune pouvant varier beaucoup selon les temps, puisqu'elle est toute en valeurs sujettes à des hausses et des baisses continuelles, je veux que ce qui restera soit donné à Edmond Le Bœuf, actuellement Colonel du 12^e

[1] Nous supprimons du testament les clauses qui n'offrent aucun intérêt pour nos lecteurs.

d'Artillerie, comme souvenir de sa bonne petite mère Olympe, pour laquelle il a toujours professé un attachement filial.

Je lègue à sa chère femme, Marie Doche, tous mes bijoux. A ma chère petite Marguerite [1], mon piano, ma harpe, mon argenterie et mon plaqué, sauf mes cinq vieux couverts que je donne à Émilie Bournisien.

A Jules Le Bœuf, capitaine d'Artillerie, chevalier d'Intendance militaire, entré depuis peu, un diamant de mille écus.

Quant à mon mobilier en général, j'en dispose ainsi :

Je donne mon guéridon de salon qui contient un exemplaire de l'ouvrage de M. de Savigny sur l'histoire naturelle de l'Égypte et de la Syrie, à la Bibliothèque de Versailles ainsi que tous les tableaux, médailles et portraits qui se trouveront à mon décès.

. . . .

Fait à Gally, le 6 janvier 1854.

AGATHE-OLYMPE LETELLIER
dite de Sainteville.

Mon corps sera porté à Provins et réuni à celui de mon malheureux ami dans la tombe où il m'attend depuis le 5 octobre 1851. On ne gravera sur la pierre que le prénom Olympe, au dessous de Savigny.

Telle est ma volonté expresse,

AGATHE-OLYMPE LETELLIER.

DEUXIÈME TESTAMENT DE MLLE LETELLIER.

Ceci est ma dernière volonté et révoque toutes les dispositions que j'avais pu faire avant ce jour, 12 août 1854.

Moi, Agathe-Olympe Le Tellier (dite de Sainteville par la volonté de mon oncle, Marie Alexandre Le Tellier de Sainteville) voulant, autant qu'il m'est possible de le faire, prolonger le souvenir de mon malheureux ami, M. Marie Jules-César Le Lorgne de Savigny, ancien membre de l'Institut d'Égypte, décédé membre de l'Institut de France, Académie des Sciences, Section de Zoologie, et faire connaître à tous la bonté de son cœur et les idées généreuses qui l'occupaient, mais que son affreuse destinée ne lui a pas permis de réaliser, je lègue en son nom à l'Académie des Sciences, Section de Zoologie, la somme de quarante mille francs, dont les intérêts accumulés serviront à aider les jeunes naturalistes

[1] Fille des époux Le Bœuf.

voyageurs à publier le résultat de leurs voyages dans le cas où leurs voyages n'auraient pas été faits aux frais de l'Etat.

Je lègue en outre, au nom de mon malheureux ami, M. J.-M. Savigny, qui jusqu'à sa dernière heure de souffrance, s'est occupé de la ville où il est né : Provins, à la ville haute, où ses cendres reposent près des anciennes fortifications. Je lègue, dis-je, à cette ville de Provins, douze mille francs pour fonder deux lits à son Hospice. De plus, si au jour de mon décès, je ne m'étais pas encore rendu acquéreur de la maison sise place du Châtel, dans laquelle M. Savigny est né en 1777, et dont M. Garnier est, en ce moment, propriétaire, je veux que l'on prélève sur ma succession vingt mille francs pour être, ces vingt mille francs, employés à l'acquisition au nom de la Ville et le surplus de ce qu'elle aura coûté servira à l'entretenir. Le tout à la condition expresse que cette maison ne sera jamais démolie et que la Ville fera placer sur la grande porte donnant sur la Place du Châtel, la plaque de marbre noir [1] de Provins que le Conseil municipal de la Ville a fait préparer au décès de M. Savigny et qui porte l'inscription suivante : «Ici est né en 1777, Marie Jules-César Lelorgne de Savigny» et que mon corps sera déposé dans la tombe Savigny sans autre indication que mon nom de baptême : Olympe.

Ces premières volontés exprimées, je veux que pour récompenser les bons et loyaux services de la nommée Émilie Félicité Bournisien qui est à mon service, en qualité de cuisinière, depuis le 15 novembre 1826 et qui a été témoin, jour et nuit, pendant vingt-huit années, des horribles souffrances endurées par M. de Savigny, il lui soit servi une rente annuelle et viagère de douze cents francs, qui, à son décès, fera retour à la Ville de Versailles et devra être employée par ladite Ville à délivrer à douze pauvres jeunes filles, le jour de leur première communion, un livret de la Caisse d'épargne de cent francs, mais ces livrets ne devront leur être remis, avec les intérêts accumulés, que le jour de leur mariage ou bien le jour où elles auront atteint leur majorité.

. . . . . mon lit, mon portrait à l'huile et la pendule de M. Savigny (doivent revenir) à Émilie-Félicité Bournisien . . . . .

A Edmond Le Bœuf, Colonel d'Artillerie, maintenant en Orient, comme souvenir de mon amitié et de celle que lui portait son infortuné bon ami Savigny, je lègue le guéridon qui est dans mon salon et qui contient un exemplaire des travaux de M. Savigny sur l'histoire naturelle de l'Égypte et le médaillon de M. Savigny par David. A sa bien-aimée femme, Marie Doche, mes douze couteaux de vermeil et tout ce qui se trouvera en vermeil chez moi, à mon décès.

A ma chère petite Marguerite Le Bœuf trois mille francs pour avoir deux boutons d'oreille en diamant.

Fait à Gally, le 12 août 1854.

Onze heures du soir. Je crois être atteinte du coléra (*sic*), je ne pourrai peut-être pas

[1] Cette plaque est en marbre *blanc*.

transcrire les volontés que j'ai exprimées ci-dessus. Je souffre beaucoup. Les ratures faites ne doivent pas annuler ce titre. Je n'ai pas de papier timbré. Je souffre beaucoup.

Agathe-Olympe Letellier de Sainteville

et, en codicille :

On trouve (*sic*) en toutes sortes de valeurs un revenu de 9000 francs.

Suit la liste de ces valeurs.

TROISIÈME TESTAMENT DE Mlle LETELLIER.

Voulant, autant qu'il est en mon pouvoir de le faire, perpétuer le souvenir d'un martyr de la Science et de l'Honneur, je lègue au nom de M. Marie Jules-César Lelorgne de Savigny, membre de l'Institut de France et de l'ancien Institut d'Égypte dès sa création, à la Section de Zoologie de l'Académie des Sciences de l'Institut de France, 60 actions de chemin de fer de Strasbourg, soit 1500 francs de revenus. Pour avec ces 1500 francs donner chaque année un encouragement aux jeunes zoologistes voyageurs qui, sans mission, ni rétribution du Gouvernement s'occuperont de publier quelque ouvrage sur les animaux sans vertèbres.

. . . .

5° J'institue pour le surplus de ma fortune, Edmond Le Bœuf, le fils d'affection de mon cœur, comme il l'était aussi de son malheureux ami Savigny, mon légataire universel à la charge, par lui, de payer une rente annuelle et viagère à Émilie-Félicité Bournisien, si elle est encore à mon service au moment de mon décès, comme une récompense de ses bons et loyaux services depuis le 15 octobre 1826. Je veux en outre qu'il lui soit donné le lit sur lequel je serai morte, ... mon portrait . . . . .

J'avais laissé dans un précédent testament 20.000 francs pour acheter la maison, où mon malheureux ami M. Savigny, est né et la donner à la ville de Provins à la condition qu'elle ne serait jamais démolie et que la Ville y établirait sa bibliothèque. Je l'ai acquise en ce moment [1], et j'espère que, de mon vivant, cette destination lui sera donnée. Dans tous les cas, je confie à mon cher Edmond, maintenant Général d'Artillerie, commandant l'Artillerie de la Garde de l'Empereur Napoléon III, le soin de faire exécuter cette volonté ainsi que celle de faire réunir mon corps dans la [2] de son bon ami Savigny, dans la tombe où il a été déposé, le 9 octobre 1851, dans le cimetière de Saint-Quiriace, ville haute de Provins, Seine-et-Marne.

Ce testament est entièrement écrit de ma main et signé de mes noms et prénoms.

Fait à Gally, le 15 février 1856.

A. O. Letellier de Sainteville.

[1] L'acquisition avait été faite le 20 juillet 1855 de M. Alexandre Garnier.

[2] *Sic!* C'est une preuve que Mlle Letellier n'avait pas relu le testament. Elle voulait écrire : dans la tombe, mots qu'elle repète un peu plus loin.

QUATRIÈME TESTAMENT DE Mlle LETELLIER.

Moi, Agathe-Olympe Letellier de Sainteville, voulant avant toute autre disposition, perpétuer autant qu'il est en mon pouvoir de le faire, le souvenir d'un martyr de la science et de l'honneur, je lègue à l'Institut de France, Académie des Sciences, Section de Zoologie, 20.000 francs au nom de Marie Jules-César Lelorgne de Savigny, ancien membre de l'Institut d'Égypte et de l'Institut de France, pour l'intérêt de cette somme de 20.000 francs, être employée à aider les jeunes zoologistes voyageurs qui ne recevront pas de subvention du Gouvernement et qui s'occupant plus spécialement des animaux sans vertèbres de l'Égypte et de la Syrie, voudraient publier leurs ouvrages et se trouveraient, en quelque sorte, les continuateurs des recherches faites par M. Jules-César Savigny sur ces contrées et qui n'ont pu être terminées à cause de l'affreuse maladie qui l'a précipité vivant dans la tombe.

Comme seconde disposition, j'institue pour le reste de ma fortune, comme mon légataire universel, le fils de mon affection, comme il l'était de son malheureux ami Savigny, Edmond Le Bœuf, général d'Artillerie de la Garde Impériale, actuellement à Versailles, voulant et prétendant que tout ce que je possède au jour de mon décès tant en biens fonciers que mobiliers, effets au porteur, enfin tout ce que je puis posséder, deviennent sa propriété.....

Je veux aussi que pour récompenser les loyaux et longs services d'Émilie Félicité Bournisien, trente années depuis le 15 octobre dernier,..... une rente viagère de quatre cents francs..... Je lui ai promis depuis longtemps..... mon portrait.....

Fait à Gally, le 1er décembre 1856.

AGATHE-OLYMPE LETELLIER DE SAINTEVILLE.

Un double de ce testament est déposé chez Me Pichard, notaire à Versailles, place Hoche.

Mon corps doit être transporté à Provins, Seine-et-Marne, et déposé dans la tombe Savigny, ville haute.

J'ai pris les dispositions nécessaires pour que la tombe et le jardin qui l'entoure soient entretenus par les soins du curé de Saint-Quiriace.

Si mon cher Edmond trouve moyen d'assurer la conservation de la maison où son malheureux ami est né il fera quelque chose d'agréable à ma mémoire.

Gally, 1er décembre 1856.

AGATHE-OLYMPE LE TELLIER DE SAINTEVILLE.

CINQUIÈME TESTAMENT DE Mlle LETELLIER.

Moi voulant, autant qu'il est en mon pouvoir de le faire, perpétuer le souvenir d'un martyr de la science et de l'honneur, je lègue, au nom de Jules-César Lelorgne de Savigny, membre de l'ancien Institut d'Égypte dès sa création, l'un des coopérateurs de la grande *Description de l'Égypte*, pour la Zoologie de l'Égypte et de la Syrie et membre de l'Institut impérial de France, Académie des sciences, Section de Zoologie dont il faisait partie, la somme de vingt-cinq mille francs, pour les intérêts de cette somme, servir à encourager les jeunes zoologistes voyageurs principalement ceux qui, en se faisant les continuateurs de Jules-César Savigny, s'occuperont principalement des animaux sans vertèbres de l'Égypte et de la Syrie.

Cette première disposition remplie, j'institue pour mon légataire universel, tant pour mes biens fonciers, que pour mes biens mobiliers, mon bien-aimé Edmond Le Bœuf, général d'Artillerie, mon fils d'adoption par le cœur, comme il l'était de son malheureux ami Savigny......

Mon cher Edmond Le Bœuf devra aussi servir une rente viagère de 800 francs à la nommée Félicité-Émilie Bournisien qui est à mon service depuis le 15 octobre 1826, si toutefois elle est encore avec moi au moment de mon décès.....

Pour remplir toutes ces dispositions je laisse comme fortune un revenu de plus de 10.500 francs de rente plus une inscription de 1115 francs 4 % sur le grand livre de France.

(Suit le détail des titres possédés par Mlle Letellier).

Dans le cas où mon cher Edmond Le Bœuf, maintenant Général de division d'Artillerie et Aide-de-camp de l'Empereur, n'accepterait pas les conditions que je lui impose, toutes mes autres dispositions subsisteraient toujours, seulement les rentes seraient doublées pour chacun des légataires et feraient, après le décès de ceux-ci dessus nommés, retour, une partie à la famille de la Tasse et l'autre moitié à Amélie Taxil, petite nièce de Marie Jules-César de Savigny, mon malheureux ami.

Je veux que mon corps soit réuni à celui de Jules-César Lelorgne de Savigny, et inhumé dans le cimetière de la Ville haute de Provins.

Ce testament et ces dispositions sont ma volonté pleine et entière, et je les signe aujourd'hui 1862 de mes noms et prénoms.

AGATHE OLYMPE LETELLIER
dite de Sainteville.

Une rente de cent francs sera créée à perpétuité pour que le desservant de la paroisse de Saint-Quiriace fasse entretenir la tombe et le jardin Savigny et dise deux messes dans l'année, 1° le cinq avril et une le cinq octobre, cette dernière sera dite en noir.

RÉFLEXIONS SUR LES TESTAMENTS PRÉCÉDENTS.

La lecture des cinq testaments de Mlle Letellier nous suggère quelques réflexions.

D'abord il y a deux choses qui sont restées invariables dans ces testaments; premièrement la donation faite à l'Académie des sciences, au nom de Savigny. Deuxièmement, l'insistance à vouloir être inhumée dans la même tombe : cela revient comme un *leit motiv* à la fin de chaque testament.

Seulement on peut remarquer que le montant de la donation à l'Académie des sciences n'est pas la même dans chacun d'eux. Ainsi, dans le premier, il est fixé à 30.000 francs; il est de 40.000 dans le deuxième; dans le troisième, le revenu seul (1500 francs) est indiqué, ce qui à 3 % donne un capital de 50.000 francs. Enfin dans le quatrième la donation n'est plus que de 20.000 francs pour arriver à 25.000 dans le cinquième. Or ce n'est pas cette somme qu'à reçue l'Academie : c'est le quatrième testament, celui qui mentionne la donation la plus faible (20.000 francs) qui a été exécuté!

Dans son premier testament, Mlle Letellier voulait faire bénéficier la ville de Versailles de ses libéralités. On remarque, que, dans ce document il n'est pas encore fait mention de la ville de Provins.

Par suite de quelles raisons a-t-elle été amenée à modifier si profondément ses intentions? A-t-elle eu à se plaindre des agissements de la Municipalité d'alors, à laquelle elle avait donnée les collections et une partie de la bibliothèque de Savigny? Nous n'avons aucune donnée pouvant nous permettre de répondre à cette question.

Mais à partir du deuxième testament nous la voyons s'orienter vers Provins. Elle cherche à racheter la maison natale de Savigny et semble bien l'avoir fait si nous nous en rapportons aux quatrième et cinquième testaments. Et cependant la ville de Provins n'a pas été mise en possession de cet immeuble.

Pourquoi?

Et cependant, en ce qui concerne Provins, toutes les préoccupations sont pour la conservation de la maison natale de son ami, l'entretien de sa tombe et la fondation de deux messes perpétuelles.

Une fois sa conscience en règle avec ces devoirs rendus à la mémoire de Savigny, elle dispose de ses revenus et de son mobilier en faveur de diverses personnes : sa fidèle cuisinière d'abord, son jardinier et des personnes amies. Mais là nous sommes déconcertés par les nombreuses variations que nous constatons : à part ses deux vieux serviteurs, ce sont des noms différents qui apparaissent dans chacun des testaments. Dans le dernier, Mlle Letellier se rappelle seulement la petite nièce de Savigny, Mlle Taxil, qui se trouvait alors dans les Pyrénées orientales.

Mais ce qui est inaltérable, c'est la tendresse passionnée qu'elle porte à son cher Edmond Le Bœuf, son enfant d'adoption, son bien-aimé fils. C'est lui qu'elle a chargé de l'exécution de ses volontés dernières.

Et ceci nous appelle naturellement à nous occuper du général Le Bœuf.

Né en 1809, Edmond Le Bœuf avait un frère plus jeune, Jules; tout enfants, sans doute à cause d'un voisinage de maison [1], ils furent admis dans l'intimité du foyer des deux vieillards et en devinrent rapidement les commensaux. On comprend facilement que le pauvre savant et sa compagne, qui vivaient en reclus et ne recevaient que de très rares visites, durent éprouver une grande joie à voir deux enfants égayer leur maison solitaire et les appeler de doux noms comme : petite mère et petit père!

Mais les préférences des deux reclus allaient surtout à Edmond, sans doute plus caressant, mais sûrement plus intrigant. Son frère figure bien dans le premier testament de Mlle Letellier, mais son nom n'est plus mentionné dans les suivants.

Lorsque Savigny mourut, en 1851, nous constatons que le nom de Le Bœuf ne figure pas parmi les assistants aux obsèques.

En 1854, le colonel Le Bœuf fit partie de l'expédition de Crimée.

A son retour, il fut promu général de brigade et aide-de-camp de l'empereur et résida à Versailles en 1856. Son emprise sur la vieille femme qu'était alors Mlle Letellier devint très grande et ce fut à sa suggestion que le quatrième testament, en date du 1er décembre 1856, fut rédigé dans un style plus juridique que les précédents et déposé chez un notaire, précaution que Mlle Letellier n'avait pas prise pour les autres. Le général Le Bœuf y figure, pour la première fois, comme légataire universel.

Ce testament se ressent grandement de son influence intéressée.

C'est ainsi qu'au lieu d'une rente de 1200 francs que Mlle Letellier attribuait à sa vieille cuisinière, en reconnaissance de ses longs et loyaux services, ce n'est plus que pour la somme dérisoire de 400 francs qu'elle figure dans le testament, dicté ou inspiré par son fils d'adoption. D'autres bénéficiaires sont éliminés définitivement de la succession ou voient leur part réduite de plus de moitié!

Parvenu à ses fins, le général s'inquiéta peu du cinquième testament qui favorisait un peu plus les dépossédés : il l'escamota purement et simplement. L'Institut ne reçut que le legs prévu au quatrième testament au lieu des 25.000 francs que mentionne le cinquième.

Mlle Letellier s'était rendue acquéreur, le 20 juillet 1855 [2], de la maison natale de Savigny et priait «son cher Edmond» d'assurer la conservation de cette maison. Il ne semble pas que cette clause ait été exécutée car, bien que le troisième testament (daté du 15 février 1856) précise qu'elle était alors propriétaire de cette maison pour la donner à la ville de Provins, jamais la ville n'est entrée en possession de ladite maison [3].

---

[1] Dans la liste des personnes auxquelles Savigny a offert en 1816 son *Mémoire sur les animaux sans vertèbres* figure le nom de Le Bœuf. Or il ne peut s'agir que du père, car Edmond n'avait alors que sept ans.

[2] Qui appartenait alors à M. Alexandre Garnier.

[3] Voulant éclaircir ce point, j'ai prié M. Chabrol, qui a apporté à mes recherches un concours des plus précieux, de s'enquérir des noms des propriétaires de cette maison auprès du notaire, Me Caufmant, qui a passé le dernier acte de vente. Il résulte des recherches de M. Chabrol, qu'effectivement, le maréchal Edmond

Il est heureux que, de son vivant, M[lle] Letellier ait disposé en faveur de la ville de Versailles des collections et des vélins de l'infortuné naturaliste. On se demande ce qu'ils seraient devenus s'ils étaient tombés dans les mains du trop rapace général dont la légèreté, en 1870, coûta si cher à la France! [1]

D. — LETTRE DE REMERCIEMENTS DU DIRECTEUR DU MUSÉUM.

Paris, le 28 octobre 1928.

Le Directeur du Muséum, membre de l'Institut,
à M. Pallary, Correspondant du Muséum,
Laboratoire de Malacologie, au Muséum.

Monsieur,

M. Joubin a annoncé, à une récente Assemblée des Professeurs, l'entrée à son Laboratoire de la Collection Savigny, et il a signalé tout particulièrement le concours actif que vous avez apporté à la reconstitution et au reclassement de tous les spécimens utilisables, dans des conditions particulièrement difficiles.

L'Assemblée a tenu à vous en exprimer toute sa satisfaction et je suis heureux de vous transmettre les remerciements qu'elle a décidé de vous adresser.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

L. Mangin.

Une lettre semblable a été adressée à M. Canu, mon collaborateur.

Le Bœuf, grand croix de la Légion d'honneur, a bien hérité de cette maison et que, sans tenir aucun compte des prières de sa bienfaitrice, il s'est empressé de la revendre à M. Cussinet, frustrant ainsi la ville de Provins d'un legs important.

On ne peut que s'indigner qu'un homme, ayant rang de maréchal de France, comblé d'honneurs, se soit rendu coupable d'une telle vilenie à l'égard de sa bienfaitrice!

[1] Le Bœuf «coupable, du reste, bien plus d'incapacité et de servilité que d'intention». — C[t] Mojon, Metz 1870 — in *Revue de Paris*, 1930, p. 925.

TABLE DES MATIÈRES.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

A. — LETTRES INÉDITES DE SAVIGNY OU LE CONCERNANT.

B. — DOCUMENTS RELATIFS À L'ÉTAT CIVIL DE SAVIGNY.

C. — DOCUMENTS RELATIFS À MLLE LETELLIER DE SAINTEVILLE.

